

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE (CRFD)
EN SCIENCES HUMAINES,
SOCIALES ET ÉDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES DE
L'ÉDUCATION ET INGÉNIERIE ÉDUCATIVE

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

DÉPARTEMENT DE CURRICULA ET
ÉVALUATION

MANAGEMENT DE L'ÉDUCATION



THE UNIVERSITY OF YAOUNDÉ I

POST GRADUATE COORDINATE
TRAINING SCHOOL (PFCTS)
FOR SOCIAL HUMAN AND
AND EDUCATIONAL SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH AND TRAINING UNIT
FOR SCIENCES OF EDUCATION AND
EDUCATIONAL ENGINEERING

FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF CURRICULA AND
EVALUATION

EDUCATIONAL MANAGEMENT

POLITIQUE NATIONALE GENRE EN ÉDUCATION ET
SCOLARISATION DES JEUNES FILLES AU TCHAD : UNE
APPROCHE ÉVALUATIVE DE L'ACTION DU PROJET
D'ÉDUCATION DES FILLES ET L'ALPHABÉTISATION
DES FEMMES (PEFAF)

*Mémoire rédigé et soutenu publiquement en vue de l'obtention de diplôme de Master en
Management de l'Éducation*

Soutenu le 30 Juillet 2024

Spécialité : Conception et évaluation des projets éducatifs

Par

MBAINAREM Enock

Titulaire d'une licence en Administration et Planification de l'Éducation

Matricule : 20V3190

Sous la Direction du :

BELINGA BESSALA Simon, (Professeur titulaire)

Membres du Jury

Président : BELA Cyrille Bienvenu, Pr

Rapporteur : BELINGA BESSALA Simon, Pr

Examineur : MEZO'O Gaston-Lebeau, CC

Juillet 2024



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

Par ailleurs, le Centre de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences Humaines, Sociales et Éducatives de l'Université de Yaoundé I n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

SOMMAIRE

DÉDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	iv
LISTE DES FIGURES.....	v
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	vi
RÉSUMÉ.....	viii
ABSTRACT	ix
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PREMIÈRE PARTIE : CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE DE L'ÉTUDE	5
CHAPITRE 1 : LA PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE.....	6
CHAPITRE 2 : REVUE DE LQ LITTÉRATURE ET INSERTION THÉORIQUE DE LA RECHERCHE.....	27
DEUXIÈME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET EMPIRIQUE DE L'ÉTUDE..	47
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE	48
CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION, ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS.....	69
CHAPITRE 5 : DISCUSSION DES RÉSULTATS, DIFFICULTÉES RENCONTRÉES ET PROPOSITIONS DES ACTIONS.....	97
CONCLUSION GÉNÉRALE	106
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	109
ANNEXES	114
TABLE DES MATIÈRES	127

À

Mes parents : Behorngar Jean et feu Gonodji Silas ;

REMERCIEMENTS

Le présent document est l'aboutissement d'une longue période de travail et n'aurait pas pu être conduit à son terme, sans la contribution et le soutien de nombreuses personnes à qui il est important de témoigner notre profonde gratitude. Nos remerciements s'adressent à :

Notre directeur de mémoire, le Professeur Simon Belinga Bessala qui a su, avec beaucoup de patience, et de disponibilité, nous accompagner et nous guider par ses conseils dans cette recherche.

Notre Chef de département de curricula et évaluation, le Professeur MAINGARI Daouda pour l'intérêt porté à notre formation,

Tous les enseignants corps Administratif du département de Curriculum et Evaluation (CEV) pour cette formidable formation en Management de l'Education qui a aidé à faire cette recherche.

Mon grand-frère Ramadji Ribar Ramsès pour son investissement financier dans ma formation et mon oncle Belengar Siméon pour ces encouragements et riches conseils pendant la recherche.

Mes frères et sœur : Djikoloum Olivier ; Philémon Miandje, Diane, Nerolel Gracia, Amos Mbairabe, Moremem Elizabeth Rémadji, Caroline Djeguinandé Nerambaye Pour Leur soutien logistique, matériel et financier.

Tous ceux qui ont facilité l'accès à l'information sur le terrain, et aux personnes qui ont renseigné le questionnaire.

Mes Amis : Nanyal Benoît, Olivier Madjitoloum, Nadjidjim Ndoroum Aaron, Assane Bonodji pour l'aide précieuse pendant la collecte des données sur le terrain.

Tous ceux qui ont de prêt ou de loin contribué, d'une quelconque manière à la réalisation de ce travail.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Tableau synoptique de l'opérationnalisation des variables	51
Tableau 2 : Effectif de la population cible	54
Tableau 3 : Effectif de la population	54
Tableau 4 : Analyse du sujet 1	70
Tableau 5 : Analyse du sujet 2	71
Tableau 6 : Genre	74
Tableau 7 : Tranche d'âge.....	75
Tableau 8 : Niveau d'étude.	75
Tableau 9 : Stratégies définies.	76
Tableau 10 : Accès à l'éducation.	77
Tableau 11 : Promotion de la scolarisation des jeunes filles.....	78
Tableau 12 :Plans d'actions.....	79
Tableau 13 : Encouragement de la scolarisation des jeunes filles.	80
Tableau 14 : Encouragement des parents.	81
Tableau 15 : Scolarisation des jeunes filles.	82
Tableau 16 : Procédures relatives à la politique nationale genre.	83
Tableau 17 : Maintien des jeunes filles à l'école.	84
Tableau 18 : Soutien aux jeunes filles.....	85
Tableau 19 : Parcours scolaires.....	86
Tableau 20 : Scolarisation.	87
Tableau 21 : Suivi des élèves.	88
Tableau 22 : Méthodes d'enseignement.....	89
Tableau 23 : Autonomisation.	90
Tableau 24 : Test d'indépendance de khi deux croisé de HR1	93
Tableau 25 : Test d'indépendance de khi deux croisé de HR2	94
Tableau 26 :Test d'indépendance de khi deux croisé de HR3	95
Tableau 27 : Récapitulatif des hypothèses de recherche	96

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Répartition des sujets par genre.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 2: Tranche d'âge.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 3 : Niveau d'étude.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 4 : Strategies définies.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 5 : Accès à l'éducation.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 6 : Promotion de la scolarisation des jeunes filles.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 7 : Plan d'action.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 8 : Encouragement de la scolarisation des jeunes filles.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 9 : Encouragement des parents.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 10 : Scolarisation des jeunes filles.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 11: Procédures.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 12 : Maintien des jeunes filles à l'école.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 13 : Soutien aux jeunes filles.....	Erreur ! Signet non défini.

Figure 14 : Parcours

scolaires.....**Erreur ! Signet non défini.**

Figure 15 :

Scolarisation.....**Erreur ! Signet non défini.**

Figure 16 : Suivi des

élèves.....**Erreur ! Signet non défini.**

Figure 17 : Méthode

d'enseignement.....**Erreur ! Signet non défini.**

Figure 18 :

Autonomisation.....**Erreur ! Signet non défini.**

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

BAD	: Banque Africaine de Développement
BID	: Banque Islamique de Développement
CEFDEF	: Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes
CEMAC	: Communauté Economique Mondiale de l'Afrique Centrale
CCEGUA	: Conférence des Chefs d'Etats et le Gouvernement de l'Union Africaine
CGES	: Cadre de Gestion Environnementale et Sociale
CIDH	: Charte Internationale des Droits et l'Homme
CNS	: Conférence Nationale Souveraine
CNUED	: Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement
CONFEMEN	: Conférence des Ministres de l'Education des Etats et gouvernement de la francophonie
DDEFPG	: Direction du Développement de l'Education des Filles et de la Promotion du Genre
DSEGA	: Déclaration Solennelle sur l'Égalité du Genre en Afrique
ENASS	: Ecole Nationale des Agents Sociaux et Sanitaires
ENAM	: Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature
ENI	: Ecole Nationale des Instituteurs
EST	: Enseignement Secondaire Technique
EPT	: Education Pour Tous
FSE	: Faculté des Sciences de l'Education
HA	: Hypothèse Alternative
HG	: Hypothèse Générale
HO	: Hypothèse Nulle
HS	: Hypothèse Spécifique
INSEED	: Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques
KH2	: Khi-deux
MENPC	: Ministère de l'Education Nationale et de la Promotion Civique
MESRI	: Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

MFRM	: Ministère de la Formation Professionnelle, des Métiers et de Micro finance
OCDE	: Organisation de Coopération et Développement Economique
ODD	: Objectif de Développement Durable
OMD	: Objectif Millénaire du Développement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONU	: Organisation des Nations Unies
OS	: Objectif Spécifique
PAA	: Plan d'Action Africain
PEFAF	: Projet de l'Education des Filles et Alphabétisation des Femmes
P M	: Premier Ministre
PNG	: Politique Nationale Genre
PR	: Président de la République
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
QS	: Question Spécifique
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SNVBG	: Stratégie Nationale de lutte contre les Violences Basées sur le Genre
TA	: Terminale A
TBS	: Taux Brut de Scolarisation
TC	: Terminale C
TD	: Terminale D
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour la l'Education, la Science et la Culture
UNICEF	: Fonds d'urgence International des Nations Unies pour l'enfance
VBG	: Violence Basée sur le Genre
VD	: Variable Dépendante
VI	: Variable Indépendante

RÉSUMÉ

Cette étude s'intitule : la politique nationale genre en éducation et la scolarisation des jeunes filles au Tchad : une approche évaluative de l'action de PEFAF. Traite le problème des inégalités de chance dues aux écarts observés par la faible représentativité des filles dans l'enseignement secondaire au Tchad avec un taux d'accès de 32,62% contre 67,37% pour celui des garçons. Pour mener cette étude, nous avons convoqué plusieurs théories à savoir la théorie de changement de Carol Weiss (1995) et la théorie du capital humain d'Adam Smith (1776). Ces théories dévoilent et expliquent les différents aspects des actions menées par la politique genres liés à la scolarisation des jeunes filles en ce qui concerne les stratégies définies, le plan d'action, les procédures, le taux d'accès à l'éducation, le taux d'achèvement et l'autonomisation. Afin de comprendre les raisons qui entravent cette scolarisation des jeunes filles, une question générale a été formulée de la manière suivante : quels sont les effets de la politique nationale genre en éducation sur la scolarisation des jeunes filles au Tchad ? Ainsi, cette question nous a permis de formuler une hypothèse générale de recherche qui suit : la politique nationale genre en éducation a eu un effet significatif sur la scolarisation des jeunes filles au Tchad. Pour vérifier ladite hypothèse, nous avons adopté la démarche mixte. La méthode qualitative a été conduite à l'aide d'un entretien semi-directif auprès du responsable du lycée de Gassi, et de l'équipe du projet PEFAF. L'enquête quantitative quant à elle s'est faite à l'aide d'un questionnaire soumis à un échantillon aléatoire de 125 élèves issus de différent niveau du lycée de Gassi. A l'issue de cette analyse qui a montré que le khi carré calculé (X^{2cal}) est supérieur au khi carré lu (X^{2lu}), les résultats obtenus nous ont permis de conclure que la politique nationale genre en éducation respecte les critères de performance et que ses actions menées par le projet PEFAF a eu un effet significatif sur la scolarisation des jeunes filles au Tchad d'une part, d'autre part, les inégalités sont persistantes. Pour résoudre le problème des inégalités de chance, nous avons suggéré à l'Etat de poursuivre ses actions de lutte et de punir les parents qui refusent d'envoyer les filles à l'école, aux responsables du projet PEFAF encourager davantage leurs actions en faveur de la scolarisation des filles ainsi que leurs maintiens. Aux parents de veiller sur le cursus scolaire de leurs filles. En fin aux filles de prendre consciences de leur situation, surtout celles qui ont eu la chance de responsabilité de soutenir les actions œuvrant dans le cadre de cette lutte.

Mots clés : Politique nationale, Genre, Éducation, Scolarisation, Jeune fille, Alphabétisation.

ABSTRACT

This study is entitled : the national gender policy in education and the schooling of young girls in Chad : an evaluative approach to PEFAF's action. Addresses the problem of inequalities of opportunity due to the gaps observed by the low representativeness of the queues in secondary education in Chad with an access rate of 32.62% compared to 67.37% for that of boys. To carry out this study, we used several theories, namely Carol Weiss's theory of change (1995) and Adam Smith's theory of human capital (1776). These theories reveal and explain the different aspects of the actions carried out by the gender policy linked to the schooling of young girls with regard to the defined strategies, the action plan, the procedures, the rate of access to education. Education, completion rate and empowerment. In order to understand the reasons which hinder this schooling of young girls, a general question was formulated as follows : what are the effects of the national gender policy in education on the schooling of young girls in Chad ? Thus, this question allowed us to formulate a general research hypothesis which follows : the national gender policy in education has had a significant effect on the schooling of young girls in Chad. To verify the said hypothesis, we adopted the mixed approach. The qualitative method was conducted using a semi-structured interview with the head of the Gassi high school and the PEFAF project team. The quantitative survey was carried out using a questionnaire submitted to a random sample of 125 students from different levels of Gassi high school. At the end of this analysis which showed that the calculated chi square (X^2_{cal}) is greater than the read chi square (X^2_u), the results obtained allowed us to conclude that the national gender policy in education respects the performance criteria and that its actions carried out by the PEFAF project have had a significant effect on the schooling of young girls in Chad on the one hand, on the other hand, inequalities are persistent. To resolve the problem of inequalities of opportunity, we suggested to the State to continue its combat actions and to punish parents who refuse to send girls to school, to those responsible for the PEFAF project to further encourage their actions in favor of the education of girls as well as their support. It's up to parents to watch over their daughters' education. Finally to the daughters of prebe aware of their situation, especially those who have had the chance to be responsible to support actions working within the framework of this fight.

Keywords : National policy, gender, education, schooling, young girl and literacy.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Depuis la nuit de temps, la question d'égalité entre les sexes ne cesse d'animer les débats et constitue une préoccupation majeure pour les organisations internationales, les Etats et les acteurs de développement Programme des Nations Unies pour Développement (PNUD), Organisation de Coopération et de Développement (OCDE), Organisation des Nations Unies (ONU). Accorder la chance à tous, serait un moyen privilégié de contribuer efficacement au développement économique d'un peuple, d'un pays et le monde en général (les organisations humanitaires des Nations Unies). Des actions de lutte contre les inégalités de sexes, les discriminations de genre et les violences faites aux filles et femmes voire les stéréotypes, ont amené à la définition de plusieurs Chartes, Pacte et des lois. La définition et la mise en œuvre de la Politique Nationale Genre est une réponse des Etats dont l'Etat Tchadien pour réduire les écarts entre les sexes ou les éliminer pour permettre aux filles d'avoir l'accès à l'éducation de qualité et leur maintien à l'école.

D'une manière générale, l'exploitation de la littérature montre que l'éducation des filles est un moyen essentiel pour contribuer efficacement au développement. L'affirmation de l'intellectuel Ghanéen James Emman Aggrey retient notre attention lorsqu'il affirme qu'« éduquer un homme, c'est éduquer un individu. Eduquer une femme c'est éduquer toute une Nation ». Ce travail faisant suite à un constat et d'importantes recherches sur les inégalités de genre à l'école. Il nous permettra de comprendre et traiter les problèmes des inégalités entre les sexes en termes de scolarisation tout au long de la vie.

De prime à bord, l'éducation est l'un des éléments essentiels qui sous-tendent le développement humain et le progrès de la société. Faut-il le rappeler ; elle est un tremplin de tout changement surtout celle des filles. L'éducation consiste à former, développer, et faire grandir l'individu, non seulement pour lui-même, mais aussi pour qu'il puisse participer à la construction de la société. A cet effet, elle contribue à accroître le niveau de vie de la famille et de lutter contre toutes les discriminations à l'égard des filles, Nations-Unies (partenariat mondial pour l'éducation). C'est un moyen par lequel un peuple se prépare pour la création de sa civilisation propre et aussi l'avancement et la gloire de sa propre race ; Marcus Garvey 2020. Moyen selon lequel chaque individu parvient à défendre son identité. Selon les Nations-Unies, la scolarisation des filles est un puissant levier de développement. C'est un élément essentiel de leur accès à l'autonomie économique et un enjeu majeur de développement.

Organisation des Nations Unies pour la l'Education, la Science et la Culture

Organisation des Nations Unies pour la l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO, 2000), la Déclaration mondiale sur l'Éducation pour tous (EPT) et la Déclaration du Millénaire des Nations Unies réaffirmaient la notion selon laquelle l'accès à l'éducation est un droit humain fondamental et reconnaissaient que l'éducation des filles était une première étape importante et nécessaire pour atteindre l'égalité entre les sexes dans l'éducation.

La question des inégalités de genre et de la scolarisation des filles surtout dans l'enseignement secondaire général est un grand défi dans le monde en général, en Afrique subsaharienne, en particulier au Tchad. Ce défi de faible scolarisation des filles est le réel problème auquel sont confrontés les décideurs politiques et les pédagogues. Angela Lusigi, l'une des auteures du rapport de PNUD dans un rapport de Zipporah Musau du Décembre 2017 au mars 2018 sur le thème réduire les inégalités : éducation et égalités affirme que si l'Afrique a fait des progrès significatifs pour combler l'écart dans le primaire, le secondaire et le tertiaire sont à la traîne. Seuls quatre enfants sur 100 sont susceptibles d'intégrer un établissement d'études supérieures et de troisième cycle, contre 36 sur 100 en Amérique Latine et 14 sur 100 en Asie du Sud et de l'Ouest. En poursuivant son intervention, Lusigi nous fait comprendre plus de 7 à 23% des jeunes en âge d'être admis dans le supérieur ne sont pas inscrits. Ces chiffres pour elle varient selon les régions et les niveaux d'inscriptions. On observe le niveau le plus bas en Afrique Centrale et Orientale. Ceci, pour dire que les filles vivantes dans ces régions ont moins de chance d'être suivies et maintenues dans l'enseignement jusqu'au niveau supérieur.

Sur le plan international, plusieurs conférences se multiplient pour faire prendre conscience de la gravité et la nécessité de la résoudre. La convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (1979), définissant les droits à l'éducation des femmes. La conférence de Dakar qui s'est tenue du 26 au 28 avril sous l'égide de l'UNESCO est l'une des actions premières qui mettent les filles et garçons sur les mêmes pieds, d'où l'accès à tous à l'éducation. A l'issue, de cette rencontre, les initiatives gouvernementales ont permis de mettre en place un mécanisme de résolution en votant les réformes rendant l'école gratuite et obligatoire pour tous sans aucune discrimination OMD (2000-2015) pour une prise en compte de l'éducation universelle pour tous à travers la promotion de l'égalité entre les filles et les garçons. L'objectif 4 du développement durable ODD4 s'inscrit dans ce sens en mettant plus l'accès sur l'inclusion et la formation tout au long de la vie.

Pour démontrer son importance, quelques penseurs se sont attardés sur un certain nombre de points de vue. A cet effet, Nelson Mandela (2003) affirme que l'éducation est une puissante

arme que nous pouvons utiliser pour changer le monde. Cependant, éduquer c'est le changement donc un processus de changement de comportement et de mentalité, d'attitude et de perception du monde. Elle peut donner à chaque individu la possibilité d'affirmer son existence, d'assurer sa croissance que ce soit physique, mentale et économique. Par son importance, Marie-Duru-Bellat à son tour estime que : « l'éducation est un bien dont l'accès est également désiré à la portée de tous et toutes catégories sociales confondues. Selon le sociologue Durkheim, l'éducation est : « une action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûre pour la vie sociale. Elle a pour l'objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné ». En Afrique, la question de scolarisation des enfants et surtout des jeunes filles reste une préoccupation majeure. Depuis plusieurs décennies, les organisations internationales et nationales, les décideurs politiques et les responsables en charge de l'éducation reconnaissent que seule l'éducation peut permettre d'asseoir une société égalitaire et d'assurer un développement durable. L'éducation apparaît comme un levier de tout changement bien que Bourdieu et Casson trouvent que les inégalités ont pris leur origine dans l'école.

Dans les années 1990 lors de la conférence mondiale sur l'éducation de Jomtien (1990), les autorités de l'Etat aussi bien que les partenaires au développement ont apporté un cachet particulier sur la prise en compte de la dimension genre dans les politiques éducatives. Au cours de cette conférence sur « Education Pour Tous » (EPT) de JOMTIEN, la question de l'accès équitable à une éducation de qualité est devenue le nouvel enjeu du développement social et humain. Selon le système des nations unies UNESCO (Organisation des Nations Unies pour la Science et la Culture), siége à Paris, la parité entre les genres en matière de l'éducation est une aspiration plutôt étroite, puisqu'elle implique uniquement que le nombre de filles et de garçons présents dans l'école est égal. Cette question des inégalités qui frappe les filles et les femmes dans le domaine de l'éducation, de nombreux pays du monde ont fait l'objet depuis JOMTIEN (Thaïlande) d'un certain nombre de réunions internationales et de travaux de la part des chercheurs. De sur croit, la problématique de l'accès inéquitable entre les filles et les garçons à l'éducation y est traitée sous plusieurs aspects : accès à l'école (taux de fréquentation), l'itinéraire scolaire (type d'établissement public ou privé, filières d'enseignement), la performance scolaire (redoublement, échec/réussite à l'examen), la poursuite de la scolarité (abandon scolaire).

Face à ce défi qui fait l'objet des préoccupations des organisations internationales, Etats et chercheurs, nous avons choisi de mener une étude sur le sujet « Politique Nationale Genre en Education et scolarisation des filles au Tchad : Approche évaluative de l'action de PEPAF » pour permettre de réduire les inégalités dans la politique du genre. De par ce travail, nous voudrions faire la promotion de la scolarisation des filles en augmentant leur taux d'accès à l'éducation et de maintien dans l'apprentissage tout au long de la vie.

PREMIÈRE PARTIE :
CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE DE L'ÉTUDE

CHAPITRE 1 : LA PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE

La problématique d'une étude est l'ensemble construit autour d'une question principale et des lignes d'analyse qui permettent de traiter le sujet choisi. Selon Fonkeng, Chaffi & Bomba, (2014, p.39). La problématique est « une construction conceptuelle et thématique qui et en lien un certain nombre de problèmes et de questions indépendantes, le tout dans une cohérence convaincante ». Quant à Emile, (2012, p.86), définit la problématique comme un ensemble de questions que l'on se pose pour traiter un sujet particulier. Partant de cette définition, la problématique serait un cheminement méthodique, un questionnement général que l'on se pose par rapport à une thématique générale en liaison avec un objectif recherché par un chercheur qui en découle d'une question partielle. Dans le présent chapitre, il est question pour nous de situer notre étude dans un contexte bien précis et de justifier, bien avant cela, il serait judicieux de présenter le Tchad et présenter l'évaluation du projet. Après cela, ensuivra la formulation du problème de l'étude. Ensuite, nous ressortirons les questions de recherche, les objectifs de l'étude, la formulation des hypothèses, ses intérêts et la délimitation de l'étude

1.1.Contexte et justification

Le Tchad, un pays enclavé situé au cœur du continent africain, membre de la Communauté Economique Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Il couvre une superficie de 1284000km² et est limité au Nord par la Libye, au Sud par la République centrafricaine, à l'Est par le Soudan et à l'Ouest par le Cameroun, le Niger et le Nigeria. Le Tchad dispose un climat de type tropical et est reparti sur trois grandes zones du nord au sud. La zone saharienne désertique est caractérisée par une rareté de pluie. On enregistre dans cette une quantité pluviométrique annuelle de 100 à 300mm. L'on observe dans cette zone une maigre végétation pousse sur des sols nus (dunes et ergs), on les trouve précisément aux pieds de massifs de Tibesti, de l'Ennedi et dans les oasis. Tandis que la zone Sahélienne, est une zone de grande réalisation d'activités d'élevages. Elle est caractérisée par un type de végétation constitué essentiellement des steppes épineuses. On enregistre dans cette zone une quantité moyenne pluviométrique annuelle dont la moyenne est comprise entre 700-200mm. Enfin, la zone Soudanienne. Elle est drainée par deux principaux fleuves le (Logone et le Chari), une zone de hautes activités et est marquée par une forte quantité pluviométrique annuelle comprise entre 700-1300mm.

Sur le plan démographique, le Tchad comptait au dernier recensement de 2009 11274106 habitants dont 49.3% d'hommes, 50,7% de femmes et les enfants de moins de 15 ans représentaient 48 % du total (RGP2, 2009). Et en 2020, la population tchadienne est estimée à 16877357 habitants. Et de 17,18 millions d'habitants en 2021 selon le rapport de la Banque mondiale. Le taux de la croissance démographique annuel est estimé à 3,5 sans tenir compte des réfugiés, ce qui place le pays parmi ceux ayant un fort taux de croissance. A cette allure, la population tchadienne atteindra 23 millions dans les années 2030, selon l'Institut National de la Statistique, des études Economiques et Démographiques (INSEED, 2018). Cet accroissement s'est traduit par une nette augmentation des effectifs des enfants d'-âge scolaire, représentant pour l'Etat et les personnes actives, des exigences en matière de construction d'infrastructures éducatives et sanitaires.

Ancienne colonie française, le Tchad a accédé à son indépendance le 11 août 1960 avec à sa tête François Ngartha Tombalbaye. Très tôt le pays fut secoué par des crises politico-militaires qui perdurent encore et dont les conséquences sont le retard observé dans de nombreux domaines de développement économiques.

L'orientation prioritaire des ressources publiques vers les dépenses militaires constitue un problème majeur pour le développement du pays. Pendant que des milliers d'enfants n'ont pas accès à l'éducation et poursuivre leur éducation, ni aux soins de santé primaires, le budget de la défense ne fait que gonfler d'année en année et d'importantes sommes d'argent servent plutôt à l'achat des armes.

1.1.1. SITUATION SCOLAIRE AU TCHAD.

Le système éducatif au Tchad est l'un des secteurs au les regards sont tournés. Ce secteur est sous la supervision de cinq (5), ministères :

- Le Ministère de l'Education Nationale et de la Promotion Civique (MENPC) ;
- Le Ministère de la Formation Professionnelle, des Métiers et de la Micro finance (MFRM) ;
- Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) ;
- Le Ministère du Genre et de la Solidarité Nationale, et
- Le Ministère de la Jeunesse et du Leadership Entrepreneurial.

Il accueille les enfants de deux sexes, filles et garçons. Il dispose en son sein Quatre (5) cycles d'enseignement : Préscolaire, Primaire, Moyen, et le Secondaire.

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2, 2009) réalisé au Tchad, et selon la projection démographique de l'INSEED de 2014, la population Tchadienne est estimée à 16818391 habitants, dont 50,1% sont des Femmes. Ce qui laisse croire que la population Tchadienne est dominée par les femmes.

L'âge moyen requis est compris de 3-5ans pour le préscolaire, de 6-11ans pour le Primaire, de 12-15ans pour le moyen, et de 16-18ans pour le secondaire Général. Selon le rapport de l'annuaire statistique 2021, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) au niveau de l'enseignement primaire est de 91,2%. La proportion filles est de 81,20% contre 101,10% pour celui des garçons avec un taux d'achèvement de 47,75% dont 40,20% des filles contre 55,50% pour celui des garçons. Et le taux de redoublement est estimé à 14,0%. La proportion filles est de 14,40% contre 13,60% pour celui des garçons.

Au niveau de l'enseignement moyen, les taux bruts de scolarisation sont de 29,20%. La proportion fille est estimée à 21,90% contre 36,90% pour celui des garçons. Et le taux d'achèvement est de 21,40%. La proportion filles est estimée à 14,80% contre 28,60% pour celui des garçons.

Au niveau de l'enseignement Secondaire Général, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) est de 19%. La proportion filles est estimée de 9% contre 30% pour celui des garçons et est reparti à des différents niveaux (2^{nde}; 1^{ere}; Terminale) et type d'enseignement (littéraire et scientifique). Sur un effectif de 34877 en 2^{nde}L, les filles représentent 38,4% contre 61,5% pour celui des garçons. Au niveau de la 2nds, les filles représentent 23,7% contre 76,2% pour les garçons. Quant à la 2ndu, les filles représentent 37,1% contre 62,8 pour les garçons. En 1^{ere}L, sur effectif de 39624, les filles représentent 37,3% contre 62,6% pour celui des garçons. En 1^{ere}s, les filles représentent 23,1% contre 76,8% pour les garçons sur un effectif de 20448. Au niveau de la Terminale A (TA), sur un effectif de 59048, les filles représentent 36,1% contre 63,8% pour celui des garçons. Terminale C (TC), les filles représentent 9,0% contre 90,9% pour celui des garçons. Et en fin au niveau de la Terminale D (TD), sur un effectif de 24794, les filles représentent 21,1% contre 78,8% pour celui des garçons.

Au niveau de l'Enseignement Secondaire Technique (EST), les filles représentent 36,6% contre 63,3% pour celui des garçons sur un effectif de 8788. Dans l'enseignement secondaire général, les filles ne représentent que 32,62% contre 67,37% des garçons.

1.1.2. Bref aperçu de Politique Nationale Genre en Education

La politique du genre en éducation est réitérée dans le monde comme une vision inclusive et équitable de qualité d'apprentissage pour expliciter l'importance de l'égalité de genre dans la réalisation du droit à l'éducation pour tous. Plusieurs pays du monde intègrent les questions de genre dans la formation des enseignants et dans les programmes d'enseignement pour éliminer les discriminations et la Violence Basée sur le Genre (VBG) à l'école. Lors du forum mondial de l'éducation d'Inchon, en Corée, les représentants ont publié une déclaration réaffirmant une vision de l'éducation pour tous initiées à Jomtien en 1990 et réitérée à Dakar en l'an 2000. La déclaration d'Inchon sur l'éducation à l'horizon 2030, cette vision reconnaît l'importance de l'égalité de genre dans la réalisation du droit à l'éducation pour tous et du soutien aux politiques, la planification et aux environnements d'apprentissages réceptifs à l'approche genre. D'intégrer la question du genre dans la formation.

Plus récemment, ODD4 engage le monde à l'égalité de sexe dans l'éducation à la finalisation des indicateurs. Il poursuit dans ses objectifs un engagement universel et explicite à l'intégration de l'égalité de sexe à l'éducation. De même, le plan international des Nations Unies en faveur de l'éducation des filles et d'autres partenaires clés ont mis en œuvre en 2004, un ensemble des approches intégré et ciblé afin de généraliser l'égalité de sexe. Prenant aussi en compte sur le plan international, le développement de plan sectoriel de l'éducation qui vise à soutenir une nouvelle génération des filles, des femmes, des garçons et hommes mieux éduquer et émanciper ; à promouvoir des relations plus égalitaires entre le sexe au sein des système éducatif et à contribuer à l'évolution des normes et des relations lieux aux genres à l'école. Cette politique favorisera des plans sectoriels de l'éducation prenant davantage en compte la notion de genre. En 2012, le plan international de l'éducation défend l'importance de l'analyse et du traitement de question d'égalité de sexe en faisant des recommandations pendant le lancement de campagne Because I Am a Girl (B IAA GIRL). C'est une stratégie vitale et un premier pas dans la réalisation des objectifs de développement durable à l'horizon 2030.

L'égalité des genres est un maillon de tout changement de la promotion de droit à l'éducation. Pour soutenir la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD), l'UNESCO dans son agenda d'éducation à l'horizon 2030, considère que l'égalité des genres requiert une approche qui « garantisse que les garçons et les filles, les hommes et les femmes non seulement aient le même accès aux différents cycles d'enseignement, jusqu'à terme mais qu'ils aient les mêmes possibilités de s'épanouir dans l'éducation grâce à l'éducation ». Selon

le rapport d'analyse de l'institut de statistique de l'UNESCO sur l'approche genre remonte l'information selon laquelle, les filles sont les moins scolarisées et sont victimes d'inégalité d'accès aux acquis d'apprentissage et à la poursuite de leur étude. Plus de 16 millions des filles au monde n'entreront pas dans une salle de classe.

Dans cette logique, pendant plusieurs années, les gouvernements et les organisations de développement accordent une priorité importante à la problématique de genre lorsqu'ils arrêtent conjointement leurs orientations stratégiques et conçoivent les politiques. En effet, les dernières conférences internationales ont tout inscrit à l'ordre du jour le principe de la parité entre hommes et femmes en ce qui concerne l'accès et l'allocation des ressources et les opportunités de promotion économique et sociale. Elles se sont entendues sur la relation fondamentale qui existe entre développement durable et égalité de genre. La Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED), à Rio, en 1992, a explicitement abordé les aspects de genre dans la plate-forme du Sommet de la terre : "Action 21". De même, à la Conférence mondiale sur les droits de l'Homme, à Vienne, en 1993, les droits des femmes ont été mis en exergue. Il a été réaffirmé que les droits fondamentaux des femmes et des filles font partie de façon inaliénable, intégrale et indissociable des droits humains universels. Ce principe a été repris par la Conférence internationale sur la population et le développement, au Caire, en 1994. La problématique de genre a été au centre des débats et la promotion du pouvoir des femmes pour un développement égalitaire a été soulignée : l'objectif est de promouvoir l'égalité entre les sexes dans tous les aspects de la vie de l'être humain, et d'encourager les hommes à faire preuve du sens des responsabilités dans leur vie sexuelle et leur comportement procréateur et dans leur vie familiale et sociale. Au Sommet mondial sur le développement social à Copenhague, en 1995, la parité a été l'axe des stratégies retenues pour le développement social, économique et pour la protection de l'environnement. En fin, la quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Pékin, en 1995, a insisté sur ces nouvelles options. Elle a fixé un ordre du jour pour le renforcement du statut des femmes et a adopté une déclaration, accompagnée d'une plate-forme d'action, visant à éliminer les obstacles à l'égalité entre hommes et femmes et à garantir la participation active des femmes à toutes les sphères de la vie. Les gouvernements, la communauté internationale et la société civile, y compris les organisations non gouvernementales et le secteur privé, ont été sollicités pour trouver des solutions aux questions critiques identifiées. Ces rapports des conférences montrent en grande partie que les filles sont les victimes des discriminations et des inégalités :

- L'accès inégal à l'éducation, la formation et les disparités et insuffisance dans ce domaine ;
- L'accès inégal aux soins de santé, aux services sanitaires et les disparités et insuffisance;
- La violence à l'égard des femmes ; · les effets des conflits armés et autres sur les femmes;
- L'inégalité face aux structures et politiques économiques, à toutes formes d'activité de production et à l'accès aux ressources ;
- Le partage inégal du pouvoir et des responsabilités de décision à tous les niveaux ;
- L'insuffisance des mécanismes de promotion de la femme à tous les niveaux ;
- Le non-respect des droits fondamentaux des femmes et les carences pour la promotion et la protection de ces droits ;
- La persistance de la discrimination à l'égard des petites filles et des violations de leurs droits fondamentaux.

En juillet 1985, s'est tenue à Nairobi (Kenya), la conférence mondiale pour évaluer les résultats de la première décennie de la femme décidée à Mexico en 1975 ou ont été adoptées « *les stratégies prospectives d'action de Nairobi* » pour la promotion des femmes.

En 1995, la conférence de Beijing sur l'évaluation de la 2^{ème} décennie a abouti à l'élaboration du plan en 12 domaines prioritaires.

Cette politique est réaffirmée par l'organisation des Nations Unies pour l'éducation, les sciences et de culture (l'UNESCO) dans l'agenda d'éducation 2030. Plusieurs objectifs ont été définis dont l'objectifs 4,5 et 10 traitants la question d'accès à l'éducation de qualité pour tous, parvenir à l'égalité des sexes mais aussi réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre. Toutes ces actions concourent mettre la lumière sur les zones sombres qui empêchent à toucher du doigt les problèmes qui minent le bon développement de la population femme.

Lors de la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes adoptées par l'assemble générale des Nations Unies du 18 décembre 1979 entrée en vigueur en septembre 1981 ratifiée par 20 pays dont y compris les pays Africains en particulier le Tchad 1995, dans l'article 10, 11 et 13 affirment chacun respectivement l'égalité des droits des femmes en matière d'éducation, d'emploi et d'activité économique et sociale. (CEDAW 1981).

Poursuit le même objectif de la CEDAW 1981, le Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques conclu en New York le 16 décembre 1966 et approuvé par l'Assemblée Fédérale le 13 décembre 1991 puis instrumentalisé d'Adhésion déposée par la Suisse le 18 juin 1992 et entré en vigueur pour la Suisse le 18 septembre 1992. Ce présent Pacte, reconnaît les droits universels des Hommes afin de promouvoir le respect et la liberté comme devoir envers la collectivité dans le monde. Il définit dans son article 3, les Etats partis au présent pacte s'engagent à assurer le droit égal Hommes et des Femmes de jouir de tous les droits civils et politiques énoncés dans le présent Pacte dont le Tchad en est fait partie le 9 juin 1995.

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) approuvé par les gouvernements des Nations Unies en septembre 2000 a pour but l'amélioration de bien-être de l'Homme, la réduction de la pauvreté et la faim dans le monde et la mortalité infantile et maternelle puis garantir l'accès à l'enseignement pour tous. Plusieurs objectifs définis notamment l'objectif 3 qui met l'accent sur la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, donne une priorité urgente du développement et considère la participation des femmes à la vie politique comme un indicateur clé. L'organisation des Nations Unies (ONU) et ses partenaires bien que les décideurs internationaux lors d'une table ronde tenue à NEW YORK en 2011 pour analyser la position de l'ONU dans sa politique de lutte contre les inégalités et l'autonomisation des femmes. Ils estiment que la démocratie dans la gouvernance ne peut s'obtenir que s'il existe une égalité entre les sexes et a pour thème : « démocratie et l'égalité des sexes : le rôle des Nations Unies » visant à :

- Examiner les principales difficultés et réussites rencontrées par les initiatives en faveur de la pleine participation et de l'inclusion totale des femmes dans la gouvernance démocratique ;
- Réfléchir aux moyens de favoriser davantage la prise en compte des questions de genre dans les programmes d'aide à la démocratie dispensés par les Nations-Unies ;
- Affirmer un engagement de haut niveau en faveur de l'autonomisation politique des femmes. Placer la femme en plein milieu de politique de la démocratie et leur autonomisation.

En Afrique, la problématique d'égalité de genre et la scolarisation des jeunes filles est au cœur des débats et s'est fait exprimer à travers la Charte Africaine des droits de l'Homme et des peuples, en son article 18 alinéa 3 de 1981 réaffirmée par la conférence des chefs d'Etats de l'organisation des Unités africaines sous appellation de l'Union africaine de nos jours et

entrée en vigueur en 1986, Plan d'Action d'OUAGADOUGOU en 1997 ; Le Plan +d'Action Africain (PAA) adopté lors de la 6ème conférence régionale africaine sur les femmes à ADDIS en 1999 pour accélérer la mise en œuvre des plates-formes de Dakar et Beijing. Selon la charte de l'Union Africaine, il est clairement stipulé qu'il revient à chaque Etat de veiller à l'élimination de toute discrimination contre la femme et d'assurer la protection des droits de la femme et de l'enfant tels qu'énoncés dans les déclaration et conventions internationales. Les pays ayant pris part à cette conférence ont intégré dans leur politique de développement la question de genre et considèrent que scolariser une fille c'est contribuer de manière efficace et durable au développement. Au Mali par exemple, les filles sont victime d'inégalité d'accès à l'école, au maintien dans le système scolaire, à l'orientation et la qualité des enseignements. Pour promouvoir le droits humain et l'égalité entre les sexes afin de se conformer aux exigences des Etats africains et pour répondre aux objectifs des organisations internationales définis dans l'objectif 3 du Millénaire ratifié en 2000 au Dakar pour l'éducation pour tous et dans l'Objectif de Développement Durable (ODD) tous mettant accent sur l'accès, la qualité sans distinction. Le Mali a défini en ce sens une politique en 2010 une politique Nationale de scolarisation des filles afin d'accélérer le processus d'élimination de discrimination entre les sexes. Il s'est engagé à mettre en œuvre les conventions celle relative à la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement, adoptée le 14 décembre 1960 par la 11^{ème} session de conférence générale de l'UNESCO, ratifiée suivant l'ordonnance n°06-018/P6PM du 18 Septembre 2006, mais le constat reste gênant.

La conférence sur l'éducation des filles en Afrique placée sous le thème : « vers l'égalité des genres dans le secteur de l'éducation : positionnement de la jeunesse pour défendre l'agenda de l'éducation en Afrique » en 2017 au Zambie ; La décennie 2006-2015 a été marquée par des engagements des objectifs spécifiques tels que l'élimination des disparités liées au genre, afin de garantir l'égalité, l'autonomisation des filles et des femmes par le biais de l'éducation

La Déclaration Solennelle sur l'Egalité du Genre en Afrique (DSEGA) a été adoptée par la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine à Addis-Abeba (Ethiopie), en juillet 2004, ainsi que l'entrée en vigueur du Protocole sur les droits de la femme en Afrique ; Etat de lieu sur l'éducation des filles et des femmes au Mali en 2020, grandes étapes de l'alphabétisation des femmes du XIXème siècle-EHNE de 1930, Education et formation des femmes de 1995. Dans le souci de renforcer les capacités, plusieurs pays d'Afrique ont mis sur pieds des politiques visant à réduire les inégalités entre les sexes afin de lutter contre les violences basées sur les genres mais aussi d'accélérer la scolarisation des filles.

Le Burkina Faso a adopté en juillet 2009, une Politique Nationale Genre (PNG), qui a pour vision la construction d'« une société débarrassée de toutes les formes des inégalités et d'iniquités de genre, et qui assure, à l'ensemble des citoyens et citoyennes, les sécurités essentielles pour leur épanouissement social, culturel, politique et économique. Le Niger a adopté le 31 juillet 2008 une politique nationale genre visant à contribuer à l'instauration d'un environnement juridique favorable à l'équité et à l'égal accès des hommes et des femmes mais aussi pour garantir l'application des droits des femmes conformément à la constitution et à la CEDEF du 18 décembre 1979 et révisée en 2017 à l'horizon 2027 qui, a pour vision de « bâtir avec tous les acteurs, une société, sans discrimination, où les hommes et les femmes et les filles et les garçons ont les mêmes chances de participer à son développement et de jouir des bénéfices de sa croissance ». Le Mali dans ses objectifs de mission pour la lutte contre les inégalités liées aux sexes, se propose de promouvoir l'accès équitable à l'éducation de qualité et faire face aux préoccupations sociales et culturelles des femmes à travers la mise en œuvre d'une Politique Nationale Genre de 2008 :

Dans le souci de se conformer aux engagements auxquels les autres pays se sont souscrits, le Tchad lors de la Conférence Nationale Souveraine (CNS) de 1996, dans l'article 13 de la constitution stipule que : « tous les Tchadiens de deux sexes ont les mêmes droits et les mêmes devoirs et ils sont égaux devant la loi, Conférence Internationale sur l'éducation des filles et la formation des femmes dans l'espace francophone de juin 2019.

En effet, depuis 2011, le Tchad a mis en œuvre une Politique Nationale Genre (PNG) pour promouvoir la gence féminine. L'objectif de cette politique est de « promouvoir l'égalité et l'équité entre les hommes et les femmes en vue d'un développement durable ». L'intégration de l'approche genre dans les politiques et programmes scolaires est aujourd'hui reconnu comme une stratégie déterminante pour réaliser l'égalité entre les femmes et les hommes. La mise en œuvre de cette politique a pris au préalable une bonne connaissance du contexte socioculturel et de l'environnement institutionnel qui déterminent les rapports sociaux entre les hommes et les femmes au sein du ménage et dans la société. Les campagnes de sensibilisation témoignent à suffisance la préoccupation de l'Etat face aux pratiques et la question touchant la scolarisation des filles et l'alphabétisation des femmes.

1.1.4. Contexte juridique

L'éducation apparait de nos jours comme un levier de tout changement. C'est un moyen par excellent qui permet à chaque individu, chaque peuple et chaque nation d'accroître

efficacement son développement socio-économique et culturel. Selon Nelson MANDELA (1996), dans un long chemin vers la liberté affirme que : « l'éducation est l'arme la puissante pour changer le monde. » A travers cette affirmation, MANDELA laisse croire que l'éducation est un ingrédient essentiel du succès, elle a pour une portée multidimensionnelle qui permet de tout apportée dans le comportement et changement des attitudes et aptitudes. Selon les Nations Unies (2006), l'éducation est un droit fondamental et universel, c'est pour dire que l'éducation apparaît comme un droit humain qui doit être accessible à toutes les personnes, sans aucune discrimination. Cette volonté est reconnue dans la constitution tchadienne dans ses articles 13 et 14 et stipule que : « les tchadiens de deux sexes ont les mêmes droits et les mêmes devoirs » (Art 13) et l'Etat « Assure à tous l'égalité devant la loi sans distinction d'Origine, Race ; de Sexe, De Religion, d'opinion Politique ou de position sociale. (Art. 14) L'Etat a le devoir de veiller à l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme et d'assurer la protection de ses droits dans tous les domaines de la vie privée et publique ». A travers cet article, le Tchad affirme que l'égalité ne peut être atteinte simplement en le déclarant et qu'il reconnaît ses obligations relatives à l'élimination de toutes formes de discrimination. L'Acte n°006/PR/2015 portant Interdiction du Mariage d'Enfants et l'adoption cette année d'un nouveau Code Pénal criminalisant les violences basées sur le genre.

1.1.5. Contexte politique

Depuis 1990, le pays est entré dans une nouvelle ère qui a consacré l'amorce d'un processus démocratique et du multipartisme. Ce changement politique a conduit à l'organisation de la Conférence Nationale Souveraine (CNS) en 1993, à l'adoption d'une nouvelle constitution en 1996, puis à la tenue des élections législatives (1996, 2001 et 2011) et présidentielles (1996, 2001, 2006, 2011, 2016 et 2021). Poursuivre dans ce même élan, le gouvernement Tchadien a manifesté sa volonté en ratifiant les chartes internationales et la déclaration universelle des droits de l'homme de 1958. Dans le secteur de l'Education, le gouvernement a mis sur pied une Cellule Technique de la Promotion de la scolarisation de filles avec la création d'une Direction de la Promotion de l'Education des Filles depuis 2007.

La Déclaration solennelle du Chef de l'Etat, son excellence le maréchal du Tchad Idriss Deby Itno relative à un quota de 30% de place aux filles/femmes à l'Ecole Nationale des Agents Sociaux et Sanitaires (ENASS) et dans les Ecoles Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) et Ecoles Normales des Instituteurs et Institutrices (ENI) qui est plus ou moins appliquée pour assurer une sorte d'équilibre dans les effectifs explique son engagement indéfectible en faveur des filles et leur scolarisation.

En dépit de l'engagement du gouvernement sur la question d'identité de genre, plusieurs actions sont entreprises sur le plan politique notamment :

- L'adoption de La Politique Nationale Genre par Décret n° 2035/PR/PM/MFPPESEN/2017 du 20 novembre 2017
- La mise sur pieds de La Stratégie Nationale de Lutte Contre les Violences Basées sur le Genre (SNVVG) ;
- La définition d'un plan national d'action quinquennal (2019-2023) pour la mise en œuvre de la Politique Nationale Genre ;
- La création de Direction de la Promotion de l'Education des Filles au sein du Ministère en charge de l'Education Nationale 2017 ;
- La Maison Nationale de la Femme ;
- La radio thématique femme dénommée créée par décision N°042/HCC/SG/2017 du 13 octobre 2017.

En 2021, sous l'égide du ministère de la femme à travers l'ONG la voix la 3eme édition, organise une campagne de sensibilisation sur l'éducation des filles dénommées « ma fille va à l'école ». Dans le Massenya la région du Chari Baguirmi

1.1.6. Contexte social

Dans les sociétés anciennes, les filles sont reléguées au dernier rang. Elles sont considérées comme des êtres réservés exclusivement pour des travaux ménagers et n'ont pas les mêmes privilèges que les garçons. Ces sociétés considèrent l'école comme un instrument de dépravation des mœurs qui peut enlever chez les jeunes filles les valeurs traditionnelles et culturelles pouvant les aider au foyer. Au Tchad, dans certaines communautés, les filles scolarisées voient leur chance réduite pour accéder rapidement à leur mariage. En plus de ce poids traditionnel, la pauvreté voire l'ignorance des parents est l'un des facteurs qui compromettrait la scolarisation des filles. Dans certains ménages où il y a les garçons et les filles, les parents préfèrent plutôt envoyer les garçons à l'école au détriment des filles. Dans les sociétés actuelles, le chômage et l'inefficacité externe du système éducatif conduisent les parents vers un découragement à poursuivre l'éducation tout au long de la vie.

1.1.7. Contexte du projet d'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes (PEFAF).

Le projet du PEFAF s'inscrit dans le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) traitant la problématique de la formation des filles et l'alphabétisation des femmes.

Selon le projet, les filles sont jusqu'aux nos jours une couche défavorisée en matière de formation qui impact sur leur croissance économique, sociale et culturelle. Malgré les efforts consentis en matière de leur scolarisation qui a connu une amélioration de 63,6% en 2014 contre 39% en 2000 et le taux d'achèvement du cycle primaire (50,8% en 2015 contre 23% en 2000) le niveau de l'éducation de la population Tchadienne, en particulier celui des femmes demeure l'un de plus bas en Afrique. Ensuite la question des disparités entre les sexes n'a fait sourde d'oreille. Le projet rappelle aussi que les disparités entre les sexes sont beaucoup plus marquées dans l'enseignement secondaire et supérieur et se manifestent également par un faible pourcentage des filles dans les filières scientifiques et techniques.

Le projet PEFAF vise à :

- L'accroissement de l'offre scolaire aux niveaux secondaire général et technique pour la scolarisation des filles,
- L'amélioration de la qualité de l'éducation et de la formation offertes aux filles et aux femmes adultes à travers notamment une prise en compte accrue des questions de genre dans les services éducatifs offerts, le renforcement des filières scientifiques, la diversification des filières d'études et l'accent sur l'insertion socio-économique des femmes alphabétisées.

Le projet comprend les trois composantes complémentaires suivantes :

- Accroissement de l'offre scolaire pour la scolarisation des filles et l'amélioration de l'environnement scolaire ;
- Renforcement de la qualité de l'éducation des filles, et du développement de l'alphabétisation fonctionnelle ;
- Appui institutionnel aux structures dédiées à la scolarisation des filles et l'alphabétisation des femmes et à la cellule de gestion du projet.

1.2. Justification de l'étude

Ce thème scolarisation des filles se justifie par le fait que les filles sont défavorisées dans la scolarisation. Elles font face aux problèmes de marginalisation, le mépris, l'espérance de la vie scolaire, le mariage précoce, violence basée sur le genre etc. Cette situation a contraint bon nombre des filles et n'arrivent pas à terminer leur cursus scolaire au détriment de leur situation à laquelle elles traversent. Cependant, en raison de leur marginalisation dans la société, des ONG et les partenaires mondiaux de l'éducation ont cherché à pallier leurs situations en créant

des écoles, centre de formation professionnelle et renforcent les équipements de certaines écoles dans le cadre de scolariser l'éducation des filles afin qu'elles retrouvent sa place dans la société et contribuer au développement de leur communauté.

En effet, beaucoup des filles sont scolarisées dans le but de pouvoir être autonome et s'insérer dans la vie professionnelle. Nous avons décidé de mener une étude sur le projet PEFAF implémenté dans les six régions du Tchad dont notre site d'étude est celui de la zone du projet de N'Djamena afin de mesurer ses effets et la politique de scolarisation des filles avec un souci de voir dans quelles mesures ces dernières ont pu scolariser grâce à ce projet.

Au regard du projet la politique nationale genre en éducation et la scolarisation des jeunes filles, la conférence tenue à N'Djamena sur l'éducation des filles n'a pas augmenté le faible taux de scolarisation des filles dans l'enseignement secondaire général au Tchad. Le combat reste à mener pour bien renforcer la capacité des filles afin que ces dernières soient instruites, maintenues et trouvent une meilleure place dans la société.

Cette recherche se justifie par le non atteint des objectifs prédéfinis par l'Etat, les ONG qui ont développé un certain nombre de projet dans le but de la scolarisation des filles par une meilleure qualité de l'éducation. Ainsi, nous nous adossons sur ces pans non atteints pour développer une problématique sur la question de la scolarisation des filles au Tchad.

1.3. Formulation du Problème de recherche

Notre étude a été motivée par des constats auprès des filles dans la ville de N'Djamena. Il ressort de cette observation que le plus grand nombre des filles ne sont pas scolarisées et ne peuvent achever leur cycle de formation, mais aussi poursuivre leur étude secondaire, supérieur. Elles brillent par leur absence dans les filières scientifiques et techniques. Il s'agit d'un problème des inégalités entre les sexes. Ces inégalités impactent sur la vision de la Politique Nationale Genre (PNG 2011) qui stipule que : « D'ici 2020, le Tchad est un pays débarrassé de toutes les formes d'inégalités et d'équités de genre, de toutes formes de violences, où les hommes et les femmes ont la même chance d'accès et le contrôle des ressources et participent de façon équitable dans les instances de prise de décisions en vue d'un développement durable ».

La problématique d'identité de genre et de la scolarisation des filles constitue une préoccupation majeure des décideurs politiques, socioéconomique et des organismes internationaux et nationaux et a fait l'objet de plusieurs rencontres et déclarations, d'où la

déclaration solennelle de la Charte Internationale des Droits de l'Homme (CIDH,1948), la Convention sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Egard des Femmes (CEFDEF,1979), la déclaration de l'Objectifs du Miliare du Développement (OMD 2000-2015) notamment cet objectif met l'accent sur la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, donne une priorité urgente du développement et considère la participation des femmes à la vie politique comme indicateur clé, de l'EPT et la Conférence des Chefs d'Etats et le Gouvernement de l'Union Africaine de (CCEGUA, 2004), tous œuvrant dans la problématique de l'identité du genre en éducation. Des enquêtes menées par l'UNESCO dans son agenda d'éducation à l'horizon 2030 considère que l'égalité de genre requiert une approche qui « garantisse que les garçons et les filles, les hommes et les femmes non seulement aient le même accès aux différents cycles d'enseignement jusqu'à terme, mais qu'ils aient les mêmes possibilités de s'épanouir dans l'éducation grâce à l'éducation ». Selon le rapport d'analyse de l'institut de statistique de l'UNESCO sur l'approche genre remonte l'information selon laquelle les filles sont les moins scolarisées et sont victimes d'inégalité d'accès aux acquis d'apprentissage et à la poursuite de leur étude. Plus de 16 millions des filles au monde n'entreront pas dans une salle de classe.

Les rapports des études menées montrent que les vingt pays les plus pauvres du monde présentent non seulement le taux d'alphabétisation le plus bas de la population féminine, mais aussi un faible taux de participation et de rétention des filles à l'école. C'est dire que près des deux-tiers des enfants privés de formation scolaire sont des filles. Aussi faut-il préciser que les filles africaines constituent les deux tiers de la population d'enfants qui ne vont à l'école, soit elles n'ont jamais été inscrites, soit elles ont abandonné le milieu scolaire. Dans le monde, plus de 132 millions de filles, entre 6 et 17ans ne sont pas scolarisées, soit 63% des adultes analphabètes dans le monde sont des femmes. Une fille sur 4 ne va pas à l'école dans les pays en développement surtout en Afrique subsaharienne. 63 millions des filles sont astreintes aux travaux forcés et 12 millions de filles sont mariées chaque année avant l'âge de 18 ans, soit près de 3300 filles par jour, près de 12 millions des filles, soit 1fille sur 10 de moins de 20 ans, ont été confrontées à la violence sexuelle, Nations Unies 2020.

UNESCO (2021), estime qu'il existe une amélioration constante de niveau d'inscription des filles au primaire qu'au secondaire. Cette augmentation quant à elle, est due aux différentes luttes vis-à-vis des droits des femmes, droits à l'éducation et à l'alphabétisation, de lutte contre les inégalités. Elle poursuit dans ce même rapport et remonte l'information selon laquelle malgré les progrès réalisés, les filles sont les plus susceptibles à être exclues que les garçons à

l'éducation. De ce constat, elle fait l'appel aux engagements des gouvernements de s'attaquer aux différentes discriminations persistantes. Le rapport préconise des mesures allant dans le sens d'éliminer de disparités entre les genres en matière d'accès, de participation et d'achèvement des études. Dans 4% des pays, moins de 9 femmes pour 10 hommes sont inscrites dans l'enseignement primaire, 9% dans l'enseignement secondaire inférieur, 15% dans le secondaire supérieur et 21% dans l'enseignement supérieur. De l'accès à l'éducation : « tous les élèves doivent avoir accès à une éducation complète à la sexualité. Il a été démontré qu'elle permettait de prévenir la violence sexiste en milieu scolaire en favorisant la compréhension et le respect des identités de genre des élèves. Unesco fait observer une baisse considérable des écarts entre les sexes dans le monde mais en Afrique Subsaharienne, l'Afrique du Nord, l'Asie de l'ouest qu'un faible taux d'accès des filles à l'éducation s'observe. Des pays comme le Mali, le Niger et le Tchad. Au Togo par exemple 4 filles sur 10 garçons dans l'enseignement supérieur. Vingt-cinq ans (25ans), après la déclaration et le programme d'action de Pékin 1995, des millions des filles sont toujours confrontées à des obstacles qui les empêchent d'aller à l'école, (Manas Antoninis, 2020).

Au Tchad, malgré les avancées en matière de l'éducation des filles au primaire pour casser les barrières des inégalités qui montent jusqu'à 80,4% selon le rapport de l'annuaire statistique 2019-2020. Au fur et à mesure de l'évolution, un faible taux de maintien s'observe à travers les régions et plus particulièrement dans l'enseignement moyen (6^e-3^e) et l'enseignement général (2nd-Terminale) avec un pourcentage de 13,3% pour les filles contre 28,2% pour les garçons.

Dans un journal publié par une presse en ligne au Tchad, (Tchad info, 2020), le Tchad est l'un des pays d'Afrique où le taux de la scolarisation des filles reste le plus faible au monde. Sur une population de 2,3 millions de personnes en âge scolaire, seulement 43% d'entre elle partent à l'école, (Ministère de l'éducation Nationale, 2015). Le passage d'une fille du primaire au secondaire est un moment critique au Tchad, (FAM, 2021).

La loi 16/PR/2006 du 13 mars 2006, portant Orientation du système éducatif dans son chapitre trois (3), fixant les objectifs et dans son Article 4, il est clairement inscrit la promotion de la scolarisation des filles par la levée de stéréotype et autres pesanteurs socioéconomique et culturels entravant le plein épanouissement de la fille et de la femme dans le processus de l'apprentissage. L'objectif dix (10) de cette même loi instruit sur la formation des hommes et des femmes responsables, capables d'initiatives, civiques et professionnels.

De par ce constat, nous avons choisi de mener une étude qui porte sur : la « Politique nationale genre en éducation et la scolarisation des jeunes filles au Tchad : Approche évaluative de l'action du PEFAF ». A travers ce sujet, nous voulons précisément traiter le problème des inégalités de chance dues aux facteurs socioculturels entre les sexes dans l'enseignement secondaire général. De manière plus claire, le problème de notre étude concerne les facteurs liés à l'origine sociale qui sont les variables explicatives principales causes des inégalités scolaires.

1.4. QUESTION DE RECHERCHE

Elle se pose sous deux volets : une question principale et des questions secondaires de l'étude :

1.4.1. Question de recherche principale

La politique nationale genre en éducation a-t-elle un effet significatif sur la scolarisation des jeunes filles au Tchad ?

1.4.2. Questions spécifiques

Pour répondre à cette question principale de recherche, nous avons dégagé trois questions spécifiques suivantes :

QSI : les stratégies définies dans le cadre de la mise en œuvre de la politique Nationale Genre permettent-elles à encourager la scolarisation des jeunes filles au Tchad ?

QS2 : les actions de lutte contre la non scolarisation des jeunes filles et leur maintien à l'école définies dans le cadre de mise en œuvre de la politique Nationale Genre contribuent-elles à réduire les écarts entre filles et garçons surtout dans l'enseignement secondaire général au Tchad ?

QS3 : les procédures entreprises dans cette politique contribuent-elles à la scolarisation des jeunes filles au Tchad ?

1.6. HYPOTHESE DE RECHERCHE

Grawitz (1993) estime que l'hypothèse « est une proposition de réponse à une question posée. » Ce sont donc les thèses préalables que nous émettons en fonction des observations empiriques que nous faisons. En tant que tel, cette hypothèse appelle à vérification à travers expérimentation et analyse. Nous la disséquons en une principale et trois spécifiques à savoir :

1.6.1. Hypothèse Générale

En guise de réponse anticipée à notre question de recherche, nous formulons notre hypothèse générale de la manière suivante : la politique nationale genre en éducation a eu un effet significatif sur la scolarisation des jeunes filles au Tchad.

1.6.2. Hypothèses Secondaires

HS1 : les stratégies définies dans le cadre de la mise en œuvre de la politique Nationale Genre permettent à encourager la scolarisation des jeunes filles au Tchad.

HS2 : les actions de lutte contre la non scolarisation des jeunes filles et leur maintien à l'école définies dans le cadre de mise en œuvre de la politique Nationale Genre contribuent à réduire les écarts entre filles et garçons surtout dans l'enseignement secondaire général au Tchad.

HS3 : les procédures entreprises dans cette politique contribuent à la scolarisation des jeunes filles au Tchad.

1.5. OBJECTIF DE L'ETUDE

Dans cette partie de l'étude, il est question de donner l'objectif de recherche qui se résume en objectif général et spécifique.

1.5.1. Objectif général de l'étude

En prenant le cas de la scolarisation des jeunes filles au Tchad, l'objectif général de notre étude vise à évaluer les effets du projet de la Politique Nationale Genre en Education sur la scolarisation des jeunes filles et leur maintien dans l'enseignement secondaire général au Tchad. Nous pouvons décliner cet objectif principal en trois (3) objectifs spécifiques.

1.5.2. Objectifs spécifiques

OS1 : Vise à évaluer les stratégies de la Politique Nationale Genre en Education sur la scolarisation des jeunes filles au Tchad.

OS2 : Vise à évaluer les plans d'action de la Politique Nationale Genre en Education sur la scolarisation des jeunes filles au Tchad.

OS3 : Vise à évaluer les procédures entreprises dans la politique Nationale Genre en Education sur la scolarisation des jeunes filles au Tchad.

1.7. PERTINENCE DE L'ÉTUDE

Beaucoup des auteurs et spécialistes se sont penchés sur la question de la scolarisation mais très peu ont ébauché le problème auxquels qui empêchent les enfants de mieux progresser à l'école. Dans les pays développés, la scolarisation est bien connue donc il n'y a pas assez de problèmes. Chacun connaît son rôle. C'est-à-dire que dans les établissements scolaires, il y a des psychologues, des conseillers d'orientations qui suivent régulièrement la progression des élèves donc dès qu'un élève a de problème, il est orienté chez un spécialiste pour le diagnostiquer et lui trouver une solution. Les parents ont également l'œil derrière les enfants au retour de l'école.

Dans notre entourage, nous voyons que ses élèves dès leur jeune âge ont de graves difficultés à l'école pour, finalement se trouver exclus des études sans formation ni qualification.

Par ailleurs, selon le Fonds d'urgence International des Nations Unies pour l'enfance (UNESCO, 2000), la proportion du phénomène atteint un nombre inquiétant surtout chez les filles au point où il reste encore d'actualité tant dans les pays en voie développement.

Pour Koffi Annan, le Secrétaire General de l'ONU, ces observations relèvent d'une grave violation des droits reconnus. Ainsi poursuit-il : « mais le plus tragique et le plus injuste c'est que les deux tiers (2/3) des cent dix (110) millions d'enfants qui ne sont pas scolarisés sont des filles. Leurs droits fondamentaux sont ainsi doublement violés, puisqu'on leur dénie un droit inscrit dans le préambule de la charte des Nations Unies (l'égalité entre les hommes et les femmes) ».

S'il faut choisir entre éduquer un garçon et éduquer une fille, c'est souvent la fille que l'on garde à la maison ou qui ne pousse pas loin les études. S'il faut accroître les revenus de la famille, c'est souvent la fille que l'on envoie travailler. Lorsque les filles vont à l'école, elles doivent souvent s'occuper des travaux ménagers au détriment de leurs devoirs. Lorsqu'elles sont enceintes pendant leurs parcours scolaires, elles sont souvent contraintes à abandonner leurs études. Les parents ont tendance à voir dans l'éducation des filles un obstacle au mariage et à la maternité plus qu'un avantage.

La question de l'accès équitable des filles et des garçons à l'éducation devient donc aujourd'hui une préoccupation constante de tous les Etats et des Organisations Internationales (Lange, 1998)

Au Tchad, ce phénomène perdure toujours malgré les efforts déployés par le gouvernement et ses partenaires en faveur de la scolarisation des filles et leur maintien. Et ceci à placer le Tchad parmi les pays possédants un faible taux de scolarisation des filles dans l'enseignement secondaire général après le Soudan du Sud, la République Centrafricaine, le Niger et l'Afghanistan.

Il occasionne ainsi l'abandon scolaire, la baisse de niveau qui ont pris de l'ampleur dans presque tous les niveaux d'études. Cela a aussi entraîné d'autres problèmes notamment la marginalisation, le mépris, délinquance juvénile et la prostitution qui sont monnaies courantes dans notre société. Tout cela on en parle aujourd'hui dans tous les médias.

Au moment où nos sociétés sont encore très ancrées dans les stéréotypes culturels qui empêchent en ce 21ème siècle la scolarisation des filles, aujourd'hui au Tchad, dans toutes les sphères sociales, la question relative à la scolarisation chez les filles (ou leur mauvaise progression à l'école) a toujours fait l'objet des débats (UNESCO, 2001).

1.8. INTERETS DE L'ETUDE

Il faut noter que l'intérêt est l'importance attribuée à une étude. Sillamy (2006) estime que, l'intérêt est « ce qui importe à un moment donné ». Vue sous cette perspective, cette étude se subdivise en deux intérêts à savoir : scientifique et social.

1.8.1. Intérêt Scientifique

A travers cette étude, nous voulons faire de cet instrument un document de référence qui permettrait aux décideurs, partenaires, organisations nationales, internationales de l'éducation de prendre des dispositifs pour résoudre le problème de maintien des filles dans tous les cycles de l'enseignement. Cette étude sera le lieu de lever l'équivoque sur les facteurs qui influencent la scolarisation et l'éducation des jeunes filles tout au long de la vie. Elle permettra également de déceler ce qu'il faut concrètement faire en termes d'opérationnalisation dans le secteur éducatif. Elle vient renforcer les actions du gouvernement et tant des projets qui ont été mis en œuvre par différentes organisations. Elle sera un document d'orientation pour renforcer la promotion de la Politique Genre au Tchad.

1.8.2. Intérêt social

Sur le plan social, cette étude vient renforcer la lutte des sociétés qui aspirent à une éducation de qualité tout au long de la vie à leurs filles. Elle permettra également de comprendre le rôle important que joue la société dans la scolarisation des jeunes filles. Tous conscients des

avantages déscolariser une fille. Les organisations telles le Fonds d'urgence International des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), estiment que l'éducation des jeunes filles est bénéfique. Elle contribue à impacter le niveau socioéconomique d'un pays et d'assurer un développement durable. Dans son intervention, l'ex-secrétaire des Nations-Unies KOFI Annan affirme que : « il n'existe aucun instrument de développement le plus efficace que l'éducation des filles. Si nous voulons que nos efforts aboutissent à la construction d'un monde en meilleure santé, plus pacifique et équitable, les classes du monde doivent être remplies de filles aussi bien que les garçons ». Plus qu'importante, l'éducation des filles contribue au développement d'une Nation. Un intellectuel ghanéen James Emma Kwegyir Aggrey disait à son tour que : « si vous éduquez un homme, vous éduquez simplement un individu. Si vous éduquez une femme, vous éduquez une nation toute entière ». Donc cette étude permettra d'informer les sociétés sur l'importance d'éduquer une fille, ses avantages et son apport dans la vie quotidienne mais aussi sur les facteurs qui affectent la poursuite de leur éducation à tous les niveaux d'enseignement et de la formation.

1.9. DELIMITATION DE L'ETUDE

Notre recherche s'inscrit dans une approche scientifique. Etant donné que c'est une étude de cas, nous nous sommes adossés sur l'exploration du terrain d'étude pour montrer la limite de recherche. La première limite que nous pouvons relever est liée à la question de la période à laquelle nous avons fait notre décente sur le site, s'était en saison humide. Nous avons éprouvé de difficultés à sillonner le site à cause de l'inondation qui a envahi le site. En deuxième lieu lors de notre recherche certaines filles et femmes qui composent notre échantillon s'enferment sur elles même. En ce sens, pour ne pas retarder notre recherche, nous avons dû prendre celles qui étaient disponible. Dans un tel contexte, il nous manque de la diversité des points de vue, ce qui entraine limites à notre recherche.

Nous avons donc effectué une pré-enquête pour expérimenter notre technique. Malheureusement, nous ne pouvions noter le plus fidèlement possible le contenu des entretiens compte tenu des difficultés liées au sentiment de méfiance chez les jeunes filles au Tchad et de la situation politique complexe vécue.

1.9.1. Délimitation géographique

Cette étude est menée au Tchad, plus précisément à N'Djamena, afin d'appréhender les réalités tchadiennes parallèlement à celles d'autres contextes. Les villes ciblées par le projet

sont soumises à une augmentation rapide de la population, due à l'exode rurale et à l'arrivée des réfugiés, qui entraînent une forte pression sur le foncier, des occupations anarchiques, et une dégradation des espaces urbains et périurbains. La gestion des eaux usées, l'évacuation des eaux de pluie et la collecte des déchets sont les principales contraintes que rencontrent les structures chargées de la gestion de ces établissements humains.

Les agglomérations urbaines souffrent d'un grand déficit d'accès aux services urbains de base. Le niveau des services et d'accès aux VRD (ouvrages d'évacuation des eaux pluviales et usées, adduction d'eau potable, réseau d'électricité, gestion des déchets, équipements collectifs, aires de jeu, les espaces verts, promenades et parcours sportifs, etc.) sont encore très faibles, voire inexistants.

1.9.2. Délimitation thématique

Sur le plan thématique, notre étude est centrée sur les thèmes la Politique Nationale Genre en Education et la scolaire des jeunes filles au Tchad : une approche évaluative de l'action de PEFA. Ainsi, cette étude fait partie des recherche menées en Faculté des Sciences de l'Education (FSE). Elle s'inscrit dans le champ de management de l'éducation et principalement en conception et évaluation des projets éducatifs, dans la mesure où elle s'attache, observe et cherche à comprendre, à évaluer la Politique Nationale Genre en Education sur le niveau d'accès et de maintien (enseignement secondaire général au Tchad) chez les jeunes filles à travers le projet d'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes (PEFAF).

Le premier chapitre de ce travail de recherche avait pour objectif majeur de présenter les principaux éléments qui constituent cette étude. En effet, nous sommes parties d'un contexte qui nous a permis de comprendre la situation de la scolarisation chez les jeunes filles au Tchad en particulier celles de N'Djamena. Nous notons également à travers ce chapitre que des efforts sont déployés par ce projet pour promouvoir la qualité de l'éducation des jeunes filles au Tchad, mais les résultats escomptés restent mitigés. Ce qui a suscité le problème de recherche. Plusieurs théories explicatives ont été développées en Conception et Evaluation des Projets Educatifs afin d'aider à l'évaluation de la qualité de l'éducation des jeunes filles au Tchad. Il serait important que nous abordions la revue de la littérature pour mieux explorer les concepts tout en insistant sur les débats théoriques qui en découlent.

CHAPITRE 2 : REVUE DE LQ LITTÉRQTURE ET INSERTION THÉORIQUE DE LA RECHERCHE

L'objectif de ce deuxième chapitre est de présenter la récession des écrits des auteurs effectués sur la présente thématique. Il s'agit en fait de ceux concernant notre sujet de l'étude.

2.1. REVUE DE LA LITTÉRATURE

Lorsqu'on entame un travail de recherche ; on commence toujours par une exploitation documentaire pour avoir une orientation par rapport à la problématique que l'on veut construire et les postulats posés. De ce point de vue ; nous pouvons dire que la revue de la littérature constitue un pilier essentiel dans le processus de la recherche car ; elle permet au chercheur d'approfondir ses connaissances sur le sujet qu'il veut étudier. Ce travail s'appuie sur les expériences empiriques ; le vécu quotidien et/ou les études théoriques produites par ses prédécesseurs. Ces « savoirs » antérieurs permettent au chercheur non pas de traiter le thème en utilisant les mêmes approches mais ; d'aborder dans des perspectives nouvelles. Notons ici que la politique nationale genre en éducation est un champ très vaste qui intéresse plusieurs responsables et les organisations des Nations-Unies et les gouvernements d'où le gouvernement du Tchad.

En effet, de nombreux documents et des chartes ont démontré clairement les avantages de la lutte contre l'inégalité et la discrimination liées au genre et le sexe. Les effets bénéfiques du politique national genre sont entre autres : l'égalité de chance, les droits des femmes, l'accès équitable aux biens et services, égalité vis-à-vis de droits et devoirs devant la loi telle que c'est affirmer dans la constitution tchadienne et les déclarations internationales.

Le Tchad a adopté en décembre 2011 une politique Nationale Genre (PNG). La vision qui sert le fondement de cette politique est la construction d'« une société débarrassée de toutes formes des inégalités et d'équités de genre, de toutes formes de violences, où les hommes et les femmes ont la même chance d'accès au contrôle des ressources et participent de façon équitable dans les instances de prise de décisions en vue d'un développement durable». Elle s'appuie sur une étude prospective Tchad 2020, qui envisage un projet de société où les hommes et les femmes jouissent des mêmes droits fondamentaux, et une société de paix et de solidarité débarrassée de toutes formes de discriminations et d'exclusion.

La politique Nationale Genre permet de concrétiser les engagements pris par le gouvernement en ratifiant les conventions internationales et régionales favorables aux droits des femmes et à l'égalité de sexes et les politiques Nationales de développement. Elle sert un moyen pour le gouvernement de saisir et de cerner les problèmes qui minent le développement des femmes.

Elle constitue le maillon pour booster le niveau d'accès aux ressources entre les hommes et les femmes, d'accroître leur chance d'accès à l'éducation et au pouvoir décisionnel. De part cette politique, cette reconnaissance de droits d'égalité est affirmée dans la constitution Tchadienne de 1996 ceci pour témoigner la détermination de l'Etat tchadien dans la lutte contre les discriminations sexuées.

La problématique du genre et la scolarisation des filles a fait l'objet de plusieurs rencontres qui ont aboutis à des recommandations et les lois portant amélioration des conditions de vie des femmes, leurs droits fondamentaux et leur participation à la vie. Cette reconnaissance est réaffirmée dans OMD3 (cible 3) consacré à l'élimination des disparités entre les sexes dans les enseignements primaires et secondaire d'ici à 2005, si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015, plus tard et dans l'ODD4 en mettant accent sur l'inclusion et une éducation tout au long de la vie.

Pour se faire, plusieurs efforts ont été déployés par l'Etat Tchadien afin de renforcer le statut, la position et les capacités des femmes, ayant été corroborés en 2011, par la définition d'une politique nationale genre. Celle-ci a fait état de progrès significatifs en faveur des femmes dans plusieurs domaines. Elles sont en meilleure santé ; les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire sont mieux prises en charge ; leurs droits fondamentaux sont davantage respectés ; les violences basées sur le genre sont désormais punies par la loi ; elles sont davantage représentées dans les instances de décision.

La formulation de la Politique Nationale Genre (PNG) constitue donc une réponse de l'Etat Tchadien aux engagements pris, tant au niveau national qu'international, de lutter contre toutes formes d'inégalités liées au sexe dans le strict des valeurs culturelles, des préceptes traditionnels et religieux et des droits fondamentaux de la personne humaine tels reconnus dans la Constitution.

1.2.1. Histoire de l'introduction de l'école au Tchad

Elle est étroitement liée à celle de la religion. D'un côté, la pénétration de l'Islam a favorisé la naissance des écoles coraniques, de l'autre, le Christianisme et la colonisation y ont ajouté l'école française dont la première a été créée à Mao en 1911. Cependant, dans certaines régions, le système éducatif formel ne s'est véritablement développé qu'avec l'arrivée des missionnaires. Ces derniers pour le besoin de la cause, se sont attelés à l'œuvre d'alphabétisation et de scolarisation en plus de leur mission d'évangélisation.

Le système scolaire au départ n'était accessible qu'aux enfants des collaborateurs de l'administration coloniale (enfants des chefs coutumiers, des sultans, des notables, etc.), limitant les possibilités d'accès aux filles dont la place était plutôt au foyer. Il a fallu attendre les années 1960 pour que le système soit ouvert aux enfants issus de toutes les couches sociales. La femme étant également un agent de développement, des dispositions ont été prises pour intégrer les jeunes filles dans ce système afin de les rendre plus efficaces. Pour inciter les parents à envoyer davantage leurs filles à l'école, la stratégie adoptée par les confessions religieuses, essentiellement catholiques, était de créer des écoles et des collèges uniquement pour les filles. Les filles étaient ainsi, défavorisées dès le début de la création des écoles.

Conscient de la situation socio-économique, les acteurs de développement et les organisations des Nations-Unies attachent du prix à l'éducation gage de tout changement et un moyen sûr de lutter contre les inégalités parmi les sexes. Pour ce faire, l'éducation étant un droit fondamental que chaque être humain en est besoin. L'accès à l'éducation ou à la formation serait offert à tous tel qu'affirmer dans l'EPT et l'OMD.

Duru-Bellat (2009, p 166), partage avec intérêt l'hypothèse selon laquelle l'éducation est un droit fondamental et tente d'expliquer que l'éducation est un bien dont l'accès est également désiré et à la portée de tous, toutes les catégories sociales confondues.

Le genre est perçu comme un outil d'analyse dans un nombre croissant de réflexion en sciences humaines et sociales, qu'il s'agisse des sciences de l'éducation (Duru-Bellat 1990 ; Mosconi, 1989) ; de la sociologie (Bourdieu, 1998 ; Delphy, 1998), de l'anthropologie (héritier ; 2002), de l'Histoire (Duby et Perrot, 1991) ou de la psychologie sociale (Wood et Eagly, 2002). Pour ces auteurs le genre ne fait pas référence au sexe mais un moyen pour exprimer le rapport de pouvoir dans la société.

Duru-Bellat (1995), dans son article de note de synthèse intitulé filles et garçons à l'école, approches sociologiques et psycho-sociales soulignait qu'il existe un grand écart entre les sexes dans presque tous les domaines de la vie. Elle estime que ces écarts sont plus observés en éducation surtout dans l'enseignement secondaire. A travers cet article l'auteur propose d'expliquer les perceptions de sociétés vis-à-vis des sexes et de leur relation dans le processus enseignement-apprentissage. Pour lui, beaucoup de temps sont concentrés et accordés à la formation des garçons qu'au détriment des filles.

Selon Marie Duru-bellat (2002), dans ouvrage intitulé « les inégalités sociales à l'école : Genèse et mythes ne se voit pas à travers l'hypothèse selon laquelle les filles sont victimes de discrimination d'accès à l'éducation moins encore leur choix dans les filières prestigieuses. Pour Bellat, ces types d'inégalités ont pris leurs sources dans la répartition des classes divisées donc intimement liées à la situation que présentent les parents. Elle tente d'expliquer ce paradoxe en partant de l'idée que les inégalités scolaires sont indissociables des inégalités sociales. Duru-Bellat décrit substantiellement les différences constatées dans les itinéraires scolaires des garçons et filles. En plus des inégalités sociales qui déterminent indéniablement les choix de carrières des élèves, il existe un logique sexe que l'école maintient dans ses contenus et ses modes de fonctionnement pédagogique : une multitude de mécanismes quotidiens, parfois très fins, en général inconscients, qui font que garçons et filles vivent une socialisation de fait très sexuée (p. 111). De cette ségrégation larvée émerge une construction de la science comme masculine (p. 110) entretenue par une surreprésentation des garçons dans les programmes scientifiques et des hommes parmi les enseignants et les scientifique (p. 105), puis par un manque de modèles féminins dans les manuels scolaires, caractérisés par l'absence quasi-totale des femmes et/ou leur concentration dans des rôles stéréotypés (p. 105). Ceci entraîne un clivage dans les parcours scolaires, en fonction des sexes, qui aboutit à l'orientation massive volontaire ou subie des filles vers les filières littéraires, leur faible représentation dans les carrières plus prestigieuses et, sur le terrain, la forte proportion (70%) de leur orientation vers des professions (30%) dites féminines (soins, éducation, services). Dans la troisième partie de l'ouvrage, l'auteure avance un autre argument qui relève encore de la domination masculine : l'adéquation formation-emploi. Les filles adapteraient d'emblée leur parcours scolaire aux emplois qu'elles anticipent et au rôle que leur réserve l'avenir familial. Autrement dit, les filles s'excluent d'elles-mêmes des filières les plus prestigieuses en raison des difficultés potentielles qu'elles anticipent dans les métiers dits masculins et des exigences que leur imposera l'existence familiale. Duru-Bellat parle du complexe de Cendrillon pour résumer la situation

des filles et, plus généralement, des femmes : le destin social des femmes, c'est le bonheur dans les relations amoureuses et familiales, et s'en éloigner les expose à la marginalisation. Elle rappelle que l'hésitation des filles à s'engager dans la filière scientifique relève de certains traits sociaux du modèle féminin : un intérêt soi-disant moins fort pour la connaissance rationnelle de la nature, une piètre intériorisation des valeurs de compétition, une incertitude quant aux possibilités futures d'un investissement professionnel du fait des responsabilités familiales. C'est pourquoi on les retrouve en grand nombre dans les emplois précaires ou temporaires, moins bien rémunérés. S'il appartient au lecteur d'évaluer les arguments présentés par Duru-Bellat sur les inégalités sexuelles distillées dans le système scolaire et dans la famille, reconnaissons à l'auteur un bilan fouillé (notamment sous la rubrique des différences de socialisation dans les contextes familial, scolaire et professionnel) et saluons l'importance qu'elle accorde à ces différences socioculturelles. La conclusion permet également de situer les enjeux éducatifs de cette problématique et, par conséquent, d'envisager certains jalons correctifs à venir. Le fond du débat est là : permettre aux femmes d'effectuer les mêmes choix professionnels et familiaux que les hommes et assurer ainsi une réelle égalité des sexes dans les rôles sociaux. Somme toute, l'ouvrage s'arrime à une impressionnante liste de références (plus de 300) dont le cadre théorique la sociologie de l'éducation différenciée selon le sexe mériterait plus d'attention de la part des chercheurs. Certes, on pourrait énoncer certaines critiques : comparaisons internationales trop succinctes, faible attention portée aux inégalités scolaires en regard des garçons, nombre important de références bibliographiques désuètes (près de 50% datent d'avant 1990), écriture dense qui rend la lecture ardue, etc. Ces quelques faiblesses ne portent cependant pas ombrage à la qualité de l'ensemble, car Marie Duru-Bellat nous offre ici un ouvrage rigoureux susceptible de stimuler aussi bien les sociologues de l'éducation que l'ensemble des chercheurs et des spécialistes intéressés aux inégalités sociales à l'école, notamment celles qui relèvent de l'appartenance à un sexe.

Certains auteurs tentent d'expliquer et de définir les politiques genres comme des politiques visant à réduire les inégalités de genre, en considérant de manière explicite le système des rapports sociaux de sexes inégaux, système qui est défavorable aux femmes. D'une part, la mise en œuvre de ces politiques, intégrée à chaque étape de leur construction de leur mise en œuvre la question des égalités entre les sexes. D'autre part, soit les égalités entre les sexes redeviennent l'objectif principal de politique spécifique. Toutefois, il s'avère nécessaire de signaler les difficultés que rencontrent ces politiques dans le processus de leur mise en œuvre et l'application de celle-ci.

Le rapport d'évaluation des vingt-cinq (25) ans de mise en œuvre du programme d'action de Beijing, (2019). Le présent rapport d'évaluation est abordé sur tous l'aspects en particulier l'éducation et donc l'éducation des filles et la formation des femmes faisant lors de conférences précédentes qui prévoyaient la cause de la gent féminine (EPT, OMD et ODD), chacune respectivement œuvrant un accès pour tous à l'éducation. Rappelons que le programme d'action de Beijing de 1995 définit en marge les égalités entre les sexes pour un développement durable. Ledit rapport montre en effet depuis sa ratification par le Tchad, une légère progression est observée. Le rapport signale en outre que la progression en matière de la scolarisation des filles s'observe beaucoup plus au niveau primaire au fur et à mesure de l'évolution surtout au second cycle du secondaire général, un faible de taux de représentations des filles.

Dans la société ancienne en France par exemple, les femmes sont reléguées au second rang non pas à cause du genre mais leur sexe. Elles sont souvent victime de dénigrement, de mépris (F. Héritier, 2010). Cette conception d'image de la femme ne relève pas de leur nature mais de la façon où elles sont observées dans la société. En poursuivant son discours, Héritier nous raconte une histoire d'un journal qui était à la une en France traduisant le mépris vis-à-vis des femmes sur l'avènement des téléphones portable qui était pour eux serait une chose du passé donc naturelle, « le téléphone portable est très récent. Au début, c'était surtout les hommes qui les achetaient en argumentant de l'avantage qu'ils en tiraient dans leur profession. Cette page publicitaire que nous avons longtemps vue dans le monde notamment mais aussi dans d'autres journaux, disait que c'était un instrument si merveilleux qu'il ne fallait pas que les maris le prêtent à leurs femmes car elles s'en serviraient de façon futile pour converser entre amies. Tout le fond de la page était recouvert de « blablas-blablabla ». Cela sous-entendait que les femmes ne peuvent émettre que des « blablas ». C'est ce qui aurait justifié les raisons du retard et de non maintien de filles dans l'enseignement secondaire général au Tchad en ce sens qu'elles sont vu selon héritier des êtres ayant moins de perspectives.

Dans un rapport publié par l'UNESCO lors de la journée internationale de la du 11 octobre 2022, tenue à Dakar, dans une interview accordée, les experts ont souligné malgré les avancées, les femmes d'Afrique Subsaharienne et particulièrement au Tchad sont confrontées aux problèmes d'inégalité qui ne leur accorde pas la chance d'obtenir des emplois de qualité mais aussi accès à l'éducation et à la formation. Selon le rapport, le Tchad peine à intégrer la question du genre dans les politiques éducatives. C'est dans les dernières années que les efforts sont en train d'être faits. C'est ainsi qu'un Atelier de formation et de dialogue politique pour la prise en compte de l'égalité de genre dans les politiques publiques éducatives est organisée par

la Direction du Développement de l'Éducation des Filles et de la Promotion du Genre (DDEFPG) du MENPC du 5 au 8 Septembre 2022 comptant 48 participants. Cet Atelier consiste à dresser un état de la situation des inégalités de genre dans l'éducation au Tchad, et d'identifier les pistes d'actions possibles pour les résoudre.

Toutefois, malgré ces avancées, la mise en œuvre du plan d'action Quinquennale de cette politique 2019-2023 a révélé également que les femmes, dans leur grande majorité et surtout celles des provinces, font l'objet d'inégalités liées au sexe. Elles continuent de subir de façon disproportionnée le poids de la pauvreté et de l'analphabétisme ; elles ont toujours un faible accès aux ressources et opportunités économiques ; elles sont encore nombreuses à mourir en donnant la vie et sont les premières victimes de la pandémie du VIH/SIDA.

Or, il est unanimement reconnu, aujourd'hui, que l'élimination de la pauvreté et l'instauration d'un développement durable ne pourront se réaliser sans l'éradication des inégalités liées au sexe qui privent plus de la moitié de la population de la pleine jouissance de ses droits sociaux, économiques et politiques. Éliminer l'écart existant entre les sexes dans le processus de développement apparaît, dès lors, comme une exigence pour atteindre la croissance économique durable et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

2.2. LES THÉORIES EXPLICATIVES

Dans cette partie, il consiste à présenter ou convoquer les théories pouvant permettre de comprendre, de définir, de décrire, d'expliquer, de présenter et de prédire un phénomène particulier et un ensemble de relations propres à ce phénomène suite à la vérification d'un certain nombre d'hypothèses. Selon Parsons (1964) c'est un système de lois. C'est un ensemble d'hypothèses structurées par une relation d'implication ou de déduction Galtung (1970).

2.2.1. LA THÉORIE DU CHANGEMENT DE Carol Weiss (1995)

La théorie du changement est née de la théorie du programme en évaluation qui consiste à améliorer la qualité de l'intervention. Elle sert le système organisationnel à atteindre efficacement ses objectifs. La théorie du changement est une méthode qui explique comment une intervention donnée ou un ensemble d'interventions sont censées conduire à un changement précis sur le plan de développement, grâce à une analyse de cause à effet fondée sur les éléments de preuve existants. C'est une façon de décrire comment un groupe espère atteindre un but donné à long terme Anderson (2005).

2.2.2. Brève évolution historique de la théorie du changement

La théorie du changement a été développée par Weiss (1995). C'est une théorie qui est née dans le but d'améliorer la qualité des interventions (éducatives) dans le cadre d'élaboration des politiques de développement. Elle met l'accent sur une analyse profonde du changement social. Pour l'élaboration d'un projet ou programme, le besoin actuel pour certains bailleurs de fonds, c'est de percevoir le changement réel qui sera visible ainsi que la méthodologie utilisée pour l'atteindre. Pour répondre à toutes ces préoccupations, un nouvel outil a vu le jour. Il s'agit de la théorie du changement. Elle tire sa source de la théorie du changement social. En 1970, l'éducateur Brésilien Freire, a fait un plaidoyer afin de permettre aux populations de parler de leur croyance sur la pauvreté et comment elles pensent la résoudre, ainsi que les actions qui doivent être menées en vue de venir à bout de cette difficulté. C'est ainsi que la théorie fit sa première apparition. Elle a fait un parcours silencieux jusqu'en 1990 où elle refait véritablement surface, suite à la déclaration de Weiss. Face aux difficultés que rencontraient les évaluateurs de projets, Weiss publia en 1995 un article. Selon lui, il était difficile de bien faire l'évaluation de plusieurs projets parce qu'il n'existait pas de connexion entre les activités et les résultats, (Weiss, 1995) cité par (Cathy 2013). Certains auteurs considèrent cette date comme le début de l'histoire de la théorie du changement. « La théorie du changement a émergé au milieu de l'année 1990 en réponse au défi d'évaluation d'impact des programmes de développement complexe. Son but en ce moment est de traiter les problèmes auxquels les évaluateurs doivent faire face quand ils essaient d'évaluer l'impact des programmes de développement social, complexes. Cela impliquait d'élaborer des hypothèses, un manque de clarté à propos de comment le processus de changement se développait et étant donnée l'attention insuffisante pour les séquences de changement nécessaires pour les objectifs à long terme qui devront être atteints », (O'Flynn 2012) cité par (O'Flynn & Clare, 2015), P. 1. Puis, ce fut l'institut de recherche Aspen qui élaborera le premier guide sur la théorie du changement dans les projets. La théorie du changement est un processus.

2.2.3. Le postulat de la théorie du changement

La théorie du changement est basée sur une projection de la façon dont on imagine que le changement va avoir lieu. C'est en quelque sorte, une feuille de route ou un cadre conceptuel. Autrement dit la théorie du changement explique comment les activités sont censées produire un ensemble de résultats qui contribuent à la réalisation des impacts finaux prévus.

2.2.4. Les composantes de la théorie du changement

Pierre BOURDIEU (1992), Guerny (2012) et Hellowell (1991) poursuivent les travaux de Weiss (1995) en élaborant les composantes de cette théorie dont nous notons : les stratégies, les objectifs et les résultats escomptés.

❖ Les stratégies

Dans les habitus et de capital de Pierre BOURDIEU (1992), la stratégie est l'expression d'un programme ni-ni, entre subjectivisme et objectivisme, entre rationalité des acteurs et structures. Elles consistent à déterminer les objectifs et les buts fondamentaux à long terme d'une organisation, puis à choisir les modes et l'allocation des ressources qui lui permettront d'atteindre ces buts, ces objectifs (Alfred, 1992).

❖ Les objectifs

Un objectif est une action qui consiste à avoir un but et atteindre. L'objectif contribue à donner un sens aux actions. Guerny & Guirec (2012), définissent les objectifs comme les résultats, généralement chiffré que l'on se fixe d'atteindre dans un certain délai. Les objectifs constituent la base de la collecte de l'information car la manière de recueillir les données sera fonction de ce que l'on souhaite obtenir (Hellowell, 1991).

❖ Les résultats escomptés

Un résultat escompté dans son sens simple est ce que l'on attend, ce que l'on compte sur, espéré ou prévoir.

2.2.5. L'importance de la théorie du changement appliquée à notre étude

Dans le cadre de notre étude, nous avons convoqué la théorie du changement de Weiss (1995) parce qu'elle nous permet d'apporter la lumière sur les actions pouvant permettre d'atteindre et d'obtenir les résultats escomptés. Elle vise à apporter plus de clarté et qualité au processus d'une conception et mise en œuvre des programmes politiques en appliquant une méthode simple et souple. Pour cette étude, nous cherchons à mesurer les effets significatifs de politique nationale genre en éducation sur la scolarisation des filles. Dès lors l'on se rend compte de la marginalisation et le mépris des filles vis-à-vis des certaines fonctions donc l'accès mais surtout leur maintien à l'éducation en particulier l'enseignement secondaire général. Par ailleurs, cette politique est mise sur pieds pour pallier les manquements et les difficultés de la société en faveur de la scolarisation des filles surtout leur maintien à l'école. La théorie du changement dans cette étude permet de comprendre les mécanismes mis en action pour l'atteinte des objectifs escomptés. Cette théorie a été encouragée et partage la vision de la

communauté internationale dans le critère de choix d'intervention ou de financement d'un projet.

2.3. LA THÉORIE DU CAPITAL HUMAIN

Cette partie va porter sur la théorie du capital humain d'Adam Smith. De ce fait, il s'agira de la description de la réalité de la théorie du capital humain, les fondements théoriques du capital humain, le postulat de base, les composantes et sa pertinence appliquée à notre étude.

2.3.1. Brève description de la réalité de la théorie du capital humain

L'intérêt principal du concept capital humain est qu'il permet de cerner de près la réalité importante du capital humain qui recouvre l'ensemble des connaissances, qualifications, compétences et caractéristiques individuelles qui facilitent la création du bien-être personnel, social et économique. Il constitue un bien immatériel qui peut faire progresser ou soutenir la productivité, l'innovation et l'employabilité (OCDE, 2001).

L'investissement en capital humain est de nos jours l'un des grands thèmes de la politique publique dans presque tous les pays développés et les pays en voie de développement. Il semble pouvoir apporter les solutions idoines à plusieurs problèmes auxquels les populations ont été confrontées au cours des dernières décennies, à savoir le mauvais système éducatif dans certains pays, le problème socioculturel, le problème socioéconomique, de discrimination etc. L'accumulation du capital humain permettrait en effet des gains de productivité favorables à la croissance et à l'emploi.

2.3.2. Les fondements théoriques du capital humain

Au 18^{ème} siècle déjà, l'économiste Adam Smith avait remarqué que la production ne dépendait pas seulement de l'équipement et du terrain, mais aussi des aptitudes des travailleurs. Il est le premier à penser l'organisation du travail. Pourtant, avant que Gary Becker n'examine les rapports entre éducation et revenus dans les années 1950, peu d'attention était accordée au lien entre ces aptitudes et la théorie économique ou les politiques publiques. L'économiste Adam Smith, en 1776 fut l'un des fondateurs, l'impact du capital humain sur le développement économique a été mis en exergue. Il est l'auteur du livre « la recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations ». Il faudra attendre les années 60 pour que Theodor Schultz et Gary becker, deux économistes de l'école de Chicago, développent le concept de capital humain. Gary becker place l'humain au cœur de l'économie, et insiste sur le rôle de l'investissement dans le capital humain, en particulier l'éducation.

L'investissement dans le capital humain correspond donc principalement à l'éducation, mais intègre aussi d'autres éléments comme par exemple la transmission de valeurs parentales, ou encore le régime alimentaire

Le capital humain comme l'ensemble des compétences et de l'expérience accumulées qui ont pour effet de rendre les salariés plus productifs Joseph Stiglitz (1978). Samuelson et Nordhaus (1990), rajoutent qu'il constitue le « stock de connaissances techniques et de qualifications caractérisant la force de travail d'une nation et résultant d'un investissement en éducation et en formation permanente. Pour Adam Smith (1776), qui s'interroge sur les différences relatives de salariés, identifie déjà l'amélioration des compétences des salariés comme une source fondamentale de progrès économique, de même qu'il souligne dans son livre VI les limites d'une division du travail qui freine l'exercice des facultés intellectuelles des salariés et se répercute sur d'autres sphères de la vie en collectivité. Alfred Marshall (1989), observe que les investissements en capital humain s'inscrivent dans le long terme et ne dépendent pas que de variables monétaires puisque le rôle joué par la famille dans le choix éducatifs serait déterminant.

Selon l'OCDE (2022), le capital humain recouvre l'ensemble des connaissances, qualifications, compétences et caractéristiques individuelles qui facilitent la création du bien-être personnel, social et économique.

En effet, selon Karl Max, pour sa part il explique par la rémunération (monétaire et horaire) de leur formation. Ainsi, le fait que l'on considère aujourd'hui que le capital humain représente un élément fondamental et que les dépenses en éducation se soient accrues de façon exceptionnelle sur ces dernières années met la question du capital humain au cœur de l'analyse économique contemporaine.

2.3.3. Le postulat de base de la théorie du capital humain

La théorie du capital humain est fondée sur le principe par lequel le capital humain émerge énonce que toute dépense susceptible d'améliorer le niveau de formation d'un individu augmente sa productivité, et par conséquent ses revenus futurs, d'où l'on appelle capital humain.

2.3.4. Les composantes de la théorie du capital humain

En 1776, Adam Smith fut l'un des fondateurs de la théorie du capital humain élabore les composantes de cette théorie dont nous notons : les aptitudes, les compétences, les qualifications, les expériences professionnelles et les capacités productives.

❖ **Les aptitudes**

Elles impliquent les dispositions d'une personne pour accomplir une tâche donnée. C'est une notion qui se distingue de celle des compétences qui s'acquièrent davantage avec l'expérience. Les aptitudes s'opposent aux attitudes dans le sens où les premières mettent l'accent sur la performance tandis que les deuxièmes relèvent davantage la personnalité d'une personne en lien avec ses valeurs et ses intérêts. Il s'agit de comprendre avec les notions controversées d'intelligence et d'intelligence émotionnelle. L'aptitude est perçue en psychologie différentielle et selon Huteau (1998) comme une dimension au long de laquelle il est possible d'ordonner les individus en fonction de leur efficacité, généralement cognitive.

❖ **Les compétences**

Gillet (1991) définit la compétence comme un système de connaissances, conceptuelles et procédurales, organisées en schéma opératoire et qui permettent, à l'intention d'une famille situations, l'identification d'une tâche-problème et sa résolution par une action efficace. Pour Guy Boterf (1997), la compétence est la motivation ou l'activation de plusieurs savoirs, dans une situation et un contexte donné. La compétence permet d'agir et/ou de résoudre des problèmes professionnels de manière satisfaisante dans un contexte particulier, en mobilisant diverses capacités de manière intégrée. On peut donc dire c'est un savoir-agir pour une finalité définie dans un contexte donné. Une action, une capacité d'accomplir une tâche de façon satisfaisante.

❖ **Les qualifications**

La qualification désigne principalement la capacité à exercer un poste déterminé. Cette qualification est essentielle pour assurer l'employabilité des personnes actives. Elle est mesurée par les diplômes acquis ou l'expérience des personnels. Une qualification peut aussi désigner un attribut d'un individu ayant accumulé un savoir et un savoir-faire susceptible d'être valoriser socialement. C'est un jugement social sur la qualité des travaux (Naville, 1956).

❖ **Les expériences professionnelles**

De prime à bord, l'expérience professionnelle peut être appréhendée comme un résultat d'un produit pratique de l'homme. C'est-à-dire ce qu'est produit sur l'homme par sa pratique ou par la réalisation des tâches d'un domaine, sur un temps relativement long. L'expérience professionnelle est sous-entendue le transfert de combinaisons de savoirs, savoir-faire, savoir-être déjà réalisés ou de parties d'entre elle. Autrement dit des aptitudes à développer de nouvelles combinaisons de savoirs (Cart et Toutin, 1998).

❖ **Les capacités productives**

CNUCED (2021), définit les capacités productives comme les ressources productives, les capacités entrepreneuriales et les liens de production qui, ensemble, déterminent la capacité d'un pays à produire des biens et des services et lui permettent de croître et de se développer. Autrement dit, la capacité productive c'est posséder en quelque sorte un certain nombre de possibilités d'innover ou de créer des ouvertures.

2.3.5. La pertinence de la théorie du capital humain d'Adam Smith en appliquant à notre étude.

Nous appliquons la théorie du capital humain à notre étude, puisque nous voyons qu'investir dans le capital humain permet d'améliorer le niveau de formation d'un individu, et d'augmenter sa productivité, et par conséquent ses revenus futurs. Investir dans le capital humain permet également le développement économique d'une entreprise ou une structure (organisation) et par là pour tout un pays. Nous remarquons que si on investit bien en capital humain, dans une entreprise ou un pays, cela contribue à la croissance économique et la formation des rémunérations individuelles. Elle permet aux individus d'améliorer leur productivité par les actes volontaires d'investissement dans l'éducation ou la formation. Dans le cas de notre travail, il est question d'examiner l'impact de la mise en œuvre de politique nationale genre en éducation sur la scolarisation des jeunes filles au Tchad. Cette politique apparaît comme un investissement que l'Etat Tchadien fait pour pallier la discrimination d'accès aux biens et services entre les sexes donc à l'éducation. Elle constitue le socle pour booster le niveau d'accès à l'éducation des jeunes filles et leur maintien afin d'éliminer les écarts qui y réside. Nous nous appuyons sur le point de vue des différents auteurs pour mieux comprendre la scolarisation des jeunes filles au Tchad.

2.4. DÉFINITION DES CONCEPTS

Dans cette partie, il serait question de définir les concepts clés qui sont :

2.4.1. POLITIQUE

La politique en son sens plus large celui de civilité ou politikos, désigne ce qui est relatif à l'organisation ou autogestion d'une cité (petit Larousse 1972). En philosophie, la politique désigne une notion centrale. Elle provient du grec "polis", la cité, et "techné, la science : la politique se définit comme une science du gouvernement de la cité.

Selon le Dictionnaire français, la politique serait définie comme un art de gouverner un Etat, science et pratique du gouvernement. La politique est en principe ce qui intéresse la cité (Denis De ROUGEMONT, 1946, P.247).

Dans son une acceptation plus restrictive, la politique au sens politikè ou d'art politique, se réfère à la pratique du pouvoir, soit donc aux luttes de pouvoir et de représentativité entre des hommes et femmes de pouvoir, et aux différents partis politiques auxquels ils peuvent appartenir, tout comme à la gestion de ce même pouvoir. Discours de MIKHAÏL Gorbatchev lors d'une session de l'Assemblée Générale des Nations Unies (RIA Novosti, Archive828797). Une « activité sociale qui se propose d'assurer par la force, généralement fondée sur le droit, la sécurité extérieure d'une unité politique particulière en garantissant l'ordre au milieu de luttes qui naissent de la diversité et de la divergence des opinions et des intérêts », Kim Stanley, (1997). D'emblée faut dire, la politique est une action par laquelle l'on déploie pour gérer, régler et organiser la société.

Dans son ouvrage les politiques éducatives et éducation Nationale, Patrick Robot estime que la politique est un énoncé général ou énoncé de principes indiquant la ligne de conduite adoptée par un organisme privé ou public, dans un secteur donné, pour la gestion de ses affaires. Dans le cadre cette étude, il s'agit de la politique sociale lieu au genre qui vise à réduire les inégalités entre les sexe.

2.4.2. POLITIQUE EDUCATIVE

Selon le dictionnaire actuel de l'éducation, la politique éducative se définit comme un « ensemble des ambitions, des principes et des objectifs fournissant la base de la planification détaillée et de l'action effective, constituant le guide de la prise de décision ».

Les politiques éducatives sont les arrangements structurels et systématiques mis en place pour maximiser les chances de réussite des éducateurs et des systèmes scolaires en termes d'expériences et des résultats souhaités pour les élèves.

Dans leur ouvrage *Dictionnaire suisse de politique sociale*, J. P. Fragnière et R. Girod donnent une approche définitionnelle de la notion de la politique de l'éducation : « En règle générale, ce terme recouvre l'action de l'Etat en tant qu'ordonnateur d'un système d'enseignement ou de formation (générale professionnelle) formalisé et en tant que partenaire de services éducatifs par le biais des écoles publique. Plus globalement, la politique de

l'éducation est d'abord une politique d'orientation de la connaissance de la lecture légitime. La politique de l'éducation est ensuite une politique de distribution des savoirs, savoir-faire et savoir-être »

Selon thésaurus de l'activité gouvernementale du Québec 2022 définit la politique de l'éducation comme un ensemble des règles, normes et procédures que se donne un gouvernement pour gérer les apprentissages scolaires générales et les données d'activités professionnelles. Ce sont les arrangements structurels et systémiques mis en place pour maximiser les chances de réussite scolaire en termes d'expérience et de résultats souhaités pour les élèves, Kablau communication. (2011).

Partant de ces définitions, il convient de retenir que la politique de l'éducation peut être définie comme l'ensemble des dispositions juridiques, institutionnelles, organisationnelles, stratégiques, matérielles et financières mises en place en vue de l'atteinte des objectifs de l'éducation et de formation.

2.4.3. ÉDUCATION

Education, mot synonyme d'instruction. Elle serait définie selon les Dictionnaires le Robert comme une mise en œuvre des moyens propres à assurer la formation et le développement d'un être humain ; moyens pour y parvenir.

Dans son sens Etymologique, mot d'origine latin ex-ducere qui veut dire guider, conduire hors. D'emblée, l'éducation serait perçue comme une action de développer un ensemble de connaissances et des valeurs morales, physiques, intellectuelles, scientifiques...

Selon le dictionnaire actuel de l'éducation, Québec, Guérin, (1993), l' « ensemble de valeurs, de concepts de savoirs et de pratiques dont l'objet est le développement de l'être humain et de la société »

André Gide, (1869-1951), estime que l'éducation conduit au développement. Il souligne je cite : « les lois et les morales sont essentiellement éducatrice, et par cela même provisoire. Toute éducation bien entendue tend à pouvoir se passer d'elles. Toute éducation tend à se nier d'elle-même. Les lois et les morales sont pour l'état d'enfance : l'éducation est une émancipation ».

Olivier Reboul dans son ouvrage propose que l'éducation soit un « ensemble des processus et des procédés qui permettent à tout enfant humain d'accéder progressivement à la culture, l'accès à la culture étant ce qui distingue l'homme de l'animal ».

Selon UNESCO (2006), l'éducation est « à la fois l'instrument du développement intégral de la personne humaine et celui de sa socialisation. Elle peut intervenir à l'importe quel âge grâce aux initiatives de nombreuses institutions telles que la famille, la communauté ou le milieu du travail ».

Emil Durkheim définit l'éducation comme : « une action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné ». L'éducation selon cet auteur consiste à favoriser le développement aussi complet que possible des aptitudes de chaque personne, à la fois comme individu et comme membre d'une société régie par la solidarité. L'éducation est inséparable de l'évolution sociale ; elle constitue une des forces qui la déterminent. Le but de l'éducation et ses méthodes doivent donc être constamment révisés, à mesure que la science et l'expérience accroissent notre connaissance de l'enfant, de l'homme et de la société.

Au regard ces définition, il convient de dire que l'éducation est perçue comme une action selon laquelle on transfère les valeurs morales, éthiques, socioculturelles d'une société par une génération à une autre pour assurer sa pérennité. Elle consiste à préparer, orienter, conduire et faire développer chez l'enfant toutes ses potentialités. Elle est par ailleurs un instrument de socialisation, de développement, d'intégration et de conservation des valeurs d'une société par les générations jeunes. Et dans le cadre de cette étude, l'éducation serait vue comme un investissement. Car nous parlons de l'autonomie de la fille en terme de l'économie et la capacité à produire.

2.4.4. GENRE

Mot transposé de l'anglais "gender", le genre est un concept sociologique désignant les "rapports sociaux de sexe" et de façon concrète, l'analyse des statuts, rôles sociaux, relations entre les hommes et les femmes dans une société donnée.

Appliquée aux politiques publiques, l'analyse ou perspective de genre a pour objectif de promouvoir l'égalité des femmes et des hommes en prenant en compte les différences et la hiérarchisation socialement construite, qui produisent les inégalités.

Selon encyclopédie Universelle « le genre est un élément constitutif de rapports sociaux fondés sur des différences perçues entre sexes, et le Genre est une façon première de signifier des rapports de pouvoir », c'est-à-dire « un champ premier au sein duquel ou par le moyen duquel le pouvoir est articulé ».

Selon le dictionnaire Larousse, le genre tire son origine du latin (*genus, -eris*) renvoya à un ensemble de traits communs à des êtres ou à des choses caractérisant et constituant un type, un groupe, un ensemble ; sorte, espèce ».

« On ne naît pas femme, on le devient » (Simone de Beauvoir, « le deuxième sexe » 1949). Pour donner un sens interprétatif et justificatif de l'approche genre. "l'approche genre part du constat que les inégalités entre les femmes et les hommes sont construites par les sociétés. Ces inégalités résultent des rôles masculins et féminins assignés sur la base de différences biologiques. L'approche genre remet en cause les processus de hiérarchisation des individus en fonction de leur sexe et les discriminations qui en découlent.

Le Genre, exprime les rapports sociaux de sexe, la construction sociale des caractéristiques, valeurs et normes attachées au féminin et au masculin par la culture, l'éducation, les institutions... ces rapports sociaux entre femmes et hommes qui se transforment et évoluent en permanence selon les époques et les contextes, sont marqués, dans toutes les régions du monde, par une hiérarchisation et des inégalités au détriment des femmes. En particulier, les hommes sont dominants en matière de pouvoir, de prise de décision au niveau politique et économique, tandis que le travail gratuit domestique et ménager des femmes, qui constituent la base de l'organisation des sociétés et du travail humain productif, reste invisible et non prise en compte dans les richesses nationales.

Le genre selon organisation internationale de la Francophonie, est une construction socio-psychologique des images de la femme et de l'homme. On distingue ici le sexe biologique du genre. L'affirmation selon laquelle : « on ne naît pas femme, on le devient » de Simone de Beauvoir, (1949) illustre cette argumentation. C'est cette construction socio-psychologique qui est rendue par le concept genre. Le terme réfère au groupe des femmes et au groupe des hommes

dans une société donnée. Il implique un savoir sur la différence sexuelle mais aussi sur le pouvoir qui organise la hiérarchie des groupes renvoie à l'expression Anglo-saxonne Gender.

Selon le sociologue Laure Bereni, contrairement au sexe biologique (femelle ou male), le genre désigne le système qui produit une bipartition hiérarchisée entre hommes et femmes », autrement dit, des groupes et des catégories qu'on peut appeler « les genres ».

Pour Ann Oakley, (1972), le genre est une question de culture. Il se réfère à la classification sociale en masculin et en féminin.

Etant une construction socioculturelle des rôles masculins et féminins et des rapports entre les hommes et les femmes, le genre décrit des fonctions sociales assimilées et inculquées culturellement. Le genre est ainsi le résultat des relations de pouvoir présentes dans une société et sa conception est alors dynamique et diffère selon l'évolution du temps, l'environnement, les circonstances particulières et les différences culturelles.

2.4.5. SCOLARISATION

La scolarisation peut opératoirement être définie comme le fait de prendre une inscription ou d'être admis dans un établissement d'enseignement scolaire. La scolarisation vise généralement trois finalités qui sont : la socialisation, l'instruction et la qualification. Ces finalités rendent le système et le domaine de l'éducation complexe. La scolarisation est une notion très souvent utilisée pour traduire ce processus complexe de connexion, de transmission et d'appropriation des savoirs (savoir, savoir-faire et savoir-être). Elle serait définie selon le petit Larousse (1972) comme une action de scolariser, c'est-à-dire de fréquenter ou d'introduire un individu dans un système scolaire. De façon plus explicite, pour le petit Larousse illustré en (2021), scolariser, c'est accorder de chance et l'accès à tous dans tous les systèmes scolaires sans distinction de sexe, région et position sociale. Le dictionnaire Robert en ligne, (2021), définit la scolarisation comme une action de scolariser ; le fait être scolarisé.

De la langue française (1947), la scolarisation est une action de donner une instruction scolaire, c'est aussi une action de pourvoir d'établissements scolaire (un pays, une région).

La scolarisation est « un processus qui consiste à doter des enfants et des jeunes de connaissances et d'aptitudes dans le cadre du système d'enseignement formel », souligne Jean-François KOBIANE, (2002).

Selon Emile GENOUVRIER (2001), la scolarisation serait une action de scolariser, c'est-à-dire dans un premier temps, doter un pays, une région des établissements nécessaires à l'enseignement de toute une population. Revient à dire admettre à un enfant ou groupe d'enfants à suivre l'enseignement dans un établissement scolaire. Du point de vue économique, elle est définie comme un investissement avec des dépenses qui n'engendrent des bénéfices que des années plus tard. C'est en ce sens que BOMMIER. A et SHAPIRO. D (2001), pensent que la scolarisation constitue un moyen d'augmenter le capital humain de l'individu. Pour ces deux auteurs, le concept peut être défini comme étant l'ensemble des connaissances et des capacités de l'individu pour expliquer l'impact du développement du savoir par l'enfant sur la productivité.

Quant à la perception sociologique, le concept serait défini comme un processus de transmission d'un savoir écrit qui influe sur le comportement et la mentalité qui se répercutent sur la société entière.

Dans cette étude, la scolarisation est perçue comme le fait d'envoyer à l'école un enfant en vue de lui inculquer des savoirs et savoir-faire qui constituent des éléments nécessaires dans la vie de tous les hommes et femmes mais aussi assurer le suivi de l'éducation scolaire tout au long de la vie en éliminant les maux susceptibles de privilégier l'un au détriment de l'autre. Plus précisément nous parlons de leur taux de transition du premier cycle du secondaire au secondaire général (Seconde, Première et Terminale), taux d'achèvement et la chance d'intégrer l'enseignement supérieur.

2.4.6. SCOLARISATION DES FILLES

À l'issue de la Déclaration et du programme d'action de Beijing en 1995, les Nations Unies ont adopté comme principe fondamental l'intégration de l'équité des genres dans toutes les politiques et les programmes. Sous le paradigme du Développement Humain Durable, au niveau international, il est convenu qu'il est impossible de promouvoir le développement sans tenir compte de la situation d'inégalité dans laquelle vivent les femmes partout dans le monde, y compris dans notre société.

Aussi, Educo, en tant qu'organisation de développement, assume le besoin d'intégrer une approche de genre dans tous les domaines de l'organisation, ainsi que dans ses programmes, ses projets et ses actions, pour que le genre soit au cœur de tout processus institutionnel.

La promotion de l'équité des genres et des droits des femmes et des filles est une question de justice sociale, mais il est toutefois indispensable de travailler à partir d'une approche de genre pour pouvoir garantir la pertinence, la qualité, l'impact, l'efficacité, l'efficience et la durabilité de toutes nos actions.

Par conséquent, l'équité des genres est inséparable de l'identité d'Education car elle est intrinsèquement liée à nos fondements institutionnels (mission, vision, valeurs et principes), aux objectifs fixés et aux outils avec lesquels nous travaillons

Dans ce deuxième chapitre, il était question de présenter l'insertion théorique du sujet. C'est dans ce sens que nous avons d'abord présenté la théorie du changement de Carol Weiss (1995) pour expliquer comment les activités sont censées produire un ensemble de résultats qui contribuent à la réalisation des impacts finaux prévus ; et ensuite, la théorie du capital humain de Adam Smith (1776) pour expliquer le principe par lequel le capital humain émerge énonce que toute dépense susceptible d'améliorer le niveau de formation d'un individu augmente sa productivité, et par conséquent ses revenus futurs, d'où l'on appelle capital humain. La suite du travail portera sur la deuxième partie, qui constitue le cadre méthodologique de l'étude.

DEUXIÈME PARTIE :
CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET EMPIRIQUE DE L'ÉTUDE

CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Dans la tenue de tester les hypothèses liées à la politique nationale genre en éducation et la scolarisation des jeunes filles au Tchad. Les chapitres précédents nous ont permis de poser les jalons théoriques de notre travail sur la clarification de la politique genre, éducation et scolarisation. La recension des écrits à son tour, nous a permis de développer une problématique par rapport aux construits scientifiques sur le lien politique genre et scolarisation des jeunes filles. Cette partie est réservée à la méthodologie qui nous est nécessaire pour la préparation et l'organisation de l'enquête. Selon Fonkeng et al, (2014. P) explique que la méthodologie est un ensemble de procédés et de techniques mis en place pour répondre à une question de recherche, tester les hypothèses et rendre compte les résultats. Elle permet non seulement à l'enquêteur de bien investiguer mais également aux lecteurs de mieux suivre l'investigation.

Le présent chapitre qui est réservé au déroulement de l'enquête se propose d'éclaircir notre travail afin d'apporter des éléments de réponses aux questions posées au départ et aux hypothèses. La méthodologie de notre étude est mixte car il s'agit d'une recherche évaluative avec un guide d'entretien et une méthode quantitative avec le questionnaire. Par conséquent, il est question de présenter la démarche d'accomplissement et l'abnégation de notre travail en commençant par le type d'étude, la population d'étude, définition de l'échantillon, Choix des méthodes et des instruments de collectes des données, la validation de l'instrument de collecte des données, La procédure de collecte des données, les méthodes d'analyse des données, les outils de collecte de données.

3.1. TYPE DE RECHERCHE

En sciences de l'éducation de même qu'en sciences sociales et humaines, il existe plusieurs types de recherche dont nous pouvons citer entre autres : la recherche historique ; la recherche explicative ; la recherche descriptive ; la recherche expérimentale ; la recherche appliquée ; la recherche fondamentale ; la recherche évaluative ; la recherche conceptuelle et théorique et etc. Au regard de l'envergure du projet, notre étude s'inscrit dans le cadre d'une étude évaluative. Ces différents types de recherche ont pour but d'observer et de décrire, de prédire, d'évaluer et de déterminer les causes d'un problème ou encore d'expliquer un phénomène social Fonkeng et al., (2014). Notons que la technique de collecte des données adoptées dans le cadre de cette recherche correspond au devis de recherche de type vérification des hypothèses.

3.2. MÉTHODE DE RECHERCHE (Mixte)

Vu la dimension de notre étude, nous avons opté pour une méthode mixte car les données sont à la fois quantifiables et qualifiables. Wacheux (2005) trouve que cette méthode suggère d'associer dans les travaux de recherche les approches qualitative et quantitative. Selon lui, « les vas et vient entre l'exploration qualitative et quantitative sont des faits complémentaires à l'émergence des savoirs ».

Les données qualitatives sont issues de l'entretien avec le responsable du projet PEFAF et le proviseur dudit lycée. Wacheux (2005) pense que l'association du qualitatif et du quantitatif est intéressante si on respecte non seulement la représentativité des approches quantitatives mais également le pouvoir de compréhension des approches qualitatives. La combinaison de ces données qualitative et quantitative nous aide à voir sur l'objet d'étude qui est d'évaluer les effets du projet de la Politique Nationale Genre en Education et la scolarisation des jeunes filles au Tchad. Quant aux données quantitatives sont celles issues du questionnaire administré aux jeunes filles dudit lycée de Gassi.

3.3. RAPPEL DES QUESTIONS, HYPOTHÈSES, VARIABLES ET INDICATEURS DE RECHERCHE

Pour la présente étude, trois hypothèses ont été formulées ; chacune étant une réponse provisoire à une question de recherche posée auparavant. Ces hypothèses seront transformées en hypothèses de projet pour pouvoir apporter des mesures d'atténuation au risque que le projet peut faire face.

3.3.1. Rappel des questions de recherche

Dans le but de bien mener cette étude, une question principale et des questions spécifiques ont été posées.

- **Question principale de recherche**

La question principale de recherche est formulée comme suit : La politique nationale genre en éducation a-t-elle un effet significatif sur la scolarisation des jeunes filles au Tchad ?

- **Questions secondaires**

QSI : les stratégies définies dans le cadre de la mise en œuvre de la politique Nationale Genre permettent-elles à encourager la scolarisation des jeunes filles au Tchad ?

QS2 : les actions de lutte contre la non scolarisation des jeunes filles et leur maintien à l'école définies dans le cadre de mise en œuvre de la politique Nationale Genre contribuent-

elles à réduire les écarts entre filles et garçons surtout dans l'enseignement secondaire général au Tchad ?

QS3 : les procédures entreprises dans cette politique contribuent-elles à la scolarisation des jeunes filles au Tchad ?

3.3.2. Rappel de l'hypothèse de recherche

- **Hypothèse générale de recherche**

Notre question de recherche est posée de la manière suivante : la Politique Nationale Genre en Education a eu un effet significatif sur la scolarisation des jeunes filles au Tchad.

- **Hypothèses secondaires**

HS1 : les stratégies définies dans le cadre de la mise en œuvre de la politique Nationale Genre permettent à encourager la scolarisation des jeunes filles au Tchad.

HS2 : les actions de lutte contre la non scolarisation des jeunes filles et leur maintien à l'école définies dans le cadre de mise en œuvre de la politique Nationale Genre contribuent à réduire les écarts entre filles et garçons surtout dans l'enseignement secondaire général au Tchad.

HS3 : les procédures entreprises dans cette politique contribuent à la scolarisation des jeunes filles au Tchad.

3.3.3. Rappel des variables et indicateurs

A partir du sujet de recherche qui est : « Politique nationale genre en Education et Scolarisation des jeunes filles au Tchad : une approche évaluative de l'action de PEFAF », nous avons fait ressortir deux variables : une variable indépendante et une variable dépendante.

- Variable dépendante (VD)

La variable dépendante est la variable qui permet au chercheur d'observer les éventuelles variations en fonction des variables indépendantes qu'il tient sous son contrôle. Pour notre étude, la variable dépendante est « Scolarisation des jeunes filles ».

- Variable indépendante (VI)

La variable indépendante est la variable explicative sur laquelle le chercheur prend appui et qui correspond au phénomène manipulé. C'est une caractéristique de l'environnement physique ou social qui suite à une manipulation évalue certains comportements. Pour notre étude, la variable indépendante est « Politique nationale genre en éducation ».

Tableau 1: Tableau synoptique de l'opérationnalisation des variables

Hypothèse générale	Hypothèses spécifiques	Variable I	Indicateurs	Items	IM	Variable Dépendante	Indicateurs	Modalités	Items		
La Politique Nationale Genre en Education a eu un effet significatif sur la scolarisation des jeunes filles au Tchad.	HS1 : Les stratégies définies dans cette politique contribuent à la scolarisation des jeunes filles au Tchad.	VI : Stratégies définies	1-Mise en œuvre 2-Offre 3-Promotion	De Q4 à Q6		La scolarisation des jeunes filles au Tchad	-Taux d'accès -Taux d'achèvement -Autonomisation	1-Tout à fait d'accord 2- Plutôt d'accord 3- Ni d'accord ni pas d'accord 4- Plutôt pas d'accord 5- Pas du tout d'accord	Q15 à Q21		
	HS2 : Les plans d'action de cette politique contribuent à la scolarisation des jeunes filles au Tchad.	VI : Plan d'action	1-Activités 2-Suivi 3-Atteinte des objectifs	Q7 à Q10		La Scolarisation des Jeunes filles au Tchad	-Taux d'accès -Taux d'achèvement -Autonomisation	1-Tout à fait d'accord 2- Plutôt d'accord 3- Ni d'accord ni pas d'accord 4- Plutôt pas d'accord 5- Pas du tout d'accord	Q15 à Q21		
	HS3 : Les procédures entreprises dans cette politique contribuent à la scolarisation des jeunes filles au Tchad.	VI : Procédures	1-Lois 2-Partenariat 3-Subvention	Q11 à Q14				-Taux d'accès -Taux d'achèvement -Autonomisation	1-Tout à fait d'accord 2- Plutôt d'accord 3- Ni d'accord ni pas d'accord 4- Plutôt pas d'accord 5- Pas du tout d'accord		

3.4. SITE DE L'ÉTUDE

Pour mener notre étude, un site précis est nécessaire afin de permettre une collecte de données appropriées. Il a été question de trouver le site dans lequel il est possible de trouver l'équipe du projet PEFAF (responsables) et les bénéficiaires du projet (jeunes filles). L'exploitation du document de projet PEFAF au MINEPC, a permis d'avoir des indications sur les jeunes filles dans dudit lycée de Gassi de N'Djamena comme notre site de l'étude.

3.4.1. Situation géographique du site de l'étude

Cette étude est menée au Tchad précisément à N'Djamena la capitale politique, une ville située au centre ouest du Tchad, à une latitude Nord de 12°7 et une longitude Est de 15°3, à proximité de la frontière avec le Cameroun (Kousseri), la ville de N'Djamena est une ville cosmopolite avec dix (10) arrondissements et qui a pour Chef-lieu de la région de N'Djamena et du Département de N'Djamena. Elle se trouve au centre ouest du Tchad au confluent du fleuve Chari et de la rivière Logone, sur la rive droite du Chari. Elle est considérée comme la première ville du Tchad.

Le climat est de type sahélien avec une pluviométrie inférieure à 900mm de plus par an et une température moyenne de 35° c toute l'année, le maximum de température pouvant atteindre 50° entre Mars et Mai.

3.5. DÉFINITION DE LA POPULATION DE L'ÉTUDE

Toute méthodologie ne vaut que par rapport à la qualité de la problématique dans laquelle elle insère la population d'une étude englobe tous les participants à une enquête. Selon N'da (2015), la population est une collection d'individu (humain ou non) c'est-à-dire un ensemble d'unités élémentaires (une personne, un groupe, une ville, un pays) qui partagent des caractéristiques communes précises par un ensemble de critères. La population d'étude ou l'univers d'enquête est l'ensemble de groupes humains concernés par les objectifs d'enquête. C'est dans cette optique que sera tiré l'échantillon de cette étude. En d'autres termes, la population c'est l'ensemble des individus ou d'objets ayant les mêmes caractéristiques que l'on recherche. En recherche, il existe la population parente encore appelée la population totale, la population cible et la population accessible.

3.5.1. La population de l'étude

La population de l'étude désigne « *un ensemble d'éléments ayant une ou plusieurs caractéristiques en commun qui les distinguent d'autres éléments et sur lesquels porte*

l'investigation », (Angers, 1992, p.1). Elle renvoie à l'ensemble des individus ayant les mêmes caractéristiques sur lesquels le chercheur mène ses investigations. La population se comprend comme étant le nombre total d'éléments, d'unités ou encore d'individus devant faire l'objet d'une étude statistique. Pour Grawitz (1979), la population d'étude désigne un ensemble dont les éléments possèdent tous une même propriété. Elle renvoie à l'ensemble des individus ayant les mêmes caractéristiques sur lesquels le chercheur mène ses investigations.

La population se comprend comme étant le nombre total d'éléments, d'unités ou encore d'individus devant faire l'objet d'une étude. Selon Mucchielli., (1971, p. 16), c'est « l'ensemble du groupe humain concerné par les objectifs de l'enquête ». Le choix de la population d'une étude est imposé par la nature de l'information à recueillir. Les membres de ladite population doivent être à même d'apporter des réponses pertinentes et objectives aux questions du chercheur. Ce choix n'est donc pas neutre et prédétermine la distribution des réponses que le chercheur veut obtenir Champagne et *al.*, (1994).

Selon Fonkeng et al., (2014, P.84), la population totale ou parente ou mère est la collection d'individus ou ensembles d'unités élémentaires sur lesquels l'étude est menée et qui partage des caractéristiques communes. C'est aussi l'ensemble des éléments ou de personnes répondant aux critères de l'étude.

D'après Fonkeng et al., (2014) définissent la population totale de l'étude comme étant « la totalité ou l'ensemble des objets ou individus présentant des caractéristiques communes intéressant le chercheur dans une étude donnée ». En ce qui concerne cette étude, la population mère est constituée de l'ensemble d'équipe de projet de la politique genre en éducation et scolarisation des jeunes filles.

La population de l'étude est également un univers d'individus situant dans un cadre géographique sur lequel nous menons l'étude. La population se définit « comme un ensemble fini ou infini d'éléments définis à l'avance sur lesquels portent les observations » (Tsafack, 2007, p.7). Du latin *populus*, le vocable population au sens étymologique désigne un ensemble des personnes vivant sur un espace géographique commun ayant des caractéristiques communes. En sciences sociales, on considère la population comme un ensemble des sujets pouvant faire l'objet d'une recherche.

3.5.2. La population cible

La population cible réfère à la population que le chercheur désire étudier et à partir de laquelle il faudra faire des généralisations (N'Da, 2015). C'est un ensemble des individus sur lesquels les résultats d'une étude peuvent être appliqués. Dans le cadre de cette étude, il s'agit du site de projet PEFAF de N'Djamena.

Selon les données recueillies auprès des administrateurs scolaires dudit lycée de Gassi. Cette population est représentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Effectif de la population cible

Lycée de Gassi	Elèves	Responsables d'établissement	Equipe de projet
Effectif	962	5	24

Source : Enquête de terrain mai (2023)

3.5.3. Population accessible

C'est la population sur laquelle est prélevée l'enquête. C'est un sous ensemble de la population cible disponible au chercheur. C'est aussi l'ensemble des individus que le chercheur à la possibilité de rencontrer. Dans le cadre de cette étude, il s'agit de l'ensemble de l'équipe du projet PEFAF, les chefs d'établissements et les bénéficiaires dudit projet les jeunes filles du lycée de Gassi.

Tableau 3 : Effectif de la population

N°	Organisation	Effectif	Pourcentage
1	Equipe du projet	01	
2	Chef d'établissement du lycée de Gassi	01	
3	Elèves du lycée de Gassi	125	
	TOTAL	127	

Source : Enquête de terrain mai (2023)

3.5.4. Justification du choix de la population cible

Le choix de notre population cible a été guidé par l'actualité d'une part et par une observation directe d'autre part. En effet, la question de la politique nationale genre en éducation et la scolarisation des jeunes filles un sujet qui continue de faire couler beaucoup

d'encre dans l'Etat du Tchad au vu des objectifs qu'il s'est assigné dans le programme de l'OMD, ODD4 et ODD5. Et l'Etat ne lésine pas sur les moyens pour mettre toutes les contrées au même niveau d'éducation. Le fait qu'il y ait l'insuffisance de la scolarisation des jeunes filles qui semblent avoir été oubliées ; d'où naîtra donc pour nous le besoin de rehausser la qualité de cette éducation au regard du monde.

Nous avons trouvé judicieux d'orienter notre étude vers ce niveau d'étude qui lie en même temps et de manière contraignante l'Etat et les partenaires. Quant au choix du lycée de Gassi, il a été guidé grâce au projet PEFAF et notre observation directe qui y a révélé une quantité importante d'éléments importants et intéressants se rapportant à notre étude.

3.6. TECHNIQUE D'ÉCHANTILLONNAGE ET ÉCHANTILLON DE L'ÉTUDE

Selon Fonkeng et al, (2014), l'échantillonnage est le prélèvement d'échantillon selon une procédure spécifiée. Il désigne en statistique des méthodes de sélection d'un échantillon à l'intérieur d'une population générale dans la recherche. La technique d'échantillonnage à son tour est un procédé qui consiste à sélectionner au sein de la population cible les répondants dont les réponses pourront être généralisées auprès de l'ensemble. A cet effet, il existe plusieurs types d'échantillonnage à savoir : échantillonnage probabiliste, échantillonnage aléatoire simple, échantillonnage par cota, échantillonnage aléatoire stratifié, échantillonnage par grappe, échantillonnage systématique, échantillonnage non probabiliste, échantillonnage de commodité etc.). Ainsi, du fait de la nature évaluative de notre projet, L'échantillonnage a été choisi en raison du caractère prioritairement mixte de la recherche. Dans le cadre de ce travail, pour déterminer l'échantillon, nous avons procédé par la méthode d'échantillonnage à dessein, qui consiste à obtenir un échantillon qui possède certaines caractéristiques précises eu égard aux objectifs de l'étude. C'est ainsi que nous nous sommes dirigés vers les chefs d'établissements qui sont à même de nous donner des réponses utiles au test de nos hypothèses.

C'est ainsi que ce choix se traduit sur le terrain par l'application de certains critères de la sélection des personnes interrogées et on s'arrange à ce que la répartition des critères descriptifs de l'échantillon retenu soit identique à celle de la population totale étudiée.

3.6.1. Les participants

La technique de la collecte des données appelée encore sélection des participants ou échantillonnage est un procédé que le chercheur met en œuvre pour pouvoir sélectionner la branche de la population qui sera étudiée pour le compte de toute la population. C'est ainsi que N'Da (2015) affirme qu'il n'est pas toujours possible ni nécessaire d'étudier toute la population

pour bien la connaître. Nous pouvons recueillir les informations utiles sur une fraction (échantillon) de l'ensemble (population) pour procéder à des généralisations. Ainsi, pour notre étude, nous aurons quatre-vingt-treize (93) participants pour notre entretien.

❖ **Critère de sélection des enquêtés**

- Être membre de l'équipe du projet PEFAF ;
- Être chef d'établissement dudit lycée de Gassi ;
- Être jeunes filles dudit lycée de Gassi.

3.6.2. Choix des méthodes et instruments de collecte des données

Etant donné que notre étude est mixte avec des cibles différentes, nous présenterons d'une part l'instrument de collecte de données de l'étude qualitative et d'autre part celui de l'étude quantitative.

3.6.2.1. Instrument de collecte des données qualitatives

On appelle instrument de recherche le support, l'intermédiaire particulier dont va se servir le chercheur pour recueillir les données qu'il doit soumettre à l'analyse. Ce support est un outil dont la fonction essentielle est de garantir une collecte d'observations et/ou de mesures prétendues scientifiquement acceptables et réunissant suffisamment de qualités d'objectivité et de rigueur pour être soumises à des traitements analytiques (Fonkeng et al, 2014).

L'instrument de recherche est donc, finalement, un ensemble technique spécial que le chercheur devra, le plus souvent, élaborer pour répondre aux besoins spécifiques de sa recherche en termes d'informations dont le traitement conduira aux objectifs qu'il s'est fixé. Assez souvent, il arrive que l'on combine deux ou plusieurs instruments différents pour une même recherche. Pour cette recherche nous avons utilisé la grille d'entretien pour recueillir les données à analyser. On distingue plusieurs types d'instruments de collecte de données à savoir : le questionnaire, la grille d'observation et toutes ses autres formes, la grille d'entretien avec toutes ses autres formes, le test, le documentaire, pour ne citer que ceux-là. Le choix de ceux-ci est fonction du type de recherche, Or la nôtre s'inscrit dans le volet qualitatif, d'où le choix de l'entretien semi-directif.

Le guide d'entretien que nous avons réalisé était un instrument qui nous a permis à bien nos entretiens. Il a des avantages particuliers à savoir : rassurer l'enquêteur (en cas de « manque » d'idée, de relance) et l'enquêté peut apporter plus de caution ; officialise encore plus

la situation d'enquête ; donner l'impression d'avoir recueilli matériaux conforme à la problématique et autorise le principe d'anonymat.

D'après notre cadre théorique de référence, nous avons pu extraire les hypothèses à confirmer ou à infirmer sur le sujet de la recherche. De ce fait, il a été question de réussir à développer une liste exhaustive de questions à poser à partir de ces hypothèses. Cette liste devait être la plus complète possible et correspondre aux différentes thématiques de l'étude.

En effet, il était question de l'identification des sujets. Elle a constitué le premier point de notre guide d'entretien. L'identification est ici constituée pour les responsables du pseudonyme, du sexe, de la fonction et du service. Pour rédiger les questions de notre guide d'entretien nous avons dans un premier plan rédigé une liste des thématiques ou des questions à aborder lors de l'entretien. Les thématiques ont été rédigées sous forme de questions ouvertes pour autoriser une grande liberté de parole à l'interviewé. La liste de questions rédigées, répond à un objectif de compréhension et de connaissance précise. Par ailleurs, comme il s'agit plus d'une discussion structurée répondant à une logique déterminée, les questions ouvertes sont posées de façon à ce qu'elles permettent d'obtenir des réponses sur les objectifs du projet PEFAF. Nous avons donc pour grand thèmes constituant chacun une partie du guide, les stratégies définies, les plans d'action, les procédures entreprises, les ressources humaines, les ressources matérielles et matérielles didactiques.

Les sous-thématiques qui permettent l'approfondissement du sujet sont : encouragement, influence, sensibilisation, équité, égalité, promotion, élaboration des objectifs, écarts entre fille et garçon, niveau social. Ceci pour comprendre les effets du projet PEFAF sur la qualité de la scolarisation des jeunes filles.

Pour l'étude qualitative, nous avons eu un entretien semi-directif. C'est un échange entre le chercheur et un ou plusieurs participants. Elle a pour but de collecter les informations verbales sur le thème de recherche. Il peut être formel, semi-formel ou informel. Lors de notre pré-enquête, nous avons un entretien avec l'équipe du projet et les chefs d'établissement.

3.6.2.2. Le guide d'entretien

Le guide d'entretien est essentiellement un aide-mémoire pour l'interviewer qui peut ainsi vérifier, de temps à autre, quels sont les points qui n'ont pas encore été abordés Ruquoy. D. (1990. P, 76-78). Il est établi avec des entretiens exploratoires, le guide se présente sous la forme d'un « pense bête » en répertoriant les thèmes et/ou axes thématiques qui doivent être

abordés au cours de l'entretien semi-directif. Le guide n'est pas un cadre rigide. L'ordre des thèmes prévus est le plus logique possible, mais il n'est pas imposé : chaque entretien a sa dynamique propre. Le seul point important est que le sujet ait abordé toutes les questions du guide avant de terminer l'entretien ce qui permettra de réaliser une analyse comparative des différents entretiens. Quivy. L-V, (1995, P ,33)

Selon Fonkeng et al, (2014), l'entretien est un dialogue structuré ou non structuré entre le chercheur et un participant à son étude en vue d'identifier ses réponses quant à la problématique de sa recherche. Ainsi, les personnes ayant certainement des informations sur l'objet de notre recherche étant le chef de projet et les proviseurs desdits lycées, notre entretien sera dirigé vers eux. Mais avant d'être implémenté, il est primordial de choisir le type d'entretien et de préparer le guide d'entretien. Il existe principalement trois types d'entretien : l'entretien directif, l'entretien semi-directif et l'entretien non-directif. Le choix ici sera tourné vers l'entretien semi-directif car il laisse à l'enquêteur un espace assez large pour donner son point de vue à travers des questions relativement ouvertes.

D'après Azioun (2018), le guide d'entretien est la liste des thèmes auxquels l'interviewer s'intéresse, thèmes sur lesquels il est susceptible d'effectuer ses relances. Il doit comporter les thèmes jugés pertinents par la littérature de recherche et/ou par les praticiens, les thèmes pertinents par rapport à la problématique du chercheur, et les thèmes venant de l'intuition et de l'observation de ce dernier.

Pour Azioum (2018), affirme davantage que les thèmes de ce guide sont un aide-mémoire qui signale au chercheur tous les éléments sur lesquels il essaiera d'amener le répondant à s'exprimer de façon approfondie, mais seulement si le répondant aborde ou mentionne le thème lui-même. Le guide de l'interviewer doit être connu par cœur par l'interviewer. Ce guide peut être fixe ou évolutif. Le but de l'interview est d'obtenir des réponses qui correspondent exactement à l'objet de la recherche et traduisent fidèlement ce que le sujet interrogé souhaite exprimer. Les questions doivent être comprises de la même façon par toutes les personnes interrogées (Delbayle, 1989).

3.6.2.3. L'entretien semi-directif

L'entretien semi-directif est le plus approprié pour l'étude des situations vécues. Comme le soulignent Blanchet et Gotman (2001), « l'enquête par entretien est l'instrument privilégié de l'exploration des faits dont la parole est le vecteur principal. Ces faits concernent les systèmes de représentation (pensées construites) et les pratiques sociales (faits, expériences) ».

Azioun (2018), indique que l'entretien semi-directif est une conversation ou un dialogue qui a lieu généralement entre deux personnes. Il s'agit d'un moment privilégié d'écoute, d'empathie, de partage. Le chercheur ayant établi une relation de confiance avec son informateur va recueillir un récit en s'appuyant sur un guide préalablement testé et construit à l'issue de travaux de recherche exploratoire. L'entretien semi-dirigé donne l'accès aux perceptions et aux opinions, il révèle des problèmes plus cachés ou plus difficilement observables, mais préoccupants dans certains secteurs ou segments de la population.

Il affirme qu'il permet de recueillir le point de vue des individus, leur compréhension d'une expérience particulière, leur vision du monde, en vue de les rendre explicites, de les comprendre en profondeur ou encore d'en apprendre davantage sur un objet donné. L'entretien individuel est considéré comme un instrument privilégié pour mettre à jour sa représentation du monde. Contrairement à l'entretien directif, l'entretien semi-directif n'enferme pas le discours de l'interviewé dans des questions prédéfinies, ou dans un cadre fermé. Il lui laisse la possibilité de développer et d'orienter son propos. Lors de cet entretien, nous nous sommes présentés aux participants et avons énuméré l'objectif de l'étude.

Une attention particulière était accordée pour les rassurer quant à l'aspect de la confidentialité de leurs propos. Nous avons encouragé également les participants à poser toutes les questions qu'une participation à la recherche suscitait pour eux. Ensuite à la lumière des précisions apportées, nous les avons rappelés qu'ils sont libres de renoncer à leur participation.

Afin de mener à bien notre entretien, nous allons planifier notre guide d'entretien. Pour cela, nous allons recenser les questions afin de ne pas perdre de vue l'objectif fixé.

Notre guide d'entretien sera structuré comme suit :

Guide d'entretien adressé à l'équipe du projet

Thème n°1 : Les stratégies définies

Sous thème n°1 : Mise en œuvre

Sous thème n°2 : Offre

Sous thème n°3 : Promotion

Thème n°2 : Le plan d'action

Sous thème n°4 : Suivi

Thème n°3 : Procédures

Sous thème n°5 : Atteinte des objectifs

Thème n°4 : Scolarisation

Sous thème n°6 : Autonomisation

Guide d'entretien adressé aux chefs d'établissement

Thème n°1 : Les stratégies définies

Sous thème n°1 : Mise en œuvre

Sous thème n°2 : Offre

Sous thème n°3 : Promotion

Thème n°2 : Le plan d'action

Sous thème n°4 : Activités

Sous thème n°5 : Suivi

Thème n°3 : Les procédures

Sous thème n°6 : lois

Sous thème n°7 : Subvention

Thème n°4 : Scolarisation

Sous thème n°8 : Taux d'accès

3.6.2.4. Le questionnaire

Selon Fonkeng et al, (2014), la construction d'un questionnaire est une étape délicate du processus de recherche et doit être mené avec beaucoup de rigueur. C'est en suivant ce conseil que nous avons réalisé notre questionnaire constitué de deux grandes parties. Avant la présentation desdites parties nous avons introduit notre questionnaire par un chapeau qui nous a permis de nous présenter, d'énoncer notre thématique, de présenter le but est de garantir l'anonymat de chaque répondant au regard des fins purement académique de notre étude.

La première partie ou section I intitulée (politique nationale genre en éducation) est réparti en trois sous parties correspondant chacune à nos modalités à savoir : les stratégies définies (avec 3 items c'est-à-dire allant de l'item 1 à l'item 3), les plans d'actions (avec 3items c'est-à-dire de l'item 4 à l'item 6), les procédures (avec 3 items partant de l'item7 à l'item9).

La deuxième partie ou section II intitulée (scolarisation des jeunes filles) est réparti en trois sous parties correspondant chacune à nos modalités à savoir : les ressources humaines (avec 3 items c'est-à-dire allant de l'item 1 à l'item 3), les ressources matérielles (avec 3items c'est-à-dire de l'item 4 à l'item 6), les financières (avec 3 items partant de l'item7 à l'item9). Nous avons aussi adressé trois questionnaires aux enseignants

Le total des items constituant notre questionnaire est de 29 et à la fin de ces questionnaires nous avons adressé nos remerciements à l'endroit de ces enseignants et élèves

qui ont bien voulu se soumettre au test. L'échelle de mesure sur laquelle s'adosse notre questionnaire est l'échelle de fréquence matérialisée par (oui, non et aucune).

Arrivé sur le site de l'étude, nous avons rencontré le chef d'établissement du lycée de Gassi. Nous avons débuté par une brève présentation où il était question de donner notre nom, notre niveau d'étude et notre faculté de provenance enfin de présenter notre thématique et notre objectif. Il est nécessaire de noter que le questionnaire comprend deux parties essentielles :

- **Le préambule** : il situe l'objet de l'étude et permet de rassurer le sujet enquêté sur les aspects tels que la confidentialité et l'anonymat par rapport à l'identité et aux réponses fournies par l'enquêté.

- **Les questions proprement dites** relatives aux hypothèses et aux variables de l'étude ; on distingue deux (02) types de questions à savoir.

- **Les questions ouvertes** : ce sont des questions auxquels le sujet est libre de répondre en ses propres termes, en effet elles n'ont pas de réponse toute faite et l'enquêté est libre d'y apporter l'orientation qui lui plait.

- **Les questions fermées** : ce sont des questions comportant un éventail de choix de réponses prédéterminées ; le répondant n'a qu'une seule possibilité de choix de réponse.

Ce questionnaire a été administré de manière indirecte car nous voulons laisser le choix aux participants de répondre eux-mêmes aux questions sans toutefois influencer leurs choix. Nous les avons remis à chaque gestionnaire d'établissement en leur expliquant le caractère purement scientifique de notre travail et la confidentialité des réponses issues de cette enquête. Cependant, par souci de temps où nous n'avons pas été présents lors du remplissage nous n'avons pas eu la totalité de nos questionnaires.

3.6.3. Pré-enquête

La pré-enquête est une enquête faite préalablement sur un petit échantillon dont le chercheur administre son outil de collecte de données sur une minorité de la population accessible pour s'assurer de la validité de cet outil. Nous avons administré notre questionnaire de pré-enquête sur groupe des étudiants pour savoir si nos items sont effectivement mesurables. À cet effet vingt (20) répondants sur qui le questionnaire est administré sont les élèves du lycée de Gassi. Le sous échantillon administré nous donne une certitude sur la réponse éventuellement attendue de grand nombre de notre enquête.

3.6.3.1. Pré-test

On appelle pré-test ou enquête pilote, une enquête que le chercheur effectue sur un petit groupe de personne issue de la même population enquêtée ou ayant des caractéristiques similaires. Cette enquête qui se déroule dans les mêmes conditions que celle prévue pour l'enquête permettant de vérifier l'acceptabilité du contenu de l'outil de collecte de données à travers le niveau de compréhension des questions, la durée de la passation et l'impression des personnes testées (Binea, 2015). L'objectif est de vérifier également la faisabilité de l'enquête, la pertinence et la validité des questionnaires si des problèmes sont identifiés à ce stade, des ajustements sont possibles car ce qui est oublié ou mal formulé est difficilement rattrapable. Ainsi, pour valider notre questionnaire, nous l'avons administré sur un petit groupe de répondant. Le questionnaire a été testé auprès d'un échantillon de 20 personnes.

Nous estimons que notre questionnaire est validé et fiable pour répondre à ce sens que la validité et la fiabilité sont deux concepts importants dans l'acceptabilité de l'usage d'un instrument pour le but de la recherche. En bref, la validité et fiabilité fait référence à la justesse de l'instrument pendant que la fiabilité fait référence à la consistance pour mesurer ce qu'il est supposé mesurer. Ils doivent être normalement établis avant la recherche, (Alain, 2005, p.284).

3.6.4. Présentation du questionnaire

Pour aborder notre questionnaire, nous avons commencé par une introduction. Cette partie introductive permet au répondant d'avoir des informations sur la recherche que nous menons. Ainsi, cette partie présente le chercheur, l'objectif de la recherche, l'assurance de l'anonymat et la confidentialité et les instructions liées au mode remplissage du questionnaire. En effet, pour le cadre de notre questionnaire, nous l'avons subdivisé en six sections (section A qui comprend sept items allant de 1-3) section B (items 4-6) section C (item 7-9) section D (item 10-12) section E (item 13-15) section F (16-18) consacrées aux questions relatives à nos différentes variables sous étude. Chaque section comporte les items relatifs aux différentes variables définies.

- La section A présente les stratégies et constituée de 03 items.
- La section B présente le plan d'action et constituée de 03 items.
- La section C présente les procédures et constituée de 03 items.
- La section D présente la scolarisation et constituée de 03 items.
- La section E présente la scolarisation et constituée de 03 items.
- La section F présente la scolarisation et constituée de 03 items.

3.6.4.1. Administration du questionnaire

Le questionnaire s'administre généralement de 02 manières : l'administration directe (le face à face) et l'administration indirecte. Ainsi donc, nous avons opté pour l'administration directe puisque nous étions face aux répondants et avons fixé des réponses dans notre questionnaire. Ainsi, nous avons effectivement administré les questionnaires après avoir eu l'avis favorable des répondants faisant suite à notre demande d'autorisation de collecte auprès de notre population accessible.

Le 27 Avril 2023, nous nous sommes rendus à l'administration du lycée de Gassi pour déposer une autorisation de recherche. Nous sommes reçus par le service de sécurité à l'entrée qui nous a accueillis et a signalé notre présence au proviseur pour nous permettre de déposer notre demande. Deux semaines après, c'est-à-dire le 16 Mai 2023, nous avons reçu un appel de la part de Monsieur le proviseur répondant favorablement à notre demande de recherche au sein lycée. Le 18 Mai 2023, à 07h 30m, nous sommes arrivés au lycée, et nous sommes reçus par le Proviseur du lycée. Le proviseur nous a conduits aux différentes salles de classes en montrant les actions menées par le projet et avec ses collaborateurs le motif de notre présence en lui présentant l'autorisation de recherche.

De retour, elle nous a confié au chef de service de la surveillance qui nous a accueillis avec un bon cœur dans son bureau tout au long de notre recherche. Sans plus tarder le 19 Mai 2023 nous avons commencé avec la recherche ainsi nous avons aussitôt commencé à administrer nos questionnaires à ceux qui étaient disposés à nous fournir des informations pour collecter les données.

3.7. PROCÉDURE DE COLLECTE DES DONNÉES

Avant de descendre sur le terrain, deux lettres ont été rédigées et l'une a été envoyée au lycée de Gassi et l'autre au ministère de l'éducation nationale et de la promotion civique chargé du projet. Ces lettres avaient pour but de demander une autorisation de recherche dans les établissements scolaires des deux niveaux d'enseignements. Une fois après avoir obtenu un avis favorable à nos différentes demandes, nous avons commencé la recherche sur le terrain proprement dite muni de notre autorisation de recherche signée par Monsieur le Doyen de la Faculté des sciences de l'Education de l'Université de Yaoundé1 et nos deux demandes d'accès au lycée de Gassi.

3.8. MÉTHODES D'ANALYSE DES DONNÉES

Les données recueillies sur le terrain ont été analysées en fonction de leur nature qualitative et quantitative.

3.8.1. Méthode d'analyse des données qualitatives

L'analyse de contenu est un instrument de traitement de l'information qui s'applique à toute forme de discours, d'images et de communication. Elle vise une lecture seconde d'un message, pour substituer à l'interprétation intuitive ou instinctive une interprétation construite (Bardin, 1989). Ce n'est ni la représentativité, ni la généralisation mais plutôt la singularité et la fertilité des données non numériques qui intéressent dans la recherche qualitative (Paillé, 1996). Cette préoccupation rencontre le postulat de l'analyse qualitative à l'effet que « l'essence de la signification du phénomène étudié réside dans la nature, la spécificité même des contenus du matériel étudié plutôt que dans sa seule répartition quantitative » (L'Écuyer, 1990, p.31).

- **Encodage**

Les données collectées à travers notre entretien étant retranscrites sous forme de citations exactes nécessitent qu'on fasse un tri en fonction du rapport avec le sujet. D'où la nécessité pour nous d'attribuer un nombre ou une lettre qui va représenter une information commune à l'ensemble de répondants interrogés.

3.8.1.1. Analyse de Contenu

L'analyse de contenu nous permet de lire le corpus fragment par fragment pour en définir le contenu et le coder selon des catégories fixées à priori ou établies au cours de la lecture. Il s'agit d'une analyse qui porte sur « les contenus, unités de signification supposées véhiculées par un contenant (le langage), traversant donc ou ignorant sa réalité matérielle » (Giust Desprairies et Lévy, 2003, P.23). L'opération tient à sélectionner, condenser, catégoriser, regrouper et organiser l'information. Cette technique est destinée à établir la signification et à permettre une compréhension éclairée des documents analysés. Elle nous aidera à saisir le sens exact du message des participants à travers leur discours, dans toute sa subjectivité et son intersubjectivité. Les opérations de relecture et d'écriture, lors de l'analyse du discours, pour favoriser l'émergence de sens selon le vécu du participant, dans son contexte.

Pour la mener à bien, nous nous sommes référés aux principes de l'analyse thématique telle que définis par Poirier et al. (1996), qui l'utilisent dans le cadre de l'analyse de contenu de récits de vie. Même si notre mode d'entretien ne relève pas à proprement parler du récit de vie.

Ainsi, les principes d'analyse utilisés dans ce cadre nous apparaissent pertinents pour notre recherche. Ceci, parce ces principes permettent d'effectuer une série d'opérations destinées à l'interprétation d'un corpus abondant, multiforme et foisonnant d'informations avec l'intention d'appréhender sa multiplicité, sa complexité et sa richesse.

3.8.1.2. Analyse thématique

Pour Fonkeng et al, (2014) l'analyse thématique est avant tout descriptive, elle correspond à une complexification de la question simple, de quoi le sujet parle-t-il ? Elle procède par le découpage du discours et recensement des thèmes principaux qui peuvent faire l'objet d'analyse différente selon les questions et les objectifs de recherche. Elle permet d'examiner la signification des mots et de reconstruire le sens de leurs phrases. Cette analyse thématique permet l'analyse qualitative de données par « la sélection et l'organisation rationnelles des catégories condensant le contenu essentiel d'un texte donné (Kraukauer, Poirier & al. 1958) Il s'agit ici de ce que les auteurs appellent un examen de type classificatoire. « Les grilles d'analyse sont élaborées en fonction de la visée théorique qui a déterminé les consignes de recueil des données.

En effet, d'une part, le canevas établi pour l'enquête nous fournit à priori les thèmes principaux, d'autre part, le travail d'inventaire nous donne des catégories à postériori. Le choix de ces catégories qui obéit à certaines règles techniques d'exclusion mutuelle, de pertinence, d'homogénéité et d'efficacité, est le fait du chercheur (...). Il faut donc établir des catégories descriptives renvoyant à des variables du texte exclusif les unes des autres, qui découpent et organisent le discours » Poirier et al., (1996).

Cette coexistence de catégories construites à priori et à postériori nous a paru intéressante pour conjuguer avec rigueur et créativité, vérification et exploration. Ainsi, sur le plan de la rigueur, les catégories à priori conduisent à un recensement systématique suivant le plan de l'entretien alors que les catégories à postériori permettent dans une perspective plus exploratoire, de découvrir d'autres significations, parfois imprévues, qui éclairent le matériel.

3.8.1.3. Outils de collecte des données

Dans le cadre de cette recherche, nous aurons à utiliser le téléphone, les supports papiers, stylo comme outil de collecte de données. Le téléphone nous a permis d'enregistrer les conversations que nous avons eues avec les participants. Cela nous a permis de faire la retranscription des informations obtenues en vue de faciliter l'analyse.

3.9. Méthodes d'analyse des données quantitatives

L'analyse de nos données quantitatives issues du questionnaire d'enquête au lycée de Gassi va s'effectuer à travers des techniques statistiques à l'aide du logiciel SPSS. Il s'agit de faire d'une part, une analyse exploratoire des résultats de l'enquête et une analyse de confirmation d'autre part. L'analyse exploratoire consiste à faire ressortir les tableaux de fréquence des différents indicateurs du questionnaire d'enquête et de calculer les moyennes et les écarts types issus du test administré aux élèves. En ce qui concerne l'analyse de confirmation le test nous permet d'établir le lien entre la politique nationale genre en éducation et la scolarisation des jeunes filles.

3.9.1. Outils statistiques

Nous avons fait recours à deux types de statistiques : la statistique descriptive et la statistique inférentielle.

- **Statistique descriptive**

La statistique descriptive nous a permis de collecter, de classer, et de résumer les données. Après le dépouillement, nous sommes passés au dénombrement qui consiste à identifier le nombre exact des enquêtés ayant les mêmes opinions face à une modalité et de présenter les résultats sous forme de tableau statistique.

Elle est le processus par lequel le chercheur résume un ensemble de données brutes à l'aide des tests statistique. Autrement dit, c'est la partie descriptive de statistique qui a pour but de mettre en valeur l'ensemble des données brutes tirées d'un échantillon de manière qu'elles soient comprises du chercheur comme du lecteur. Elle vise essentiellement à décrire les caractéristiques de l'échantillon et à répondre aux questions de recherche. De plus, elle consiste à résumer les données numériques à l'aide des caractéristiques des distributions de fréquences, des mesures de tendance centrale et les mesures de dispersion.

Les statistiques descriptives montrent comment représenter l'intensité d'une caractéristique en fonction d'un paramètre, par exemple le salaire en fonction de l'âge. Pour ce qui est des données quantitatives dont nous avons fait recours, elle porte sur la description de l'étendue des données. Il s'agit de faciliter davantage la visualisation des données, de révéler leur structure sous-jacente et d'en extraire certaines variables importantes.

- **Analyse inférentielle**

L'analyse inférentielle est utilisée dans ce travail pour effectuer des généralisations sur notre population après étude sur l'échantillon représentatif. Il existe plusieurs outils de la statistique inférentielle mais nous avons opté pour le test de corrélation de Pearson.

Cette analyse va au-delà des analyses descriptives, car elles permettent d'appliquer à la population totale les résultats provenant d'un échantillon. L'objectif des statistiques inférentielle est de décider si les descriptions réalisées peuvent s'appliquer à la population au sein de laquelle l'échantillon a été tiré.

L'inférence statistique est fondée sur les lois de la probabilité et s'intéresse aux résultats provenant d'un échantillon et, par inférence, prévoit le comportement ou les caractéristiques de la population totale. Elle repose sur les principes qui prévalent le processus d'échantillonnage. Les deux buts de l'inférence statistiques sont l'estimation des paramètres et la vérification des hypothèses.

Au cours de la phase conceptuelle, nous avons formulé des hypothèses de recherche que nous devrions ensuite mettre à l'épreuve au moyen de tests statistiques. Lesdits tests permettent de déterminer si les résultats confirment ou infirment les hypothèses. C'est en se basant sur la vérification des hypothèses que nous devons déterminer si les résultats obtenus sont vrais ou pas. L'outil statistique utilisé est le khi-carré qui nous aura permis de quantifier nos informations et déterminer si elles sont ou non significatives.

3.10. Collecte des données

La collecte des données consiste à rechercher des informations se rapportant à un groupe social préalablement défini, informations qui devront se présenter finalement sous forme de résultats qualifiables ou du moins des résultats susceptibles d'être traités et interprétés (Fonkeng et al, 2014). Pour ces auteurs, les méthodes de collectes des données sont variées et le choix de l'une d'entre-elles dépend essentiellement de la nature des objectifs et des hypothèses retenues. Ainsi pour chaque recherche il est nécessaire de construire un instrument et une technique adaptés.

3.10.1. L'enquête proprement dite : la passation du questionnaire

La collecte des données s'est faite auprès des participants retenus après échantillonnage. C'est donc du 19 au 26 Mai 2023 que nous sommes descendues sur le terrain pour administrer ledit questionnaire. Dès notre arrivé au lycée de Gassi, nous nous sommes dirigés de prime abord auprès du responsable de l'établissement qui a vue l'autorisation avant de donner son

accord pour y accéder afin de procéder à la distribution du questionnaire aux participants. Il a mis à notre disposition un accompagnateur (surveillant) connu qui pourrait intervenir en cas de problème. Notre enquête à durer huit jours. Dès lors qu'ils ont fini de remplir le questionnaire, nous avons les avons récupérés en vue de leur dépouillement.

De ce qui précède, ce chapitre avait pour objectif de présenter la méthodologie de notre étude. En ce sens, nous avons présenté les différentes démarches portant sur la procédure de collecte des données, la méthode d'analyse des données qualitatives et méthodes d'analyse des données quantitatives. Ces démarches nous permettrons de présenter, d'analyser et interpréter les résultats de notre étude.

CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION, ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

La tâche dans cette partie consistera à présenter les résultats des différentes investigations réalisées sur le terrain. Nous allons présenter les résultats liés aux caractéristiques sociodémographiques des participants. L'analyse de la méthodologie qualitative et quantitative est la phase ultime et la plus ardue de la recherche. Les différentes démarches étant déjà réalisées et décrites dans le chapitre précédent. Il est important maintenant de faire parler nos matériels, c'est-à-dire procéder à une analyse inférentielle et soutenue des entretiens réalisés. Comme l'a souligné Bellot (2001), faire parler le matériel n'est pas que le fruit de la retranscription des données recueillies lors de nos entretiens, mais c'est un processus beaucoup plus complexe qui consiste en un processus de traitement, d'organisation, et de classement.

4.1. Présentation des résultats et analyse des contenus de l'étude

Dans le cadre de cette étude, la présentation et l'analyse des résultats se fera par hypothèse et par cas. Il sera question de sortir de chaque discours eu en entretien avec les sujets, les portions correspondantes aux indicateurs mentionnés. L'analyse se fera sous forme de tableau et suivant une codification précise. Nous aurons les symboles (↗+) ↘-) pour désigner respectivement le contenu du discours allant dans le sens de l'hypothèse et celui n'allant pas dans le sens de l'hypothèse de recherche.

Equipe du projet PEFAF.

4.1.1. Présentation des résultats et analyse de contenu des données relative au taux d'accès et de maintien des jeunes filles.

Tableau 4 : Analyse du sujet 1

Sous-thèmes	VI : Contenu du discours	Codage	Décision
Offre	Oui, en quelque sorte les mobiliers, les infrastructures et autres.	↑	+ Positif
Mise en œuvre	Oui, parce qu'aujourd'hui malgré les difficultés nous constatons un changement en matière de la scolarisation des filles, leur maintien et autonomisation.	↑	+ Positif
Activités	Plus ou moins parce que certaines traditions résistent encore mais les efforts sont en train d'être pris pour arriver à un niveau acceptable.	↓	Négatif
Subvention	Non, le sérieux problème de non atteinte c'est à partir de là bien plus on peut évoquer d'autres problèmes.	↙	Négatif
Taux d'accès	Oui, cela a permis d'observer un changement. Vous savez les filles arrivent à terminer leur cycle, elles ont un nombre élevé par rapport aux années antérieures.	↑	Positif
Autonomisation	Oui, on peut dire à travers les nominations et autres malgré cela elles restent les couches les moins représentées.	↓	Négatif
Scolarisation	La pauvreté, la grossesse, le mariage précoce etc	↑	Positif

Source : Enquête de terrain mai 2023

Tableau 5 : Analyse du sujet 2

Sous-thèmes	VI : Contenu du discours	Codage	Décision
Mise en œuvre	Pas du tout, car jusqu'à ce jour un nombre restreint qui achève le niveau secondaire.	↓	- Négatif
Offre	Peu de nombre des filles seulement sont scolarisées dû au manque de sensibilisation du côté des parents afin de les inscrire.	↓	- Négatif
Atteinte des objectifs	Nous aurons voulu atteindre un grand nombre des filles scolarisées mais malheureusement peu seulement d'entre elles arrivent au bout du cycle soit par les dispositifs inadéquats.	↓	Négatif
Activités	Parlant de l'inégalité, il faudrait voir au niveau du primaire en montant sinon jamais il y aura égalité fille garçon dans toutes composantes du système éducatif.	↓	Négatif
Subvention	Aujourd'hui la scolarisation des filles a une place de choix dans la politique du genre sauf que la réticence et l'ignorance qui prône et freine la vulgarisation de cette politique.	↑	Positif
Taux d'accès	Le taux d'accès reste toujours faible malgré les efforts concertés pour l'atteinte des objectifs.	↓	Négatif
Taux d'achèvement	Pas forcément, il y'a le cas d'abandon pour de diverses raisons (le mariage, le poids de la tradition et son influence par les parents).	↓	Négatif

4.1.2. Analyse des contenus thématique des entretiens

1 : Les stratégies définies

1 : Offre

Nos répondants ont tenu des propos très positifs allant dans le même sens par rapport à cette question. Ils estiment que toutes les stratégies ont été définies par le politique national genre en éducation pour que les jeunes filles bénéficient de l'offre en éducation afin que ces dernières puissent être autonomes. Ceci transparait dans le propos de **R1** : « Oui, en quelque sorte les mobiliers, les infrastructures et autres. ». Par contre le répondant 2, **R2** martèle pour sa part que : « Peu de nombre des filles seulement sont scolarisées dû au manque de sensibilisation du côté des parents afin de les inscrire. ».

2 : Mise en œuvre

Nos répondants affirment que la mise en œuvre dans le cadre d'élaboration de politique nationale genre en éducation favorise un changement pour la scolarisation des filles et leur maintien dans le processus d'enseignement-apprentissage. Ce qui apparait dans le propos de **R1** : « Oui, parce qu'aujourd'hui malgré les difficultés nous constatons un changement en matière de la scolarisation des filles, leur maintien et autonomisation. ». Le répondant **R2** parle dans le sens contraire que le **R1**, lorsqu'il dit : « Pas du tout, car jusqu'à ce jour un nombre restreint qui achève le niveau secondaire. ».

2 : Les plans d'actions

1 : Activités

Les répondants affirment que les activités n'ont pas permis de casser les barrières empêchant la scolarisation des filles. Voici la teneur de ce que dit le **R1** : « Plus ou moins parce que certaines traditions résistent encore mais les efforts sont en train d'être pris pour arriver à un niveau acceptable. ».

2 : Atteinte des objectifs

Il ressort des récits de nos répondants que les objectifs n'ont pas encore été atteints dans le cadre la scolarisation des filles le **R1** s'exprime en ce sens : « Nous aurons voulu atteindre un grand nombre des filles scolarisées mais malheureusement peu seulement d'entre elles arrivent au bout du cycle soit par les dispositifs inadéquats. ».

Thème n°3 : Les procédures

1 : Subvention

Nos répondants ne sont pas flexibles par rapport à cette question, ils déflorent le fait qu'ils subvention pour la scolarisation des filles mais ils sont toujours confrontés à un certain nombre

de problèmes qui empêchent l'atteinte des objectifs. Le **R1** s'exprime en ce sens : « Non, le sérieux problème de non atteinte c'est à partir de là bien plus on peut évoquer d'autres problèmes ». Le **R2** abordant dans le même sens positif en disant que : « Aujourd'hui la scolarisation des filles a une place de choix dans la politique du genre sauf que la réticence et l'ignorance qui prône et freine la vulgarisation de cette politique. ».

3 : Scolarisation

1 : Taux d'accès

Il ressort de l'entretien de nos interviewés que la mise en œuvre de cette politique d'augmenter le taux d'accès à l'éducation des jeunes filles : « Oui, cela a permis d'observer un changement. Vous savez les filles arrivent à terminer leur cycle, elles ont un nombre élevé par rapport aux années antérieures. ». Le **R2** pour sa part déplore que le taux d'accès est faible, lorsqu'il dit : « Le taux d'accès reste toujours faible malgré les efforts concertés pour l'atteinte des objectifs »

2 : Autonomisation

Selon nos répondants cette politique genre ne facilite pas vraiment l'autonomisation des femmes, il s'exprime en ce sens : « Oui, on peut dire à travers les nominations et autres malgré cela elles restent les couches les moins représentées. »

3 : Scolarisation

Nos répondants martèlent que les causes de la non scolarisation des filles et leur maintien à l'enseignement secondaire général sont : « La pauvreté, la grossesse, le mariage précoce etc. ».

4 : Taux d'achèvement

Nos répondants interviewés nous fait comprendre que les filles scolarisées n'arrivent pas à poursuivre dans leur ensemble leur cursus scolaire jusqu'au niveau secondaire général. Ceci apparait dans leur propos : « Pas forcément, il y'a le cas d'abandon pour de diverses raisons (le mariage, le poids de la tradition et son influence par les parents) ».

4.2. Présentation et analyse des résultats de l'enquête quantitative

Ce chapitre intitulé présentation et analyse des résultats. Il est question de dresser des tableaux du dépouillement du questionnaire et de présenter la substance des entretiens afin de faire d'une part une analyse descriptive des dits tableaux et d'une part une analyse de contenu.

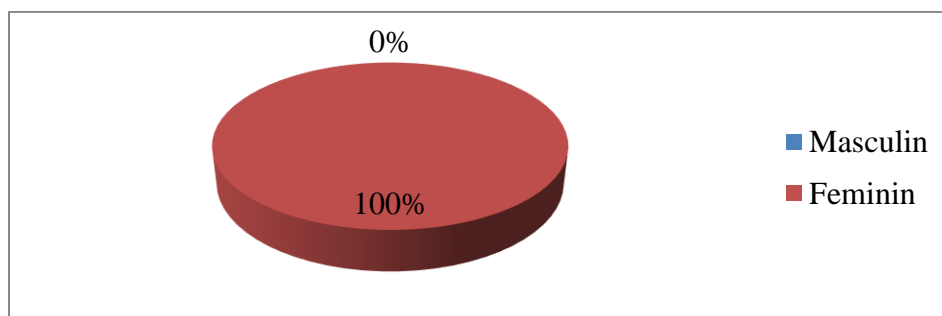
Pour ce faire des figures sont utilisées. À la suite de chaque présentation, un commentaire est fait afin de mettre en exergue les éléments saillants des différentes présentations.

Tableau 6 : Genre

Sexe	Fréquence	Pourcentage
Masculin	0	0%
Féminin	125	100%
Total	125	100%

Source : Enquête de terrain mai 2023.

Figure 1.



Source : Enquête de terrain mai 2023.

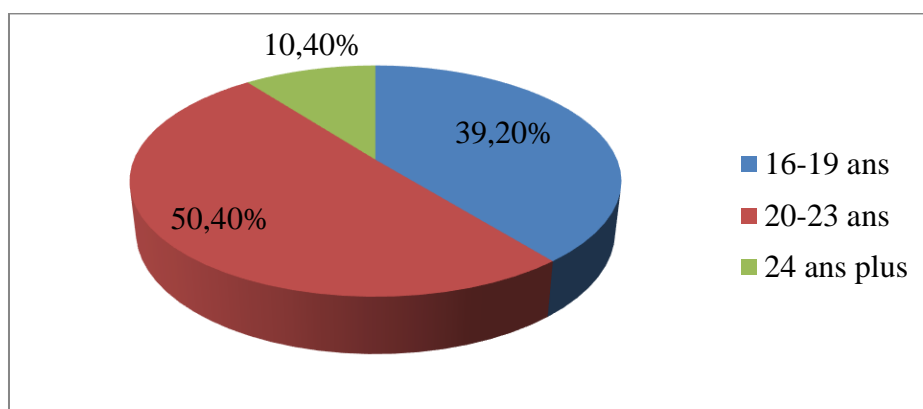
L'observation de la figure n° 1 nous montre que les sujets sont à 100% de sexe féminin. Ainsi l'objectif de notre étude qui est celui d'étudier d'examiner l'impact de la mise en œuvre de Politique nationale Genre en Education et scolarisation des jeunes filles et leur maintien dans l'enseignement secondaire au Tchad a bel et bien son sens.

Tableau 7 : Tranche d'âge.

Âge	Fréquence	Pourcentage
16-19 ans	49	39,2%
20-23ans	63	50,4%
24 ans plus	13	10,4%
Total	125	100%

Source : Enquête de terrain en mai 2023.

Figure 2.



Source : Enquête de terrain mai 2023

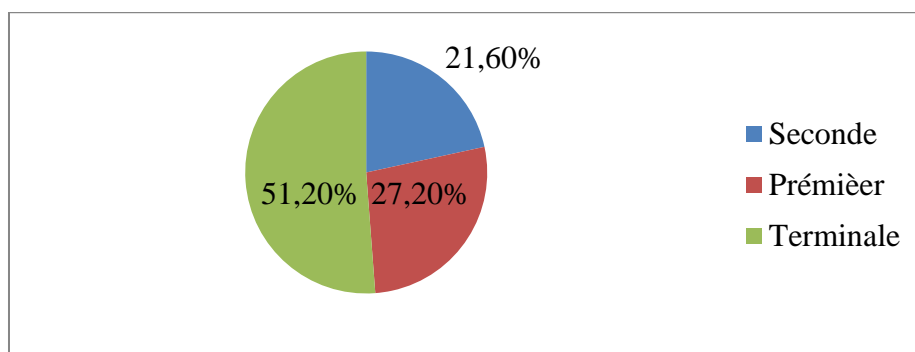
D'après la figure n°2, les sujets qui ont l'âge varie entre 20-23 ans représentent 50,40% ; suivi de ceux ayant l'âge entre 16-19ans avec 39,20% ; et en fin, ceux ayant de 24ans et plus ont un pourcentage de 10,40%. Ceci montre que les élèves âgés de 19-21ans sont des sujets les plus représentés dans la population de notre étude.

Tableau 8 : Niveau d'étude.

Niveau d'étude	Fréquence	Pourcentage
Seconde	27	21,6%
Première	34	27,2%
Terminale	64	51,2%
Total	125	100%

Source : Enquête de terrain mai 2023.

Figure 3.



Source : Enquête de terrain mai 2023.

Les résultats de la figure n°3 permettent de constater que 51,20% de nos répondants sont en classe de Terminale ; 27,20 % des sujets sont en classe de première et 21,60% sont en classe de Seconde. Nous pouvons déclarer que la majorité de nos répondants sont les élèves de la classe de Terminale.

La mise en œuvre de politique nationale genre a-t-elle permis d'améliorer le niveau de la scolarisation des jeunes filles et leur maintien au niveau secondaire au Tchad ?

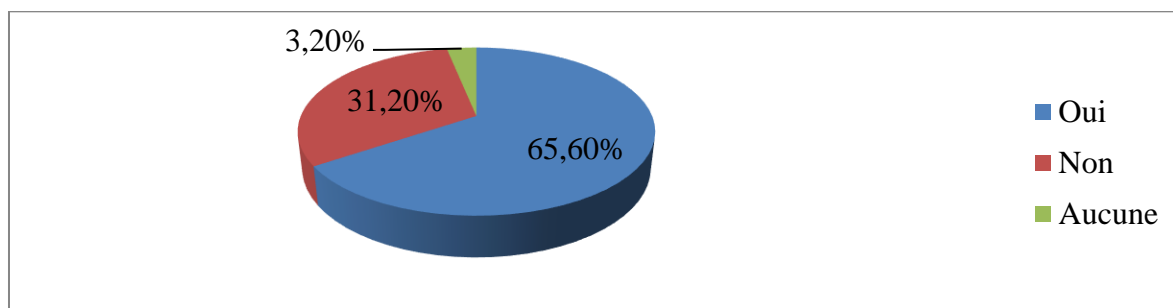
Tableau 9 : Stratégies définies.

Réponses des répondants	Fréquence	Pourcentage
Oui	82	65,6%
Non	39	31,2%
Aucune	4	3,2%
Total	125	100%

Source : Enquête de terrain mai 2023.

Figure 4.

La mise en œuvre de politique nationale genre a-t-elle permis d'améliorer le niveau de la scolarisation des jeunes filles et leur maintien au niveau secondaire au Tchad ?



Source : Enquête de terrain mai 2023.

L'observation de la figure n°4 nous permet de constater que 65,60% de nos répondants confirment que cette mise en œuvre a eu une influence sur la scolarisation des jeunes filles ; 31,20% des répondants prouvent le contraire ; et 3,20 % n'ont aucune idée de tout cela. Nous concluons que la grande partie de nos répondants confirment que cette mise en œuvre a eu une influence sur la scolarisation des jeunes filles.

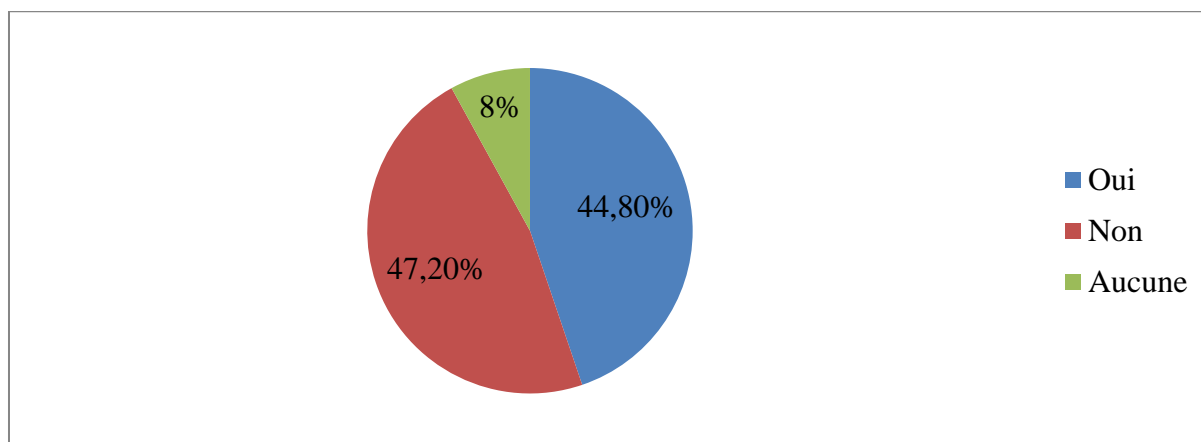
Tableau 10 : Accès à l'éducation.

Réponses des répondants	Fréquence	Pourcentage
Oui	56	44,8%
Non	59	47,2%
Aucune	10	8%
Total	125	100%

Source : Enquête de terrain mai 2023.

Figure 5.

Les filles ont-elles la chance d'être scolarisées et maintenues au même que les garçons ?



Source : Enquête de terrain mai 2023.

L'observation de la figure n°5 nous permet de constater que 47,20 % de nos répondants pensent que les filles n'ont pas la chance d'être scolarisées et maintenues ; 44,80% ont confirmé et en fin 8%. A travers ce constat, nous concluons que la majorité de nos sujets disent que les filles n'ont pas la chance d'être scolarisées et maintenues jusqu'à l'enseignement secondaire général au Tchad.

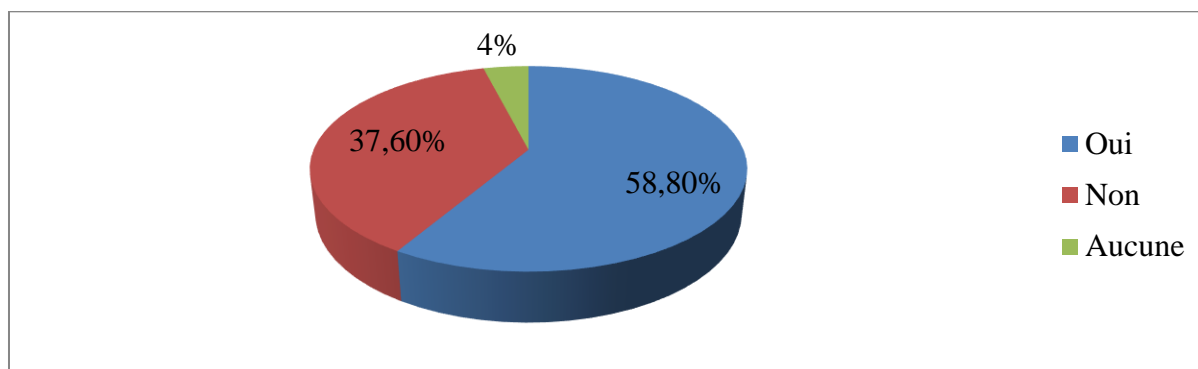
Tableau 11 : Promotion de la scolarisation des jeunes filles.

Réponses des répondants	Fréquence	Pourcentage
Oui	73	58,4%
Non	47	37,6%
Aucune	5	4%
Total	125	100%

Source : Enquête de terrain mai 2023.

Figure 6.

L'Etat et ses partenaires font-ils plus la promotion de la scolarisation des filles que celle des garçons dans l'enseignement secondaire général au Tchad ?



Source : Enquête de terrain mai 2023.

L'observation de la figure n°6 nous permet de constater que 58,80 % des répondants confirment la promotion de l'Etat et ses partenaires en faveur de la scolarisation des filles ; 37,60% disent le contraire et 4 % n'ont pas donné leurs opinions à cette question. Il ressort de ce constat que la majorité de nos répondantes ont confirmé la promotion de l'Etat et ses partenaires en faveur de la scolarisation des filles.

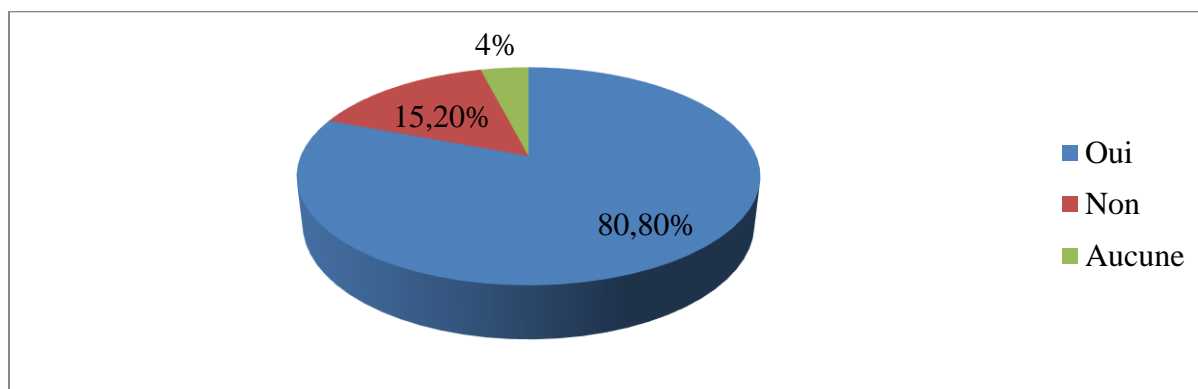
Tableau 12 : Plans d'action.

Réponses des répondants	Fréquence	Pourcentage
Oui	101	80,8%
Non	19	15,2%
Aucune	5	4%
Total	125	100%

Source : Enquête de terrain mai 2023.

Figure 7.

Etes-vous informées de campagnes de sensibilisation dans le cadre scolarisation et le maintien des filles dans vos milieux scolaires au Tchad ?



Source : Enquête de terrain mai 2023.

La lecture de la figure n°7 nous permet de voir que 80,80 % de nos répondants confirment qu'elles sont informées, tandis que 15,20 % prouvent le contraire et 4% d'aucune. Nous pouvons à partir de ce constat dire que les campagnes de sensibilisation sont effectuées.

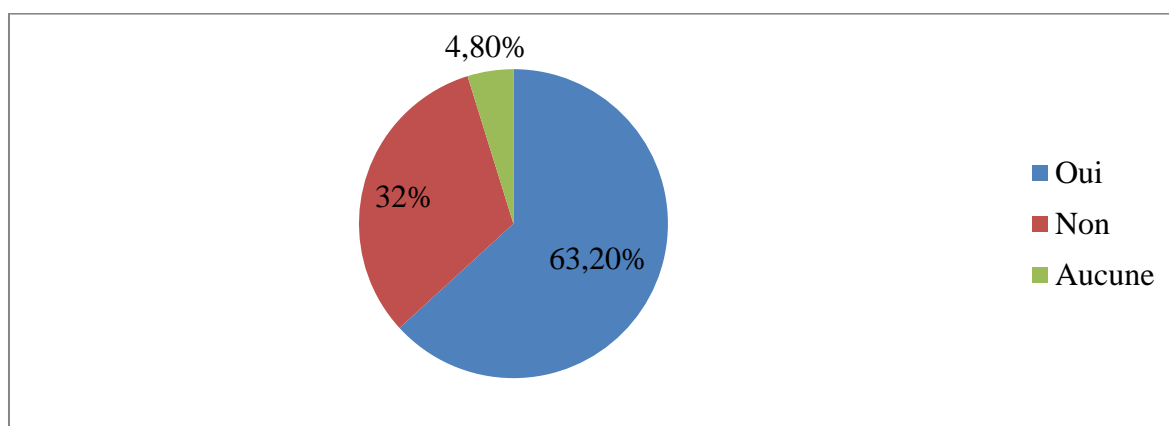
Tableau 13 : Encouragement de la scolarisation des jeunes filles.

Réponses des répondants	Fréquence	Pourcentage
Oui	79	63,2%
Non	40	32%
Aucune	6	4,8%
Total	125	100%

Source : Enquête de terrain mai 2023.

Figure 8.

Pensez-vous que l'Etat et ses partenaires encouragent-ils plus la scolarisation des filles et leur maintien que les garçons au Tchad ?



Source : Enquête de terrain mai 2023.

La lecture de la figure n°8 nous permet de voir que 63,20 % de nos répondants confirment l'encouragement de l'Etat et ses partenaires en faveur de la scolarisation des jeunes filles et leur maintien ; par contre 32% disent le contraire et en fin 4,80% n'ont donné aucune réponse. Nous pouvons à partir de ce constat dire que la majorité de nos répondantes ont confirmé cet encouragement.

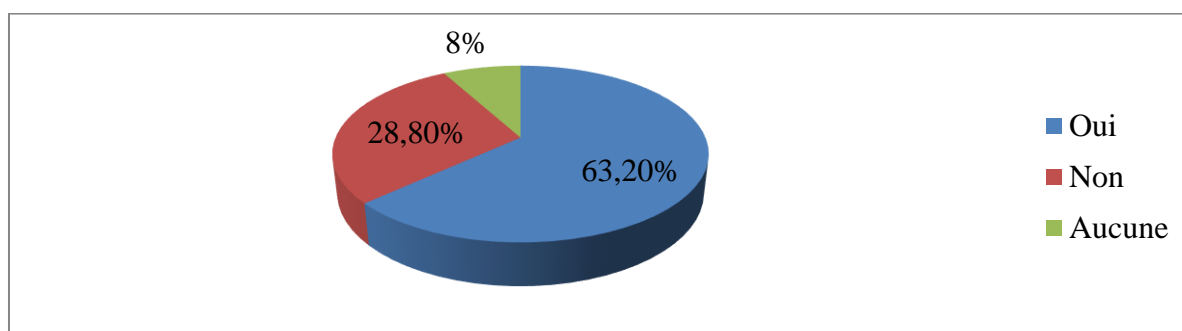
Tableau 14 : Encouragement des parents.

Réponses des répondants	Fréquence	Pourcentage
Oui	79	63,2%
Non	36	28,8%
Aucune	10	8%
Total	125	100%

Source : Enquête de terrain mai 2023.

Figure 9.

Les parents encouragent-ils la scolarisation des filles et leur maintien à l'école au Tchad ?



Source : Enquête de terrain Mai 2023.

L'observation de la figure n°9 nous permet de constater que 63,20 % des sujets disent que les parents encouragent la scolarisation des jeunes filles et leur maintien à l'école ; 28,80% pensent le contraire ; et 8% n'ont pas répondu à cette question. Nous pouvons à partir de ce constat dire que la majorité des répondantes disent que les parents encouragent la scolarisation des jeunes filles et leur maintien à l'école.

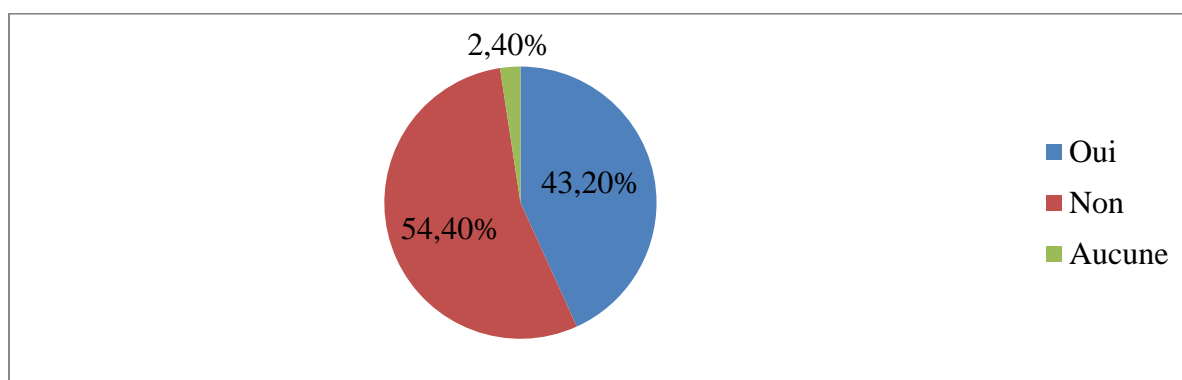
Tableau 15 : Scolarisation des jeunes filles.

Réponses des répondants	Fréquence	Pourcentage
Oui	54	43,2%
Non	68	54,4%
Aucune	3	2,4%
Total	125	100%

Source : Enquête de terrain mai 2023.

Figure 10.

Les filles ont-elles la chance d'être scolarisées le plus que possible à l'école au Tchad ?



Source : Enquête de terrain mai 2023.

La lecture de la figure n°10 nous permet de voir que 54,40 % des sujets disent qu'ils n'ont pas la chance d'être scolarisées et maintenues jusqu'au niveau secondaire ; 43,20% pensent qu'elles ont la chance et enfin 2,40% n'ont pas donné leur avis à cette question. Nous pouvons à partir de ce constat conclure que les filles n'ont pas plus de chance d'être scolarisées et maintenues jusqu'à l'enseignement secondaire général au Tchad.

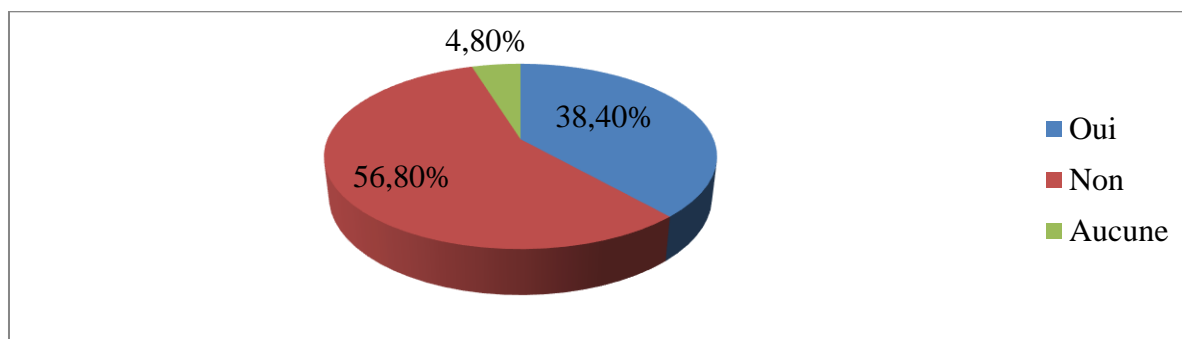
Tableau 16 : Procédures.

Réponses des répondantes	Fréquence	Pourcentage
Oui	48	38,4%
Non	71	56,8%
Aucune	6	4,8%
Total	125	100%

Source : Enquête de terrain mai 2023.

Figure 11.

Entendez-vous parler des lois qui protègent et soutiennent la scolarisation des jeunes filles et leur maintien à tous les niveaux d'enseignement au Tchad ?



Source : Enquête de terrain mai 2023.

L'observation de la figure n°11 nous permet de constater que 56,80% des sujets confirment que l'Etat punit les parents qui n'encouragent pas la scolarisation des jeunes filles et leur maintien, 38,40% disent qu'il ne punit pas et en 4,80% n'ont pas répondu à cette question. Nous pouvons à partir de ce constat dire que la majorité des élèves approuvent que l'Etat punisse les parents.

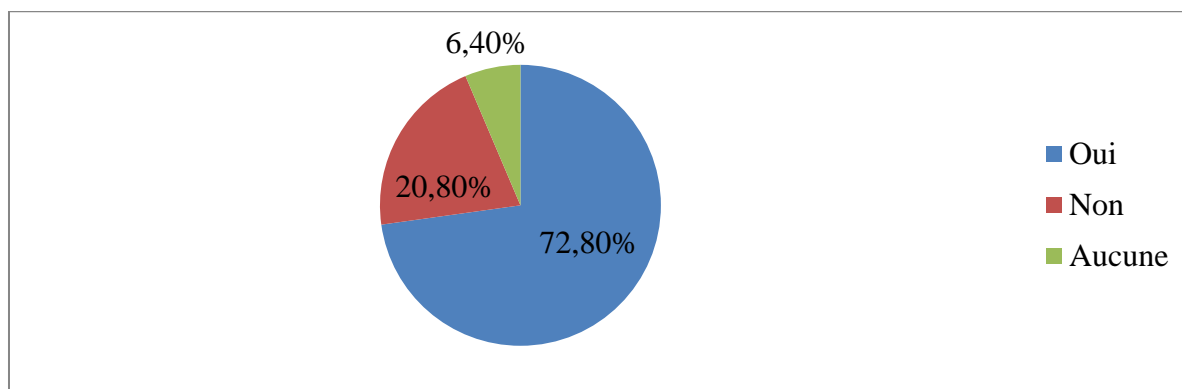
Tableau 17 : Maintien des jeunes filles à l'école.

Réponses des répondants	Fréquence	Pourcentage
Oui	91	72,8%
Non	26	20,8%
Aucune	8	6,4%
Total	125	100%

Source : Enquête de terrain mai 2023.

Figure 12.

Êtes-vous encouragées par vos parents à continuer plus à l'école au Tchad ?



Source : Enquête de terrain mai 2023.

L'observation de la figure n°12 nous permet de constater que 72,80% des sujets confirment que les filles sont encouragées par leur parents à continuer aussi longtemps à l'école, 20,80% disent le contraire et en fin 6,40% n'ont pas répondu à cette question. Nous pouvons à partir de ce constat dire que la majorité des élèves approuvent que les parents encouragent la scolarisation de leur fille et leur maintien jusqu'au niveau secondaire général au Tchad.

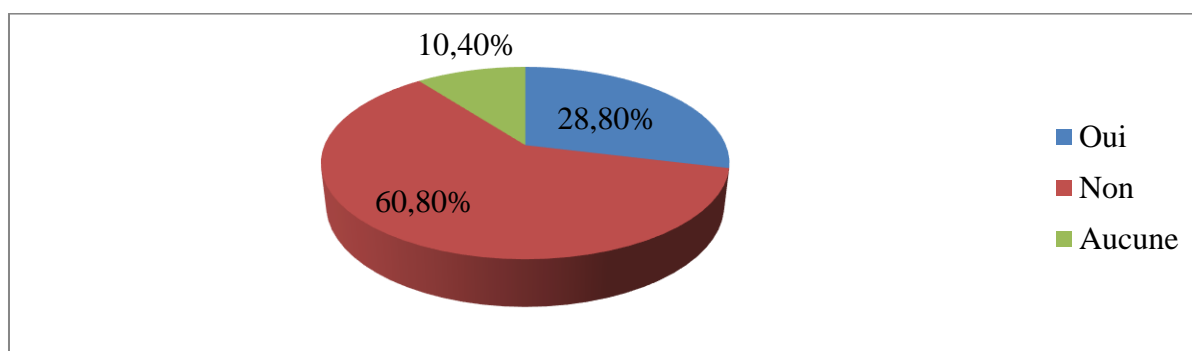
Tableau 18 : Soutien aux jeunes filles.

Réponses des répondants	Fréquence	Pourcentage
Oui	36	28,8%
Non	76	60,8%
Aucune	13	10,4%
Total	125	100%

Source : Enquête de terrain Mai 2023.

Figure 13.

Recevez-vous de soutiens de l'Etat dans le processus d'enseignement-apprentissage au niveau secondaire général au Tchad ?



Source : Enquête de terrain mai 2023.

La lecture de la figure n°13 nous montre que 60,80% de nos répondants disent qu'elles n'ont reçu le soutien de l'Etat ; 28,80% pensent le contraire ; et enfin 10,40% n'ont pas donné leur avis par rapport à cette question. Nous pouvons à partir de ce constat conclure que l'Etat ne soutienne pas les filles.

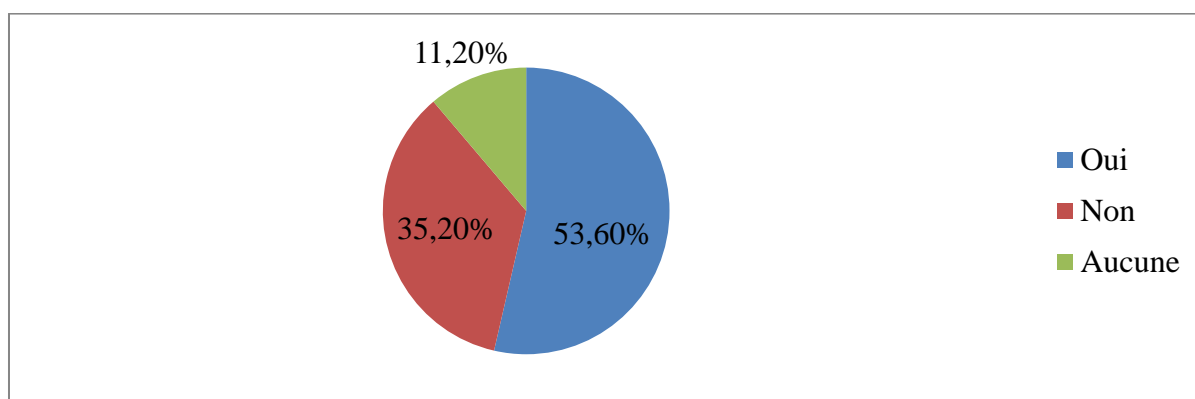
Tableau 19 : Parcours scolaires.

Réponses des répondants	Fréquence	Pourcentage
Oui	67	53,6%
Non	44	35,2%
Aucune	14	11,2%
Total	125	100%

Source : Enquête de terrain mai 2023.

Figure 14.

Pensez-vous que les filles ont plus la chance d'être scolarisées et maintenues jusqu'à l'enseignement secondaire général au Tchad ?



Source : Enquête de terrain mai 2023.

Au vu des données de la figure n°14, il découle que près 53,60% des sujets sont d'avis que les filles ont la chance d'être scolarisées et maintenues jusqu'à l'enseignement secondaire général ; dans la seconde catégorie, 35,20% des sujets ont donné un avis négatif à cette question. Cette proportion est suivie 11,20% des répondants qui n'ont aucune idée à cette question. Il ressort de cette observation que la majorité des répondantes ont donné un avis positif à la question posée. Autrement dit, au Tchad, les filles tout comme les garçons ont la chance à poursuivre leur cursus scolaire jusqu'à l'enseignement secondaire général.

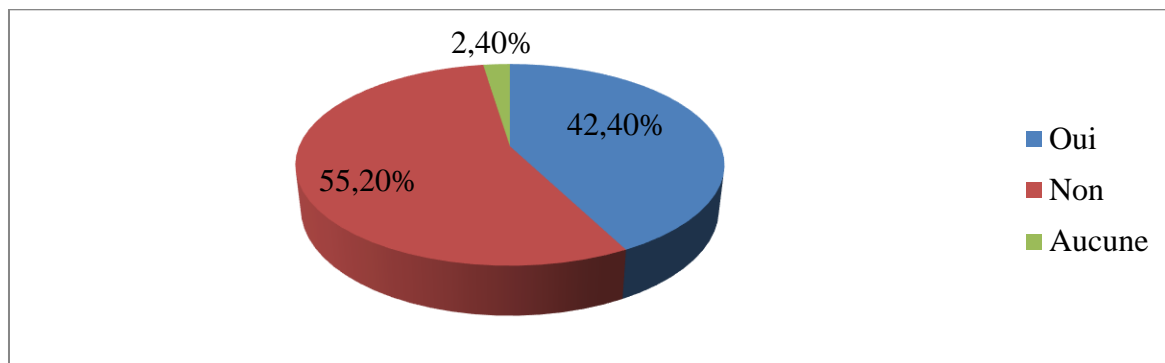
Tableau 20 : Scolarisation.

Réponses des répondants	Fréquence	Pourcentage
Oui	53	42,4%
Non	69	55,2%
Aucune	3	2,4%
Total	125	100%

Source : Enquête de terrain mai 2023.

Figure 15.

Avez-vous constaté un nombre élevé des filles dans l'enseignement secondaire général au Tchad ?



Source : Enquête de terrain mai 2023.

Au regard de la figure n°15, on a noté que 55,20% des répondantes de notre échantillon ont répondu négativement pour le nombre élevé des filles dans l'enseignement secondaire général, par contre, dans la deuxième catégorie on a compté 42,40% ayant répondu positivement à la question ; puis, viennent respectivement 2,40% des sujets qui n'ont aucune idée. La comparaison des différents avis nous amène à conclure que les filles sont moins nombreuses dans l'enseignement secondaire général au Tchad.

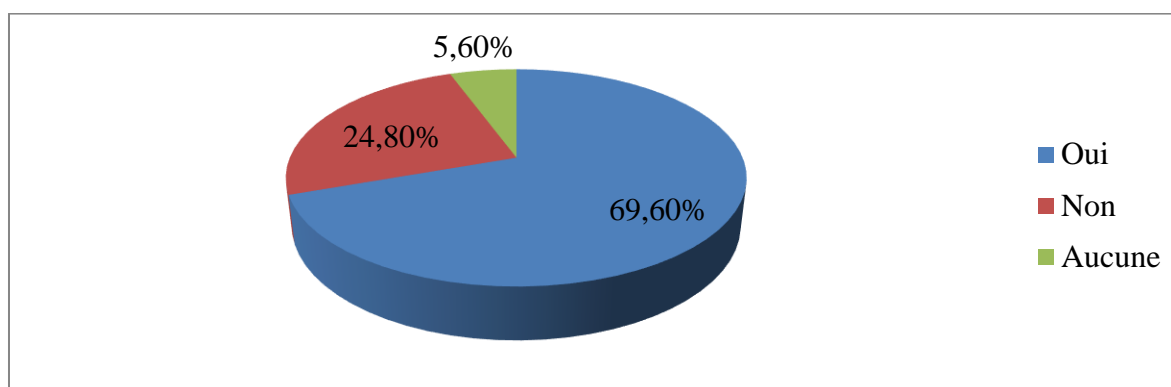
Tableau 21 : Suivi des élèves.

Réponses des répondants	Fréquence	Pourcentage
Oui	87	69,6%
Non	31	24,8%
Aucune	7	5,6%
Total	125	100%

Source : Enquête de terrain mai 2023.

Figure 16.

Êtes-vous encouragées à poursuivre votre cursus scolaire jusqu'au niveau secondaire général au Tchad ?



Source : Enquête de terrain mai 2023.

La figure n°16 apporte un éclairci sur l'analyse des données des enquêtés à la question portant sur l'encouragement des filles à poursuivre votre cursus scolaire jusqu'au niveau secondaire général au Tchad ? Ainsi, 69,60% des répondants disent oui à cette question contre 24,80% des répondants qui ont dit non, et 5,60% des sujets qui n'ont aucune idée. Ainsi, ces réponses nous laissent entendre qu'au Tchad, les filles sont encouragées à poursuivre votre cursus scolaire jusqu'au niveau secondaire général.

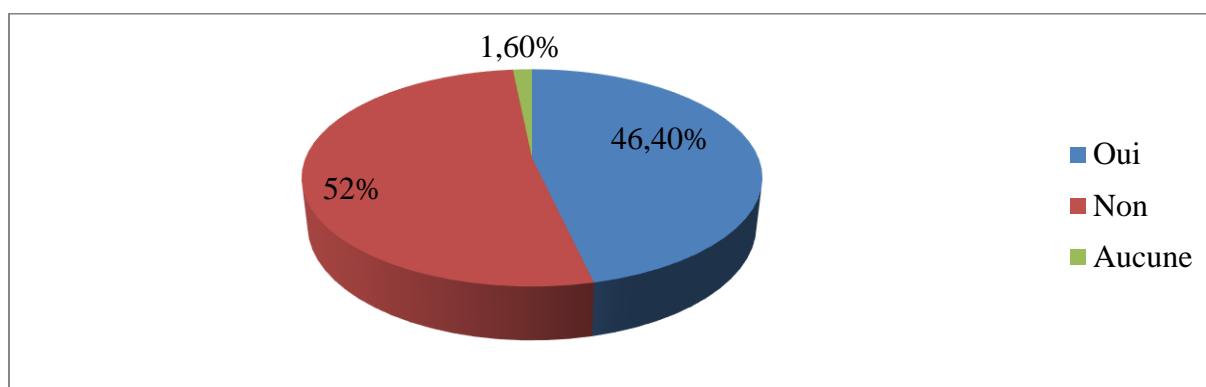
Tableau 22 : Méthodes d'enseignement.

Réponses des répondants	Fréquence	Pourcentage
Oui	58	46,4%
Non	65	52%
Aucune	2	1,6%
Total	125	100%

Source : Enquête de terrain mai 2023.

Figure 17.

Les méthodes d'enseignement favorisent-elles aux filles d'avoir la même chance de réussite que les garçons dans l'enseignement secondaire général au Tchad ?



Source : Enquête de terrain mai 2023.

L'observation de la figure n°17 nous permet de constater que 52 % de nos répondants n'ont pas confirmé qu'elles sont distinguées ; 46,40% disent le contraire ; et enfin 1,60% n'ont pas donné leur avis par rapport à cette question. Nous concluons que les filles n'ont pas connu une distinction pendant leur cursus scolaire au niveau secondaire général au Tchad.

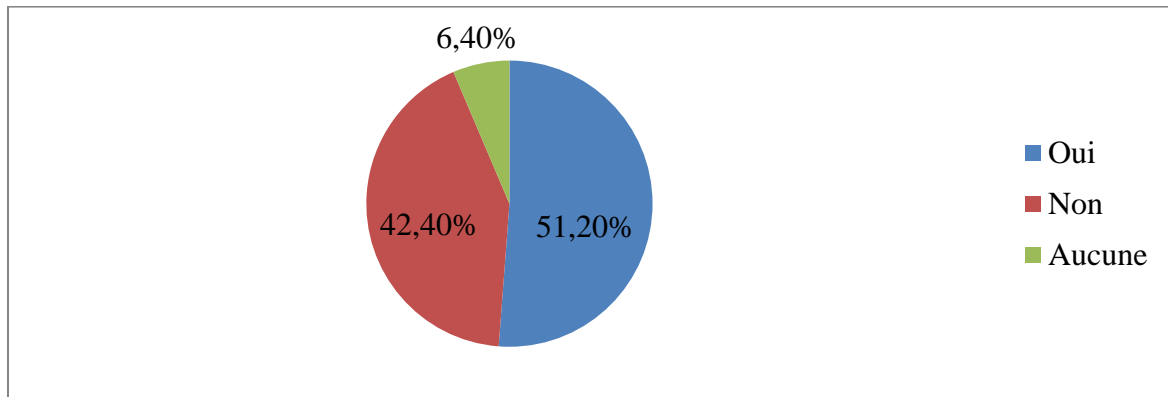
Tableau 23 : Autonomisation.

Réponses des répondants	Fréquence	Pourcentage
Oui	64	51,2%
Non	53	42,4%
Aucune	8	6,4%
Total	125	100%

Source : Enquête de terrain mai 2023.

Figure 18.

Politique nationale genre en éducation a-t-elle facilité l'autonomisation des femmes au Tchad ?



Source : Enquête de terrain mai 2023.

La lecture de la figure n°18 nous permet de voir que 51,20 % de nos répondants confirment que cette politique à faciliter l'autonomisation des femmes ; par contre 42,40% disent le contraire et en fin 6,40% n'ont donné aucune réponse. Nous pouvons à partir de ce constat dire que la majorité de nos répondantes confirment la facilitation de politique dans le processus d'autonomisation des femmes au Tchad.

Nous procédons après la présentation descriptive des données recueillies sur le terrain à l'analyse inférentielle. Vu que nos variables sont mesurées sur l'échelle nominale ordinaire, nous cherchons à déterminer le lien entre les 2 variables à savoir la VI et la VD. Partant de nos analyses, nos variables indépendantes vont être croisées à la variable dépendante. Cet exercice nous permet de passer à la vérification de chaque hypothèse de notre étude.

4.2.5. La vérification de la première hypothèse de recherche (HR1)

Pour la vérification de nos résultats, nous avons fait usage de la statistique inférentielle, notamment, l'analyse de corrélation. Celle-ci se définit comme une technique statistique permettant au chercheur de mesurer et de décrire le lien existant entre deux variables. Il s'agit, d'étudier la relation existante entre le politique national genre en éducation et scolarisation des jeunes filles au Tchad : une approche évaluative de l'action de PEFAF. Il faut aussi noter que nous avons éliminé la catégorie des répondants de la modalité aucune idée dans cette partie. Pour y parvenir, nous avons énuméré notre hypothèse générale en trois hypothèses de recherche.

Cette hypothèse est formulée comme suit : « la Politique Nationale Genre en Education a eu un effet significatif sur la scolarisation des jeunes filles au Tchad. ».

- **Émission des hypothèses nulle et de recherche**

H₀ : la politique nationale genre en Education n'a pas un effet significatif sur la scolarisation des jeunes filles au Tchad.

H_a : la politique nationale genre en Education a un effet significatif sur la scolarisation des jeunes filles au Tchad.

- ❖ **Choix de (a) et détermination de la ndlr**

Le choix de notre seuil de signification est de $\alpha = 0,05$

Nl = nombre de ligne

Nc = Nombre de colonne

- ❖ **Calcul du degré de liberté (ndlr)**

$Nddl = (nl-1) (Nc-1)$

AN: $nddl : (2-1) (2-1) = 1 \times 1 = 1$

$Nddl = 1$, D'où $X^2_{lu} = 3,84$

- ❖ **Calcul du khi-carré (X^2_{cal})**

Sachant que $nldr = 1$, nous utilisons la formule du khi-carré

F₀ = fréquence observée

F_e = fréquence théorique

Etant donné que le degré de liberté est égal à 1, nous utiliserons la formule de Khi-carré en appliquant la correction de Yates dont la formule est :

$$X^2_{corr} = \frac{([F_o - F_e] - 0,5)^2}{E}$$

Tableau n°24 : Test d'indépendance de khi deux croisé de HR1

Les stratégies définies	Scolarisation des jeunes filles		
	Non	Oui	Sommes marginale par colonnes
Effectif	39	82	121
Non			
Effectif théorique	32.23	67.76	
Khi deux	1.42	2.99	
Effectif	69	53	122
Oui			
Effectif théorique	56.55	43.44	
Khi deux	2.74	2.10	
Sommes marginale par ligne	108	135	243
Proportions attendues sous H0	0.444	0.555	1
Tableau des contingences calculé des CIJ à partir des OIJ			9.25

Source : Enquête de terrain mai 2023

Nous remarquons que l'effectif théorique (ou attendu) se distingue de l'effectif observé dans l'échantillon. S'il n'y avait pas de relation entre les deux variables, l'effectif et l'effectif théorique seraient identiques. La différence est-elle significative ? Nous pouvons évaluer le tout à partir de la statistique khi-deux global qui est de 9.25. On remarque que l'écart ou la distance entre l'hypothèse nulle (occurrences attendues) et la situation réelle (occurrences observées) se situe au niveau de 1.42. La valeur de khi-deux est une quantification de cet écart. Plus la valeur sera élevée, plus l'écart entre l'hypothèse nulle et la situation réelle sera grand. Dans ce cas-ci, notre degré de liberté est 1.

4.2.6. Vérification de l'hypothèse de recherche 2 (HR2)

Tableau 25 : Test d'indépendance de khi deux croisé de HR2

Plans d'action	Scolarisation des jeunes filles au Tchad		
	Non	Oui	Sommes marginale par colonnes
Non			
Effectif	19	101	120
Effectif théorique	15.83	84.16	
Khi deux	0.63	3.36	
Oui			
Effectif	31	87	118
Effectif théorique	26.27	73.72	
Khi deux	8.85	3.39	
Sommes marginale par ligne	50	118	238
Proportions attendues sous H0	0.210	0.789	1
Tableau des contingences calculé des CIJ à partir des OIJ			8.23

Source : Enquête de terrain mai 2022

Le tableau ci-dessus nous présente la contingence de 2 variables de la deuxième hypothèse secondaire de notre étude à savoir que les plans d'action contribuent à la scolarisation des jeunes filles au Tchad. Les chiffres dans ce tableau sont parlants les entiers représentent les effectifs observés et les décimaux représentent quant à eux les fréquences théoriques. Selon la table statistique, on remarque que le Khi-deux général calculé est 8.23. L'écart à l'indépendance plus important ou la plus forte contribution à la liaison des deux variables calculées est de 0,63. Ce qui veut dire que la P-value $0,63 < 0,005$. Notre degré de liberté est toujours 1.

4.2.7. Vérification de l'hypothèse de recherche 3 (HR3)

Tableau n°26 : Test d'indépendance de khi deux croisé de HR3

Procédures	Scolarisation des jeunes filles au Tchad		
	Non	Oui	Sommes marginale par colonnes
Non			
Effectif	76	36	112
Effectif théorique	67.85	32.14	
Khi deux	0.97	0.46	
Oui			
Effectif	65	58	123
Effectif théorique	52.84	47.15	
Khi deux	2.79	2.49	
Sommes marginale par ligne	141	94	235
Proportions attendues sous H0	0.6	0.4	1
Tableau des contingences calculé des CIJ à partir des OIJ			6.71

Source : Enquête de terrain mai 2023

On observe dans ce tableau que la plus forte contribution à la liaison des deux variables calculées est de $0,97 < 0,005$. Vu cette valeur, on peut dire que cet écart est dit aux effectifs observés et effectifs attendus calculés.

4.2.8. Récapitulatif de vérification des hypothèses de recherche

Après vérification de nos hypothèses de recherche HR1, HR2 et HR 3 nous aboutissons aux conclusions que nous pouvons récapituler dans le tableau ci-dessous.

Tableau 27 : Récapitulatif des hypothèses de recherche

Hypothèses	Khi2 calculé	Degré de liberté	P-value	Décision	Conclusion
HR1	9,25	1	0,00	Sig>0,05 Ha est acceptée et H0 est rejetée	HR1 est confirmée
HR2	8,23	1	0,00	Sig>0,05 Ha est acceptée et H0 est rejetée	HR2 est confirmée
HR3	6,71	1	0,00	Sig>0,05 Ha est acceptée et H0 est rejetée	HR3 est confirmée

Source : Enquête de terrain mai 2023

En observant ce tableau de récapitulation, nous constatons que HR1, HR2 et HR 3 sont confirmées car les données issues de nos 3 hypothèses secondaires, après l'analyse des tableaux de contingences donnent des résultats positifs. Les tests de Khi-2 prennent en compte toutes les caractéristiques de notre échantillon. Au demeurant, nous pouvons dire que les différentes articulations ayant conduit aux résultats sont parties de la descriptive des résultats de notre enquête aux tests visant à vérifier les hypothèses de recherche. Il ressort de cette vérification que notre hypothèse générale est confirmée à 100% par le simple fait que nos hypothèses de recherche ont été acceptées. Autrement dit, la Politique Nationale Genre en Education a un effet significatif sur la scolarisation des jeunes filles au Tchad.

CHAPITRE 5 : DISCUSSION DES RÉSULTATS, DIFFICULTÉES RENCONTRÉES ET PROPOSITIONS DES ACTIONS

Au cours de ce chapitre, cette étude nous amène à la discussion des résultats de nos données que nous avons analysées ci-haut.

5.1. Discussion des résultats

En guise d'évaluation globale du processus de l'étude que nous venons de mener, cette étude a pour but d'évaluer l'effet significatif de la Politique Nationale Genre en Education sur la scolarisation des jeunes filles au Tchad. Il ressort de cette étude la formulation de question principale suivante : la Politique Nationale Genre en Education a-t-elle un effet significatif sur la scolarisation des jeunes filles au Tchad ?

Après l'opérationnalisation de cette question principale à partir de l'analyse factorielle de Reuchlin (2004) du facteur principal de la recherche, il en découle de cette analyse factorielle les facteurs suivants : les stratégies définies, les plans d'action et les procédures. Ces facteurs nous ont permis de formuler les questions spécifiques de recherche suivantes : Les stratégies définies dans cette politique contribuent-elles à la scolarisation des jeunes filles au Tchad ? Les plans d'action de cette politique contribuent-ils à la scolarisation des jeunes filles au Tchad ? ; Les procédures entreprises dans cette politique contribuent-elles à la scolarisation des jeunes filles au Tchad ?

À la question de savoir si la politique nationale genre en éducation a eu un effet significatif sur la scolarisation des jeunes filles. Cependant, nombreux d'acteurs ont tenté depuis des décennies de répondre à cette préoccupation. A commencer par certains écrivains et organisations qui œuvrent dans le domaine l'éducation. Dans le but de favoriser une éducation inclusive et de qualité pour les jeunes filles afin qu'elles aient une véritable scolarisation, le gouvernement tchadien avec l'appui des partenaires au développement a consenti d'énormes efforts au cours de ces dernières années dans la politique éducative en investissant dans la formation des enseignants, la construction des infrastructures éducatif, la dotation du lycée féminin en matériels didactiques et des manuels scolaires, l'augmentation des salaires des enseignants, l'adoption des lois empêcher les mariages précoces, poids de la tradition de certaines coutumes, la violence basée sur genre à l'école des jeunes filles etc. Malgré ces efforts,

force est de constater que la politique nationale genre en éducation des jeunes filles pour promouvoir leur véritable scolarisation demeure une problématique.

La problématique de la scolarisation des jeunes filles au Tchad est une préoccupation majeure pour les dirigeants politique d'une part et pour les partenaires au développement. Conscient que le développement d'un pays, part d'une base solide en éducation. Les partenaires internationaux (BAD) ont financé des projets en matière de la scolarisation des filles allant dans ce sens. La problématique des faibles indicateurs de la scolarisation des filles est l'un des problèmes majeurs du système éducatif tchadien.

Les résultats présentés permettent d'apporter des réponses à notre hypothèse de recherche. Ainsi, l'analyse inférentielle des outils de conception utilisés par les concepteurs pour les stratégies définies, montre que cette politique a un lien significatif sur la scolarisation des jeunes filles. Ainsi, en dépit des faiblesses importantes des indicateurs, il existe une bonne cohérence entre les objectifs et les résultats du projet. Les moyens mis en place pour l'atteinte des résultats escomptés ont été suffisants. Le projet est cohérent avec la stratégie d'intervention du gouvernement, BAD et BID telle qu'énoncée dans le programme cadre pour le Tchad qui vise à mieux former et outiller les institutions pour une meilleure qualité de l'éducation des filles. De même, le projet s'inscrit dans les objectifs stratégiques de développement du Tchad 2030 pour la politique du genre et assurer une meilleure qualité de l'éducation aux filles pour le développement des capacités transversales soit la création, l'accès à l'éducation et des connaissances et le renforcement des capacités en matière de développement de politiques et de réglementations pour l'atteinte de bénéfices globaux.

D'après nos observations il s'agit ici d'un « caractère approprié des objectifs par rapport aux problèmes réels, aux besoins et priorités des groupes cibles et bénéficiaires envisagés auxquels le projet est supposé répondre, ainsi que par rapport à l'environnement physique et politique dans lequel le projet est mis en œuvre » (Manuel de Gestion du Cycle de Projet, op.cit., p.43). En effet, le PEFAF est pertinent en matière d'éducation des filles et alphabétisation des femmes tchadiennes. Il s'inscrit dans le cadre de renforcement de la capacité intellectuelle et sociale de ces dernières par une scolarisation et leur autonomisation.

En effet, la politique nationale genre en éducation pour les jeunes filles est l'un des moyens efficaces pour leur permettre d'être véritablement autonomes sur tous les plans. Cependant, il est regrettable de constater que les stratégies définies, les plans d'action ainsi que les procédures entreprises n'ont guère apporté grand changement en laissant observer au lycée

de Gassi une situation d'un écart extrêmement déplorable. En effet, les indicateurs en matière de la scolarisation des jeunes filles et leur émancipation sont trop bas. A cet effet, le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2, 2009) réalisé au Tchad, et selon la projection démographique de l'INSEED de 2014, la population Tchadienne est estimée à 16818391 habitants, dont 50,1% sont des Femmes. Ce qui laisse croire que la population Tchadienne est dominée par les femmes.

L'âge moyen requis est compris de 3-5ans pour le préscolaire, de 6-11ans pour le Primaire, de 12-15ans pour le moyen, et de 16-18ans pour le secondaire Général. Selon le rapport de l'annuaire statistique 2021, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) au niveau de l'enseignement primaire est de 91,2%. La proportion filles est de 81,20% contre 101,10% pour celui des garçons avec un taux d'achèvement de 47,75% dont 40,20% des filles contre 55,50% pour celui des garçons. Et le taux de redoublement est estimé à 14,0%. La proportion filles est de 14,40% contre 13,60% pour celui des garçons.

Au niveau de l'enseignement moyen, les taux bruts de scolarisation sont de 29,20%. La proportion fille est estimée à 21,90% contre 36,90% pour celui des garçons. Et le taux d'achèvement est de 21,40%. La proportion filles est estimée à 14,80% contre 28,60% pour celui des garçons.

Au niveau de l'enseignement Secondaire Général, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) est de 19%. La proportion filles est estimée de 9% contre 30% pour celui des garçons et est reparti à des différents niveaux (2^{nde}; 1^{ere}; Terminale) et type d'enseignement (littéraire et scientifique). Sur un effectif de 34877 en 2^{nde}L, les filles représentent 38,4% contre 61,5% pour celui des garçons. Au niveau de la 2nds, les filles représentent 23,7% contre 76,2% pour les garçons. Quant à la 2ndu, les filles représentent 37,1% contre 62,8 pour les garçons. En 1^{ere}L, sur effectif de 39624, les filles représentent 37,3% contre 62,6% pour celui des garçons. En 1^{ere}s, les filles représentent 23,1% contre 76,8% pour les garçons sur un effectif de 20448.

Au niveau de la Terminale A (TA), sur un effectif de 59048, les filles représentent 36,1% contre 63,8% pour celui des garçons. Terminale C (TC), les filles représentent 9,0% contre 90,9% pour celui des garçons. Et en fin au niveau de la Terminale D (TD), sur un effectif de 24794, les filles représentent 21,1% contre 78,8% pour celui des garçons.

Au niveau de l'enseignement secondaire technique (EST), les filles représentent 36,6% contre 63,3% pour celui des garçons sur un effectif de 8788.

De prime à bord, cette étude se justifie par le fait que l'éducation est un processus d'enseignement des règles de conduites sociales et de la formation des facultés physiques, morales et intellectuelles qui président la formation de la personnalité. Elle est d'une importance capitale et indispensable à chaque société qui aspire à un meilleur développement et à une meilleure vie sociale. Dans la plupart des pays du monde, c'est l'école qui assure l'éducation de tous les enfants y compris celle des jeunes filles. Ainsi, le Tchad a confié à l'école, l'éducation de ses filles et fils.

En dépit de tous les indicateurs susvisés, nous pouvons affirmer avec certitude que nos trois (3) hypothèses de recherches ont été validées d'où la confirmation à 100% de notre hypothèse générale. La politique nationale genre en éducation a eu un effet significatif sur la scolarisation des jeunes filles au Tchad.

5.1.1. Difficultés rencontrées

Malgré les dispositions qui ont été prises pour contourner les obstacles de terrain, notre enquête ne s'est pas déroulée sans difficultés.

- **Difficultés d'ordre documentaire**

Tout d'abord en ce qui concerne l'accès aux écrits sur notre sujet de recherche. La plupart des documents sont inaccessibles dans nos bibliothèques. Les difficultés liées à la documentation, bien que le projet soit conçu et implémenté mais nous avons de difficulté à entrer en possession du document de projet avec le coordonnateur du projet. Il a fallu l'intervention du ministère de l'éducation nation nationale et de la promotion civique afin qu'on ait ce document de projet.

Dans le contexte tchadien nous avons trouvé des rapports sur la situation de la scolarisation des filles et la loi d'orientation du système éducatif tchadien. Nous avons également pu trouver les rapports de certaines organisations internationales qui œuvrent dans le domaine de l'éducation tels que l'UNESCO, l'OCDE, l'UNICEF, l'ONU etc. d'où nous avons consulté.

- **Les difficultés d'ordre financière**

Compte tenu de la conjoncture économique que traverse notre pays et de la complexité de notre sujet de recherche, nous nous sommes confrontées à des difficultés financières qui constituent l'objet du retard dans notre rédaction. Pour recueillir les informations il va falloir descendre sur le terrain tous les jours mais par manque de moyens financiers nous avons décalé les jours pour nous y permettre de chercher de l'argent afin prendre le taxi.

- **Les difficultés d'ordre humain**

Les difficultés liées d'ordre humain, les données collectées n'a pas été facile car c'est difficile d'entrer en contact avec le coordonnateur du projet pour l'entretien compte tenu de ses occupations. Il a fallu attendre deux semaines pour le rencontrer. Du coté des proviseurs du lycée, il a eu de difficulté dans la maitrise des termes techniques du projet, il nous a fallu passer des heures pour les expliquer avant la collecte. Les élèves de leurs ne connaissent pas cocher sur une seule modalité de réponse et il a fallu prendre des heures à les expliquer afin qu'ils maitrisent à cocher. Nous les avons distribués les questionnaires afin de nous aider à répondre à nos questions mais certains ne nous ont pas restitués. D'autres préfèrent finir avec les cours et nous restitués à la fin de l'heure, chose que nous avons obligé de les attendre jusqu'à la fin pour pouvoir les récupérer.

- **Les difficultés d'ordre environnemental**

L'environnement auquel nous nous sommes parvenus à collecter nos données était si difficile. Nous avons eu d'énormes difficultés avec nos répondants cela est dû au manque de discipline organisationnelle au sein dudit lycée.

5.2. Suggestions

Arrivé à la fin de cette recherche, nous ne saurions finir sans émettre certaines idées en sorte de suggestions dans l'optique d'améliorer la qualité de la scolarisation des jeunes filles au Tchad, pour la pérennité d'une éducation permanente et durable. Ainsi, les résultats obtenus au terme de cette étude, il faudra, pour améliorer la qualité de l'éducation des jeunes filles au Tchad, plus précisément au lycée Gassi de N'Djamena afin que cette situation n'affecte pas énormément les acquis de l'apprentissage, il est important de relever quelques suggestions.

5.2.1. Au Gouvernement Tchadien

L'éducation est un bien public. L'Etat assume la responsabilité principale de la protection, du respect et de la réalisation du droit à l'éducation. Effort sociétal partagé, l'éducation implique un processus inclusif de formulation et de mise en œuvre des politiques publiques. La société civile, les enseignants et les éducateurs, le secteur privé, les communautés, les familles, les jeunes et les enfants ont tous un rôle important à jouer dans la réalisation du droit à une éducation de qualité. Le rôle de l'Etat est essentiel dans la définition et la réglementation des normes et standards.

Pour reformer l'école de demain, dans le premier temps, l'école de demain semble-t-il une école libre et une école d'inclusion pour lutter contre les discriminations de toute sorte.

Dans un second temps, afin de lutter contre l'échec scolaire des jeunes filles, nous verrons que l'école du futur se rapprochera du modèle des pays développés.

Comme l'a indiqué dans le rapport de la Banque Africaine de Développement (BAD), la prospérité de l'Afrique se réalisera à condition que le continent investisse dans l'éducation et la formation de sa jeunesse. En effet, aucun développement significatif de l'éducation ne peut se réaliser en marge d'une vision clairement définie et d'un cadre stratégique qui émanent des aspirations socio-économiques et culturelles des africains eux-mêmes. A l'évidence, les programmes d'éducation conçus et financés de l'extérieur manquent inévitablement de cohérence et leur impact reste toujours limité.

Pour pallier à cette situation l'Etat doit :

- Créer un document de mise en œuvre pour harmoniser et coordonner les activités des différents projets de l'éducation ;
- Rendre plus performants et plus efficaces la gestion et la gouvernance du système éducatif ;
- Appuyer les équipes de projets futurs à mettre en place des dispositifs simples et efficaces de suivi-évaluation par l'élaboration d'un manuel de suivi-évaluation ;
- Mettre en place une base de données afin de contribuer à un meilleur pilotage et à une meilleure capitalisation des actions et résultats des projets futurs ;
- Associer les consultants externes qui peuvent apporter un point de vue neutre susceptible d'améliorer les résultats obtenus à l'issue de l'opération de mise en œuvre du suivi évaluation à mi-parcours, finale et ex post afin d'optimiser les résultats globaux du projet à court, moyen et long terme par la réalisation d'un suivi évaluation performante ;
- Définir une vision stratégique à long terme en matière de la scolarisation des jeunes filles qui repose sur les ambitions du développement durable et l'inclusion ; ceci à partir d'une évaluation rigoureuse des besoins actuels et futurs des élèves en matière de l'autonomisation de la femme, et de la façon dont il convient de hiérarchiser ces besoins par ordre de priorité ainsi que d'y répondre.

5.2.2. Aux partenaires

- Faire une évaluation poussée de l'activité AGR (la typologie, les conditions de réussite ou d'échec...) ;
- Elaborer une démarche spécifique qui identifie les activités et les priorise, place les objectifs dans l'espace et dans le temps et met en relief les synergies ;

- Promouvoir la recevabilité et la bonne gouvernance chez les chefs d'établissement des lycées et collectivités bénéficiaires des appuis de BAD et BID ;
- Donner la primeur aux activités favorables aux femmes comme le leadership féminin ;
- Actualiser les hypothèses et les risques pour mieux coller dans les lycées pour la scolarisation des jeunes filles ;
- Prendre les dispositions techniques pour limiter les risques pour lutter contre l'exclusion et la discrimination des jeunes filles à l'école ;
- Prévoir un nombre restreint d'acquisitions pour éviter de rallonger les délais de mise en œuvre ;
- Accorder une grande importance à la capacité financière et technique des institutions qui œuvrent dans la qualité de l'éducation des jeunes filles ;
- Le dialogue avec le Gouvernement doit être mené afin que le financement dans le cadre la qualité et de la scolarisation des jeunes filles doit être une priorité primordiale.

5.2.3. Aux administrateurs dudit Lycée de Gassi

- Communiquer et être en interaction avec les parents d'élèves sur certaines activités éducatives qui se déroulent au sein d'établissement ;
- Impliquer pleinement certains parents d'élèves dans certaines activités éducatives afin qu'ils comprennent l'importance de l'éducation des jeunes filles ;
- Sensibiliser les jeunes filles sur la question de scolarisation afin qu'elles comprennent que l'éducation est un processus qui conduit vers leur autonomisation ;
- Faire de la scolarisation des filles comme une priorité fondamentale ;
- Créer des prix d'excellence afin de mettre les élèves en concurrence dans les établissements. La création du prix de l'excellence doit susciter un engouement et doit motiver encore plus les élèves à mieux apprendre et y rester dans le cursus ;
- Disposer à écouter les filles et leurs enseignants sur les difficultés qu'ils éprouvent sur le terrain. L'esprit d'écoute est une condition indispensable pour la marche de l'administration et permet de comprendre les difficultés qu'éprouvent les élèves et leurs enseignants sur le terrain afin d'y remédier.

5.2.4. Aux parents d'élèves

- Faire le suivi de l'éducation des jeunes filles ;
- Donner une éducation à la sexualité aux filles pour éviter les crises éventuelles ;
- Inscrire régulièrement toutes les filles à l'école ;

- Prendre en charge tous les besoins spéciaux afin de lutter contre l'abandon scolaire des jeunes filles ;
- Aménager un espace d'étude dans leur emploi du temps ;
- Veillez à ce que les filles ne soient pas très rattachés aux pratiques socioculturelles qui ont les effets assez perturbateurs dans leurs études.

5.2.5. Aux jeunes filles

- Conjuguer les efforts dans le domaine éducatif pour une véritable scolarisation ;
- Éviter les facilités ;
- Prendre conscience des enjeux que représente leur scolarisation ;
- Prendre au sérieux leur éducation ;
- Les filles de tout bord en général et celles du lycée de Gassi doivent se munir des armes nécessaires et procéder à une refondation de leurs mentalités et comportements de tous les jours ;
- Être régulier, attentif et concentré pendant les cours. Être régulier et attentif permet à l'élève de comprendre ses difficultés et fixera les objectifs pour les atteindre ;
- Créer un climat d'entente où l'échange et la conversation seront vos priorités. Car l'échange entre élèves est un facteur clé de mieux vivre-ensemble et d'éviter des comportements déviants comme la violence ;
- Être ambitieux. C'est avoir d'esprit créatif et d'innovation ;
- Faire de dialogue entre élèves. Faire dialogue entre élèves c'est apporter un plus à l'un ou l'autre de mieux prendre la parole et se sentir à l'aise ;
- Les filles des établissements d'enseignement général secondaire et plus particulièrement celles du lycée de Gassi fassent des plaidoyers auprès de leurs parents afin qu'elles soient inscrites dans la bibliothèque et qu'elles soient suivies dans leurs progressions scolaires ;

Il était question dans cette deuxième partie d'explorer, de manière empirique la validité des hypothèses de recherche émises en amont. Ainsi, l'objet principal de cette partie était de présenter les données collectées sur le terrain, d'analyser les résultats et d'en discuter après. Le chapitre III consistait ainsi à mettre consécutivement en relief la méthodologie de recherche, type de l'étude, la population cible et la population accessible, avant de vérifier la fidélité et la validité des instruments de mesure. Tous ces soins étaient préalables et primordiaux à la collecte

proprement dite des données dans le lycée choisit selon leur accessibilité. En ce qui concerne le chapitre IV, il a été l'occasion de présenter les résultats obtenus permettant de vérifier les hypothèses de recherche retenues. La discussion qui a suivi a démontré les effets significatifs de la réalisation du projet PEFAF sur la scolarisation des jeunes filles au Tchad. C'est ce qui justifie à suffisance l'acceptation de trois hypothèses de recherche formulées. Ces résultats nous permettent dès lors de conclure globalement notre étude.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Au terme de cet travail qui porte sur : « la politique nationale genre en éducation et la scolarisation des jeunes filles au Tchad : une approche évaluative de l'action de PEFAF. », il a été question de mettre la lumière sur la qualité de la scolarisation des jeunes filles à travers la mise en œuvre de politique nationale genre en suivant le rapport d'évaluation du projet PEFAF. Ainsi, pour situer notre thème dans son contexte, nous avons commencé par faire un état des lieux général sur la scolarisation des jeunes filles et l'éducation des filles dans le monde en général et au Tchad en particulier afin d'être mieux instruit sur ce qui a déjà été fait et de pouvoir être en mesure de ressortir le moment venu ce qui reste à faire.

A cet effet, le but de notre recherche consiste à résoudre le problème des inégalités de chance due au faible niveau de scolarisation des jeunes filles et leur maintien au niveau secondaire général au Tchad à travers le projet PEFAF. Nous avons ciblé le lycée de Gassi en particulier pour mener notre étude. Pour bien mener cette étude auprès de notre cible, nous nous sommes posés la question principale celle de savoir : certains aspects de la qualité de l'éducation et de la scolarisation des jeunes filles au Tchad.

Cette question a été opérationnalisée à partir de l'analyse inférentielle du facteur principal de la recherche. Ainsi, il ressort de l'analyse inférentielle les facteurs pertinents suivants : les stratégies définies, le plan d'action, les procédures, la scolarisation, le taux d'achèvement et l'autonomisation.

Ces facteurs nous ont aidés à formuler les questions de recherche spécifiques suivantes :

QS1 les stratégies définies dans le cadre de la mise en œuvre de la politique Nationale Genre permettent-elles à encourager la scolarisation des jeunes filles au Tchad ?

QS2 : les actions de lutte contre la non scolarisation des jeunes filles et leur maintien à l'école définies dans le cadre de mise en œuvre de la politique Nationale Genre contribuent-elles à réduire les écarts entre filles et garçons surtout dans l'enseignement secondaire général au Tchad ?

-QS3 : les procédures entreprises dans cette politique contribuent-elles à la scolarisation des jeunes filles au Tchad ?

Par ailleurs, pour mener à bien cette étude, une hypothèse a été formulée en rapport avec l'objectif général et en réponse à la question principale de la recherche : la politique nationale genre en éducation a eu un effet significatif sur la scolarisation des jeunes filles au Tchad.

Fort de cette congruence, nous avons opérationnalisé les facteurs issus de la question principale de recherche qui détermine les indicateurs de la variable qui constitueront les variables indépendantes des hypothèses de recherche. Ils sont corrélés avec les variables indépendantes de l'hypothèse générale dans la mesure où ils répondent à la question de recherche. Ces corrélations ont été effectuées au niveau de l'analyse factorielle.

En posant les jalons de notre étude, nous avons convoqué deux (2) théories à savoir :

La théorie du changement de Carol Weiss (1995), cette théorie a pour postulat une projection de la façon dont on imagine que le changement va avoir lieu. C'est en quelque sorte, une feuille de route ou un cadre conceptuel. Autrement dit la théorie du changement explique comment les activités sont censées produire un ensemble de résultats qui contribuent à la réalisation des impacts finaux prévus. La théorie du capital humain d'Adam Smith (1776), la théorie d'Adam Smith a pour postulat le principe par lequel le capital humain émerge énonce que toute dépense susceptible d'améliorer le niveau de formation d'un individu augmente sa productivité, et par conséquent ses revenus futurs, d'où l'on appelle capital humain et stipule qu'investir dans le capital humain permet d'améliorer le niveau de formation d'un individu, et d'augmenter sa productivité, et par conséquent ses revenus futurs. Investir dans le capital humain permet également le développement économique d'une entreprise ou une structure (organisation) et par là pour tout un pays. Elle permet également aux individus d'améliorer leur productivité par les actes volontaires d'investissement dans l'éducation ou la formation.

Ainsi, trois variables ont été retenues : stratégies définies, plan d'action et procédures.

Après collecte et analyse de données de notre recherche à travers la méthode mixte, nous sommes parvenus aux résultats suivants :

HG : la politique nationale genre en éducation a eu un effet significatif sur la scolarisation des jeunes filles au Tchad.

Après les tests de nos hypothèses, nous avons abouti aux résultats comme suit :

-HS1 : les stratégies définies dans le cadre de la mise en œuvre de la politique Nationale Genre permettent à encourager la scolarisation des jeunes filles au Tchad ?

HS2 : les actions de lutte contre la non scolarisation des jeunes filles et leur maintien à l'école définies dans le cadre de mise en œuvre de la politique Nationale Genre contribuent à réduire les écarts entre filles et garçons surtout dans l'enseignement secondaire général au Tchad ?

-HS3 : les procédures entreprises dans cette politique contribuent à la scolarisation des jeunes filles au Tchad.

A partir de ces résultats obtenus, notre recherche a démontré clairement que la politique nationale genre en éducation menée grâce au projet PEFAF a eu un effet significatif sur la scolarisation des jeunes filles au Tchad.

Cependant, aboutir à ces résultats n'a pas été chose facile, car nous avons rencontré beaucoup d'obstacles pendant notre recherche notamment au niveau de collecte de données et d'analyse. La non-maitrise de logiciel statistique nous a poussé à solliciter l'aide des experts statisticiens afin de parvenir aux résultats.

Un travail scientifique ne peut être avantageux que si les suggestions sont prises en considération par les différents acteurs concernés par la recherche et leurs collaborateurs. Ils ont intérêt à ne pas baisser les bras et à faire un travail qui regorge de nombreux prorogatifs dont entre autres appuyer les équipes de projets futurs à mettre en place des dispositifs simples et efficaces de suivi-évaluation par l'élaboration d'un manuel de suivi-évaluation.

Ils peuvent aussi mettre en place une base de données afin de contribuer à un meilleur pilotage et à une meilleure capitalisation des actions et résultats des projets futurs. Associer les consultants externes qui peuvent apporter un point de vue neutre susceptible d'améliorer les résultats obtenus à l'issue de l'opération de mise en œuvre du suivi évaluation à mi-parcours, finale et ex post afin d'optimiser les résultats globaux du projet à court, moyen et long terme par la réalisation d'un suivi évaluation performante.

Les concepteurs du projet doivent prévenir un appui au développement des compétences des managers par le coaching ; et mettre un comité de suivi pour assurer la durabilité du projet. De ce fait, le gouvernement Tchadien et ses partenaires doivent s'investir davantage pour améliorer la scolarisation des jeunes filles au Tchad.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Adam, S. (1776). La recherche sur la nature et les causes de richesse des nations. W. Strachan and t. cadell, Londres.
- Alfred, C. (1992). Qu'est-ce que la stratégie-Assistance scolaire personnalisée. www.assistancescolaire.
- Anderson, A. A. (2005). The community Builder's Approach to theory of change: A practical Guide to theory Development. The Aspen Institute Roundtable on community change
- Angers, M. (1992). Initiation pratique à la méthodologie des Sciences humaines. *Centre éducatif culturel*, (1), 2-365. <http://bibliothèqueucm.educassist.mg/opac-cas/index>
- Ann, O. (1972). Développement Humain Durable-Diversité culturelle-Solidarité Internationale-Egalité Femme/Hommes
- Assi Jean-Claude N'CHO. (2012). *Evaluation économique de l'éducation : environnement, allocation et répartition des ressources au niveau du secteur éducation/formation*. Mémoire online. ENSEA Abidjan.
- Azioum, S., Derguin, S. M. (2018). L'entretien de recherche Dit "Semi-directif" Dans les Domaines des Sciences Humaines et Sociales. *Revue Scientifiques*. 22(8)30-42. URI: <http://espace.univ-msila.DZ:8080/xmlui/handle/123456789/18344>
- Athé, M. (2017). La théorie du changement dans votre organisation.
- Banque Mondiale. (2021). Estimation de la population tchadienne.
- Barbier, G. (1971). La scolarisation est une action de donner une instruction scolaire.
- Bekalé, D. D. (2020). L'égalité des chances à l'épreuve de la massification à l'Université Omar Bongo de Libreville, du discours politique à la réalité de l'offre universitaire. *Revue Education et socialisation en ligne* n°58
- Bekalé, D. D., Mouamba, M. E., & Soumaha, M. O. M. (2020). Stéréotype de genre dans les manuels mathématiques au Gabon. *Revue Française d'éducation comparée : Genre et manuels scolaires dans une perspective comparative internationale*, n°19. PP. 21-44
- Birné Ndour. (2018). *Les perceptions des enseignants sur l'égalité scolaire et les facteurs d'inégalité entre les filles et les garçons dans le système éducatif sénégalais*. Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de Doctorat (Ph.D) en philosophie et Administration de l'Education. Université de Montréal.

- Cart & Toutin. (1998). « *La production d'adaptation : les modalités de construction de l'expérience professionnelle* ». Travail, compétence et adaptabilité, S.D.F. L'Harmattan. PP. 137-157
- Carol, W. (1995). Théorie du changement.
- Cedric, I. E. (2010). *L'entreprise : sa mission, ses objectifs et buts, ses politiques, ses stratégies et ses tactiques*. Mémoire pour l'obtention de Licence en gestion financière, Université de Kinshasa.
- Christine, D. (2001). « *Penser le genre : problème et résistance* », dans *l'ennemi principal (tome2) ; penser le genre*. Syllepse. pp.243-260.
- Clarkson, M. A. (1995). A stakeholder framework Method of analysing and Evaluating corporate social performance academy of Management Review. PP. 92-117
- Dabsou, G. (2001), *Relation de genre en matière de la scolarisation au Tchad*. Mémoire en vue de l'obtention de diplôme d'Etude Supérieure Spécialisée en Démographie (DESSD). Institut de Formation et de Recherche Démographique, université de Yaoundé II.
- Delors, J. (199). *Education : Un trésor est cassé dedans*. Ed UNESCO, Commission Européenne-Enseigner et Apprendre : vers la société cognitive.
- Document du plan d'action Opérationnel. (2018). De la Politique Nationale genre du BURKINA FASO
- Emile, D. (2013). *Dans son livre éducation et sociologie*. PUF
- Emile, D. (2012). *L'éducation morale*. PUF. P. 264
- Emile, D. (1989). *L'éducation et sociologie*. PUF.
- Emile, G. (2001). Définition du concept scolarisation BOMMIER. A & SHAPIRO.
- Fançois, S. (2020). *La Formation Technique Professionnelle et Employabilité des Apprenants Du Lycée Technique Industriel de N'Djamena*. Mémoire présenté en vue de l'obtention de diplôme de Master en sciences de l'éducation et de l'ingénierie de l'Education, Université de Yaoundé1. P.9
- Fonkeng, E, G., Chaffi, C, I. & Bomba, J. (2014). *Précis de méthodologie de recherche en sciences sociales*. Graphicam.

- Georges, D., & Michelle, P. (1991). Histoire des femmes. *Revue d'Histoire du XIXe siècle*. P. 124-126
- Gillet, P. (1991). *Construire la formation*. ESF
- Grawitz, M. (1979). *La méthode en Sciences Sociales*. Dalloz
- Grawitz, M. (1993). *Méthodes des Sciences Sociales*. Dolloz. P. 870
- Groupe des Nations Unies pour le Développement. (2018). Manuel de référence pour l'intégration du genre dans la programmation conjointe de l'ONU au niveau du pays
- Guértin. (1993). Définition de la politique de l'éducation, « ensemble des ambitions, des principes et des objectifs fournissant la base de la planification détaillée et de l'action effective, constituant le guide de la prise de décision ». Dictionnaire actuel de l'éducation, Québec.
- Guy, B. (1997). *Compétences et Navigation professionnelle*. Ed d'organisation.
- Guy, B. (2000). *Construire les compétences individuelles et collectives*. Ed d'organisation.
- Héritier, F. (2010). Retour au source. Galilée. P.195. <https://doi.org/10.4000/africanistes/4202>
- Huteau, M. (1998). *Essaie d'approche politique et sociale*, Genève. Droz. P514
- INSEED. (2020). Données publiées par l'Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques.
- Joseph, S. (1978). Les fondements théoriques du Capital Humain.
- Marie Duru-Bellat. (2002). *Les, inégalités sociales à l'école*. Genèse et mythes. Presse Universitaire de France. coll, « Education et Formation ». P. 256
- Marie Duru-Bellat. (1990). *L'école des filles. Quelles formations pour quels rôles sociaux ?* L'Harmattan
- Marie Duru-Bellat. (1995). Filles et garçons à l'école, approches sociologiques et psychosociales. *Revue française de pédagogie*
- Marie Duru-Bellat. (2009). *Les sentiments de justice à et sur l'école*. De Boeck. P. 280
- Mosconi, N. (1989). *La mixité dans l'enseignement secondaire : un faux semblant*. PUF. P. 281
- Marie Duru-Bellat. (1994). La « découverte » de la variable sexe et ses implications théoriques dans la sociologie de l'éducation française contemporaine. *Nouvelles questions féministes*. 15 (1), 35-68.

- Mucchielli, R. (1985). *Les questionnaires dans l'enquête psychologique*. ESF. Édition Nations Unies. Education et inégalités, Afrique Renouveau : la transition vers l'accès gratuit à l'enseignement secondaire et supérieur.
- Naville. (1956). *Essaie sur la qualification du travail*. Marcel Rivière et Cie. P. 148
- N'DA, P. (2015). *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines; Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*. L'Harmattan.
- Nelson, M. (2003). Discours sur l'éducation.
- OCDE. (2013). « Comprendre et évaluer les théories du changement », dans Evaluation peace building activité in settings of conflit and fragility : Improving learning for Results Edition OCDE.
- OCDE. (2022). L'investissements dans le capital humain.
- O'Flynn, M., & Claire, M. (2005). *Theory of change*. Oxford : Intrac
- OIF. (2019). « Evaluation des filles et formation des femmes dans l'espace francophone, défis, bonnes pratiques et pistes d'action ». Rapport de synthèse, N D/Tchad
- Olivier, R. (1989). *La philosophie de l'éducation*. « Que sais-je ? ». PUF. 9^e Ed. P.127.
- ONU. (2013). Sous la direction de : MAssino Tammassoli, rapporteur : Andrea Comwal et Andrea Lynch, « Démocratie et égalité des sexes ; rôle de l'ONU.
- PNG-Niger. (2017). Document de Politique Nationale Genre du Niger.
- PNG-Mali. (2018). Document de politique Nationale Genre du Mali.
- Pierre, B. (1998). La domination masculine. Dissoudre la hiérarchie. Odile Jacob. P.433. DOI : <https://doi.org/10.4000/sdt.29484>
- Quivy, L. V. (1995). *Manuel de recherche en Sciences Sociales*. Dunod
- Rapport pays-UNICEF. (2002). Data, data. Unicef.org.
- Rapport du ministère Français des Affaires étrangères. (2012). Définition du document d'orientation stratégique Genre et développement.
- République du Tchad(2006).Loi N°16/PR/06 du 16 mars 2006, portant orientation du système éducatif Tchadien. (SD).

- Rodrigue, D. S. (2008). *Origine sociale et performance scolaire : analyse de l'influence des facteurs socio-économiques sur les résultats scolaire. Etude de cas du Lycée Rialé et du Collège Naaba Zoungrana de Tenkodogo*. Mémoire en vue de l'obtention de diplôme de maitrise, Université de Ouagadougou.
- Robo, P. (1996). « Les Politiques Educatives et l'éducation Nationale ». <http://probo.free>
- Samuelson, P. A., & Nordhaus, W. D. (1990). « Economie », *Economia* .
- Simon, B.B (2022). *Didactique Universitaire et la Formation à l'enseignement des professeurs d'universités*. L'Harmattan Cameroun, P : 175.
- Steve, D. (2009). « *Analyse de la situation de la scolarisation des orphelins de six à Seize ande la ville de Toma (Province du Nayala)*. Mémoire envie de l'obtention de diplôme de maitrise en Arts et Philosophie et Sociologie. Université de Ouagadougou. des compétences, In education permanente n° 123
- Tsafack, R. N. (2007). "Instabilité gouvernementale, croissance et développement au Cameroun". *On Revue Camerounaise de Management*. 14: 34-50
- UNESCO. (2021). « Construire la paix dans l'esprit des hommes et des femmes ». Education et égalité de genre.
- UNESCO. (2020). Rapport Mondiale de suivi sur l'éducation inclusive.
- UNESCO. (2006). Principes directeurs de pour l'éducation interculturelle.
- Wacheux, F., & Roussel, F. (2005). *Management des ressources humaines: méthodes de recherche en sciences humaines et sociales*. (D. Boeck, Éd).
- Wood, W., & Eagly, A. H. (2002). A cross-cultural analysis of the behavior of women and man: *Implications for the origins of sex differences*. *Psychological Bulletin*. 128, pp. 699-727. DOI: 10.1037%2f0033-2909.128.699
- Yananestel. (2016). « plan international Canada ».

ANNEXES

- 1- Autorisation de recherche**
- 2- Autorisation de stage**
- 3- Autorisation de collecte des données**
- 4- Questionnaire adressé aux élèves**
- 5- Guide d'entretien**

ANNEXE 1 : AUTORISATION DE

RECHERCHE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

FACULTE DES SCIENCES DE
L'EDUCATION

DEPARTEMENT DE CURRICULA
ET EVALUATION



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF CURRICULUM
AND EVALUATION

Le Doyen

The Dean

ok N° 162 /22/UYI/FSE/VDSSE

Vu le 16-05-22
Doyen-act

AUTORISATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Professeur BELA Cyrille Bienvenu, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Education de l'Université de Yaoundé I, certifie que l'étudiant **MBAÏNAREM Enock**, Matricule 20V3190 est inscrit en Master II à la Faculté des Sciences de l'Education, Département : *CURRICULA ET EVALUATION*, filière : *MANAGEMENT DE L'EDUCATION*, Option : *CONCEPTION ET EVALUATION DES PROJETS EDUCATIFS*.

L'intéressé doit effectuer des travaux de recherche en vue de la préparation de son diplôme de Master. Il travaille sous la direction de Pr. **BELINGA BESSALA Simon**. Son sujet est intitulé : « *Evaluation de la politique du genre et la scolarisation des filles et l'alphabétisation des femmes par rapport au plan d'action quinquennal de la mise en œuvre de politique nationale du genre (pa-png-pefaf)* ».

Je vous saurai gré de bien vouloir lui recevoir et mettre à sa disposition toutes les informations susceptibles de l'aider à conduire ses travaux de recherches.



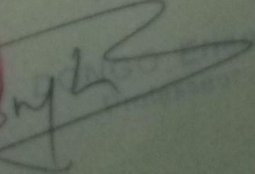
En foi de quoi, cette attestation de recherche lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit /.

Fait à Yaoundé, le 08 MARS 2022

Pour le Doyen et par ordre



ANNEXE 2 : AUTORISATION DE STAGE

REPUBLICQUE DU CAMEROOUN ***** Paix - Travail - Patrie ***** UNIVERSITE DE YAOUNDE I ***** FACULTE DES SCIENCES DE L'EDUCATION ***** DEPARTEMENT DE CURRICULA ET EVALUATION		REPUBLIC OF CAMEROON ***** Peace - Work - Fatherland ***** UNIVERSITY OF YAOUNDE I ***** FACULTY OF EDUCATION ***** DEPARTMENT OF CURRICULUM AND EVALUATION
<p>Le Doyen The Dean N°...162.../22/UY/FSE/VDSSE</p>		
<h3><u>AUTORISATION DE STAGE</u></h3>		
<p>Je soussigné, Professeur BELA Cyrille Bienvenu, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Education de l'Université de Yaoundé I, certifie que l'étudiant MBAÏNAREM Enoch, Matricule 20V3190 est inscrit en Master II à la Faculté des Sciences de l'Education, Département : <i>CURRICULA ET EVALUATION</i>, filière : <i>MANAGEMENT DE L'EDUCATION</i>, Option : <i>CONCEPTION ET EVALUATION DES PROJETS EDUCATIFS</i>.</p>		
<p>L'intéressé doit effectuer son stage en vue de la préparation de son diplôme de Master. Il travaille sous la direction de Pr. BELINGA BESSALA Simon. Son sujet est intitulé : « <i>Evaluation de la politique du genre et la scolarisation des filles et l'alphabétisation des femmes par rapport au plan d'action quinquennal de la mise en œuvre de politique nationale du genre (pa-png-pefaf)</i> ».</p>		
<p>Je vous saurai gré de bien vouloir lui recevoir et mettre à sa disposition toutes les informations susceptibles de l'aider à conduire ses travaux de recherches.</p>		
<p>En foi de quoi, cette attestation de recherche lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit /.</p>		
<p>Fait à Yaoundé, le... 08 MARS 2022</p>		
<p>Pour le Doyen et par ordre</p>  		

ANNEXE 3 : AUTORISATION DE COLLECTE DE DONNÉES

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE TRANSITION
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION, DU TERRITOIRE
DE LA DECENTRALISATION ET DE LA BONNE
GOUVERNANCE
DELEGATION GENERALE DU GOUVERNEMENT
AUPRES DE LA COMMUNE DE N'DJAMENA
SECRETARIAT GENERAL
DELEGATION PROVINCIALE DE L'EDUCATION
NATIONALE POUR LA COMMUNE DE N'DJAMENA
DIVISION DU PERSONNEL
N° 002 /PT/PMT/MATDBG/DGG-CN/SG/DPEN-CN/DP/2023

UNITE - TRAVAIL - PROGRES
وحدة - عمل - تقدم



جمهورية تشاد

الرئاسة الانتقالية

رئاسة الوزراء

وزارة إدارة الأراضي واللامركزية والحكم الرشيد

المنشورية العامة للحكومة لدى بلدية أنجمينا

الأمانة العامة

منشورية الإقليمية للتربية الوطنية لدى بلدية أنجمينا

رئيس المكتب

رئيس المكتب

AUTORISATION DE COLLECTE DES DONNEES

Il est autorisé à l'étudiant **MBAINAREM ENOCK**, de **MASTER II en Management de l'Education, option Conception et Evaluation des Projets Educatifs** en formation dispensée par l'Université de Yaoundé 1, de passer pour la collecte des données, allant du **17 au 31 Mai 2023**, dans les établissements Primaires et secondaires de la Commune de N'Djamena.

En foi de quoi, cette autorisation lui est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à N'Djamena, le **16 MAI 2023**

Le Délégué Provincial de l'Education Nationale
pour la Commune de N'Djamena


MAHAMAT DJIBRINE SALEH

ANNEXE 4. QUESTIONNAIRE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix –Travail – patrie

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

FACULTE DES SCIENCES DE L'EDUCATION

DEPARTEMENT DU CURRICULUM ET
EVALUATION (MANAGEMENT DE
L'EDUCATION)



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace -Work- Fatherland

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF CURRICULUM AND
EVALUATION (EDUCATIONAL
MANGEMENT)

QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX ELEVES

Chers Elèves,

Je me nomme **MBAINAREM Enock**, étudiant à la Faculté des Sciences de l'Education à l'Université de Yaoundé I, Département de Curricula et Evaluation, Option Management de l'Education, Spécialité : Conception et Evaluation des projets Educatifs. Nous menons une étude dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de recherche sur le thème « **Politique nationale genre en Education et Scolarisation des jeunes filles au Tchad : une Approche Evaluative de l'action de PEFAF** ». Nous sollicitons votre participation à la réalisation de cette étude en répondant de façon simple, franche et précise à ce questionnaire tout en vous assurant que les réponses seront utilisées exclusivement à des fins académiques et nous vous garantissons leur confidentialité.

Nous vous adressons d'avance nos sincères remerciements pour votre collaboration.

1 : IDENTIFICATION DES REpondANTS

- 1- Genre : Masculin Féminin
2- Age : 16-19ans 20-23ans 24ans plus
3- Niveau d'Etude : Collège , Lycée

Modalité de réponse : 1- Oui ; 2- Non ; 3- Aucune idée.

2 : LES STRATEGIES DEFINIES

- Q4- La mise en œuvre de la politique nationale genre a-t-elle permis d'améliorer le niveau de la scolarisation des jeunes filles et
- 1)
2)

leur maintien au niveau secondaire général au Tchad ? 3)

A5- Les filles ont-elles la chance d'être scolarisées et maintenues au même titre que les garçons à l'école ? 1)
2)
3)

Q6- L'Etat et ses partenaires font-ils plus la promotion des filles que celle des garçons au niveau secondaire général au Tchad ? 1)
2)
3)

3 : LES PLANS D' ACTIONS

Q9- Etes-vous informées des campagnes de sensibilisation dans le cadre de scolarisation et le maintien des filles dans vos milieux scolaires au Tchad ? 1)
2)
3)

Q10- Pensez-vous que l'état et ses partenaires encouragent-ils plus la scolarisation des filles et leur maintien que les garçons au Tchad ? 1)
2)
3)

Q11- Les apprenants encouragent-ils la scolarisation des filles et leur maintien à l'école au Tchad ? 1)
2)
3)

Q12- Les filles ont-elles la même chance d'être scolarisées et maintenues le plus long que possible à l'école au Tchad ? 1)
2)
3)

4 : LES PROCEDURES

Q13- Entendez-vous parler des lois qui protègent et soutiennent la scolarisation des filles à tous les niveaux d'enseignement au Tchad ? 1)
2)
3)

Q14-Etes-vous encouragées par vos parents à continuer plus à l'école au Tchad ? 1)
2)
3)

Q15- Recevez-vous de soutien de l'Etat dans le processus d'enseignement-apprentissage au niveau secondaire générale au Tchad ?

1)

2)

3)

Q16- Pensez-vous que les filles ont plus la chance d'être scolarisées et maintenues jusqu'à l'enseignement secondaire général au Tchad ?

1)

2)

3)

5 : LA SCOLARISATION

A18- Avez-vous constaté un nombre élevé des filles dans l'enseignement secondaire général au Tchad ?

1)

2)

3)

Q19- Etes-vous encouragées à poursuivre votre cursus scolaire jusqu'au niveau secondaire au Tchad ?

1)

2)

3)

Q20- Recevez-vous distinctions pendant votre cursus scolaire dans l'enseignement général au Tchad ?

1)

2)

3)

Q21- La politique nationale genre en éducation a-t-elle facilité l'autonomisation des femmes au Tchad ?

1)

2)

3)

Q22- Quelles sont les causes de la non scolarisation des filles et leur maintien jusqu'à l'enseignement Secondaire général que vous-connaissiez au Tchad ?.....

.....

.....

Q23- Quelles sont les solutions que vous proposez pour améliorer la lutte contre les inégalités de genre en milieu scolaire surtout dans l'enseignement Secondaire au Tchad ?.....

.....

.....

Merci pour votre compréhension !

ANNEXE 5. GUIDE D'ENTRETIEN

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix –Travail – patrie

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

FACULTE DES SCIENCES DE L'EDUCATION

DEPARTEMENT DU CURRICULUM ET
EVALUATION (MANAGEMENT DE
L'EDUCATION)



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace -Work- Fatherland

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF CURRICULUM AND
EVALUATION (EDUCATIONAL
MANGEMENT)

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX RESPONSABLES DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE.

Chère équipe,

Je me nomme **MBAINAREM Enock**, étudiant à la Faculté des Sciences de l'Education à l'Université de Yaoundé I, Département de Curricula et Evaluation, Option Management de l'Education avec comme Spécialité : Conception et Evaluation des projets Educatifs. Nous menons une enquête dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de recherche sur le thème « **politique nationale genre en Education et Scolarisation des jeunes filles au Tchad : une Approche Evaluative de l'action de PEFAP** ». Nous sollicitons votre participation à la réalisation de cette étude en répondant de façon simple, franche et précise à ce questionnaire tout en vous assurant que les réponses seront utilisées exclusivement à des fins académiques et nous vous garantissons leur confidentialité.

Nous vous adressons d'avance nos sincères remerciements pour votre collaboration.

Date.....

Identité de l'enquêté.....

Heure du début.....

Heure de fin.....

Lieu d'entretien.....

Caractéristiques Sociodémographiques.

- Sexe.....
- Age.....
- Situation Matrimoniale.....

- Niveau d'Etude/ Grade.....
- Poste occupé.....
-

Thème1 : les stratégies définies

Sous-thème n° 1 : Pensez-vous que la mise en œuvre de la politique nationale genre a-t-elle permis d'accélérer la scolarisation des filles et leur maintien dans l'enseignement secondaire général au Tchad ? Justifiez.....

.....

Sous-thème n° 2 : Selon-vous les filles ont-elles profité de cette politique pour être scolarisées ?

Justifiez.....

Thème 2 : le plan d'action

Sous-thème n° 1 : Selon-vous les activités entreprises ont-elles permis d'atteindre valablement les objectifs attendus par la politique nationale genre au Tchad ? Parler-nous.....

.....

Sous-thème n° 2 : Selon-vous les activités entreprises dans le cadre de lutte contre les inégalités et la non scolarisation des filles ont-elles permis d'augmenter le taux de leur scolarisation et leur maintien au niveau secondaire général au Tchad ? Dites-nous

.....

Thème 3 : les procédures

Sous-thème n° 1 : Pensez-vous que les filles ont le soutien en matière de leur scolarisation et leur maintien à l'école que Tchad ? Justifiez.....

.....

Thème 4 : Scolarisation des jeunes filles

Sous-thème n° 1 : Etes-vous satisfait de taux scolarisation des filles au niveau secondaire général dans votre établissement ? Justifiez

.....
.....
.....
.....

Sous-thème n° 2 : Pensez-vous que les filles scolarisées général au sein de votre établissement ? Justifiez

.....
.....
.....
.....

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

 Paix –Travail – patrie

 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

 UNIVERSITE DE YAOUNDE I

 FACULTE DES SCIENCES DE L'EDUCATION

 DEPARTEMENT DU CURRICULUM ET
 EVALUATION (MANAGEMENT DE
 L'EDUCATION)



REPUBLIC OF CAMEROON

 Peace -Work- Fatherland

 MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

 UNIVERSITY OF YAOUNDE I

 FACULTY OF EDUCATION

 DEPARTMENT OF CURRICULUM AND
 EVALUATION (EDUCATIONAL
 MANGEMENT)

q **GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX RESPONSABLES DU PROJET**

Chère éuïpe,

Je me nomme **MBAINAREM Enock**, étudiant à la Faculté des Sciences de l'Éducation à l'Université de Yaoundé I, Département de Curricula et Evaluation, Option Management de l'Education avec comme Spécialité : Conception et Evaluation des projets Educatifs. Nous menons une enquête dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de recherche sur le thème « **Politique nationale genre en Education et Scolarisation des jeunes filles au Tchad : une Approche Evaluative de l'action de PEFAP** ». Nous sollicitons votre participation à la réalisation de cette étude en répondant de façon simple, franche et précise à ce questionnaire tout en vous assurant que les réponses seront utilisées exclusivement à des fins académiques et nous vous garantissons leur confidentialité.

Nous vous adressons d'avance nos sincères remerciements pour votre collaboration.

Date.....

Identité de l'enquêté.....

Heure du début.....

Heure de fin.....

Lieu d'entretien.....

Caractéristiques Sociodémographiques.

- Sexe.....
- Age.....
- Situation Matrimoniale.....
- Niveau d'Etude/ Grade.....
- Poste occupé.....

Thème1 : les stratégies définies

Sous-thème n⁰ 1 : Pensez-vous que les filles bénéficient-elles de l'offre du projet de PEFAF ?

Justifiez.....
.....
.....

Sous-thème n⁰ 1 : Que pensez-vous du niveau d'avancement de cette politique nationale genre au Tchad ? Dites-nous.....

.....
.....

Sous-thème n⁰ 2 : Pensez-vous que cette mise en œuvre a-t-elle permis d'augmenter le taux de scolarisation et le maintien des filles à l'école au Tchad ? Si non. Parlez-nous.....

.....
.....

Thème 2 : le plan d'action

Sous-thème n⁰ 1 : Selon-vous cette politique a-t-elle permis à casser les barrières empêchant la scolarisation des filles et leur maintien à l'école au Tchad ? Si oui, justifiez.....

.....
.....

Thème 3 : les procédures

Sous-thème n⁰ 1 : Pensez-vous que les moyens que vous disposez permettent-ils d'atteindre valablement vos objectifs ? Si oui.

Justifiez.....

.....
.....

Thème 4 : Scolarisation

Sous-thème n⁰ 1 : Selon-vous cette politique a-t-elle facilité l'autonomisation des femmes au Tchad ? Dites-

nous.....

.....
.....

Sous-thème n^o 2 : Avez-vous constaté un nombre élevé des filles dans l'enseignement secondaire général au Tchad ? Si oui. Dites-nous.....

.....
.....

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	i
DEDICACE	ii
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES TABLEAUX	iv
LISTE DES FIGURES	v
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	vi
RÉSUMÉ	viii
ABSTRACT	ix
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
PREMIÈRE PARTIE : CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE DE L'ÉTUDE	5
CHAPITRE 1 : LA PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE	6
1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	6
1.1.1. SITUATION SCOLAIRE AU TCHAD.	7
1.1.2. Bref aperçu de Politique Nationale Genre en Education.....	9
1.1.4. Contexte juridique	14
1.1.5. Contexte politique	15
1.1.6. Contexte social	16
1.1.7. Contexte du projet d'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes (PEFAF).	16
1.2. JUSTIFICATION DE L'ETUDE	17
1.3. FORMULATION DU PROBLEME DE RECHERCHE	18
1.4. QUESTION DE RECHERCHE	21
1.4.1. Question de recherche principale	21
1.4.2. Questions spécifiques	21
1.6. HYPOTHESE DE RECHERCHE	21
1.6.1. Hypothèse Générale	22
1.6.2. Hypothèses Secondaires	22
1.5. OBJECTIF DE L'ETUDE	22
1.5.1. Objectif général de l'étude	22
1.5.2. Objectifs spécifiques	22
1.7. PERTINENCE DE L'ÉTUDE	23
1.8. INTERETS DE L'ETUDE	24

1.8.1. Intérêt Scientifique	24
1.8.2. Intérêt social	24
1.9. DELIMITATION DE L'ETUDE	25
1.9.1. Délimitation géographique	25
1.9.2. Délimitation thématique	26
CHAPITRE 2 : REVUE DE LQ LITTÉRQTURE ET INSERTION THÉORIQUE DE LA RECHERCHE.....	27
2.1. REVUE DE LA LITTÉRATURE.....	27
1.2.1. Histoire de l'introduction de l'école au Tchad	29
2.2. LES THÉORIES EXPLICATIVES	33
2.2.1. LA THÉORIE DU CHANGEMENT DE Carol Weiss (1995)	33
2.2.2. Brève évolution historique de la théorie du changement	34
2.2.3. Le postulat de la théorie du changement	34
2.2.4. Les composantes de la théorie du changement	35
2.2.5. L'importance de la théorie du changement appliquée à notre étude	35
2.3. LA THÉORIE DU CAPITAL HUMAIN	36
2.3.1. Brève description de la réalité de la théorie du capital humain	36
2.3.2. Les fondements théoriques du capital humain	36
2.3.3. Le postulat de base de la théorie du capital humain.....	37
2.3.4. Les composantes de la théorie du capital humain	37
2.3.5. La pertinence de la théorie du capital humain d'Adam Smith en appliquant à notre étude.	39
2.4. DÉFINITION DES CONCEPTS	39
2.4.1. POLITIQUE	39
2.4.2. POLITIQUE EDUCATIVE	40
2.4.3. ÉDUCATION.....	41
2.4.4. GENRE.....	42
2.4.5. SCOLARISATION	44
2.4.6. SCOLARISATION DES FILLES	45
DEUXIÈME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET EMPIRIQUE DE L'ÉTUDE	47
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE.....	48
3.1. TYPE DE RECHERCHE	48
3.2. METHODE DE RECHERCHE (MIXTE).....	49

3.3. RAPPEL DES QUESTIONS, HYPOTHESES, VARIABLES ET INDICATEURS DE RECHERCHE	49
3.3.1. Rappel des questions de recherche	49
3.3.2. Rappel de l'hypothèse de recherche	50
3.3.3. Rappel des variables et indicateurs	50
3.4. SITE DE L'ÉTUDE	52
3.4.1. Situation géographique du site de l'étude	52
3.5. DÉFINITION DE LA POPULATION DE L'ÉTUDE.....	52
3.5.1. La population de l'étude.....	52
3.5.2. La population cible	54
3.5.3. Population accessible	54
3.5.4. Justification du choix de la population cible	54
3.6. TECHNIQUE D'ÉCHANTILLONNAGE ET ÉCHANTILLON DE L'ÉTUDE	55
3.6.1. Les participants	55
3.6.2. Choix des méthodes et instruments de collecte des données	56
3.6.2.1. Instrument de collecte des données qualitatives.....	56
3.6.2.2. Le guide d'entretien	57
3.6.2.3. L'entretien semi-directif.....	58
3.6.2.4. Le questionnaire	60
3.6.3. Pré-enquête.....	61
3.6.3.1. Pré-test.....	62
3.6.4. Présentation du questionnaire.....	62
3.6.4.1. Administration du questionnaire	63
3.7. PROCÉDURE DE COLLECTE DES DONNÉES	63
3.8. MÉTHODES D'ANALYSE DES DONNÉES	64
3.8.1. Méthode d'analyse des données qualitatives	64
3.8.1.1. Analyse de Contenu	64
3.8.1.2. Analyse thématique	65
3.8.1.3. Outils de collecte des données.....	65
3.9. METHODES D'ANALYSE DES DONNEES QUANTITATIVES	66
3.9.1. Outils statistiques	66
3.10. COLLECTE DES DONNEES	67
3.10.1. L'enquête proprement dite : la passation du questionnaire	67

CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION, ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES	
RÉSULTATS	69
4.1. PRESENTATION DES RESULTATS ET ANALYSE DES CONTENUS DE L'ETUDE	69
4.1.2. Analyse des contenus thématique des entretiens.....	72
4.2. Présentation et analyse des résultats de l'enquête quantitative	74
4.2.5. La vérification de la première hypothèse de recherche (HR1).....	91
4.2.6. Vérification de l'hypothèse de recherche 2 (HR2).....	94
4.2.7. Vérification de l'hypothèse de recherche 3 (HR3).....	95
4.2.8. Récapitulatif de vérification des hypothèses de recherche.....	95
CHAPITRE 5 : DISCUSSION DES RÉSULTATS, DIFFICULTÉES RENCONTRÉES	
ET PROPOSITIONS DES ACTIONS	97
5.1. DISCUSSION DES RESULTATS	97
5.1.1. Difficultés rencontrées	100
5.2. SUGGESTIONS	101
5.2.1. Au Gouvernement Tchadien	101
5.2.2. Aux partenaires	102
5.2.3. Aux administrateurs dudit Lycée de Gassi.....	103
5.2.4. Aux parents d'élèves	103
5.2.5. Aux jeunes filles.....	104
CONCLUSION GÉNÉRALE	106
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	109
ANNEXES.....	114
ANNEXE N°1 : AUTORISATION DE RECHERCHE	115
ANNEXE N°2 : AUTORISATION DE STAGE	116
ANNEXE N°3 : AUTORISATION DE COLLECTE DE DONNÉES.....	117
ANNEXE 4. QUESTIONNAIRE.....	118
ANNEXE 5. GUIDE D'ENTRETIEN	121